This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Digitized by Google

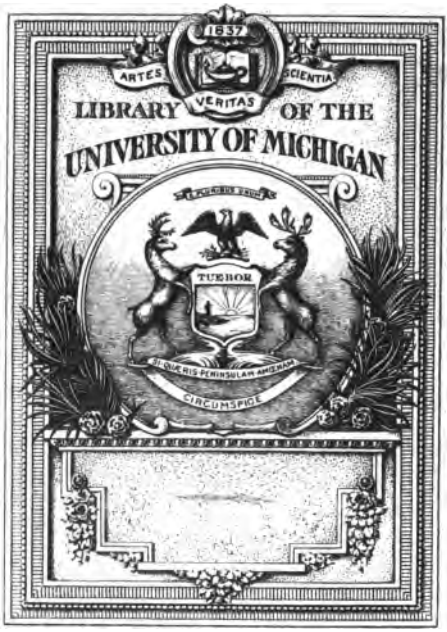

Digitized by Google

AS
162
.D52

Digitized by Google

Digitized by Google

ACADÉMIE

DES

SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES

DE DIJON.

Digitized by Google

Digitized by Google

COMPTE-RENDU

DES TRAVAUX

DE L'ACADÉMIE

DES

SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES

DE DIJON.

Années 1841-1842.

DIJON,
FRANTIN, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE.

1842.

Digitized by Google

Digitized by Google

Lib. Com.
Michaut
7-12-28
16253

COMPTE-RENDU

DES TRAVAUX DE L'ACADÉMIE

DES SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES DE DIJON.

PARTIE DES SCIENCES.

ANNÉES 1841 ET 1842.

RÉDACTEUR, M. RIPAULT, D. M. P.,
SECRÉTAIRE ADJOINT.

MESSIEURS,

Avant de commencer l'analyse des travaux que l'Académie a vu s'accomplir depuis deux années, nous pensons que vous ne trouverez point déplacées les remarques que de certaines circonstances nous obligent à vous soumettre. Il est bon d'abord de rappeler combien a été louable la persévérance de vos efforts, au milieu de difficultés qui devaient être imprévues et qui paraissent résulter de dispositions hostiles à votre institution (1). L'agression semblait vous trouver sans

(1) Il est question du différend entre l'Université et l'Académie au sujet du mobilier et des collections qui appartiennent à cette dernière.

Digitized by Google

protection efficace ; mais aussi votre énergique réprobation n'a point été sans retentissement : elle doit être inscrite en tête des actes utiles que vous avez produits. L'on a vu qu'entre vous et vos devanciers se soutenait une parenté de cœurs qui rehausse votre mérite et qui raffermit la considération dont vous êtes entourés. Par une inclination aussi bonne que digne, vous vous attachez à attirer sur vos prédécesseurs une vénération bien acquise. Vous l'avez prouvé naguère (1). C'est un noble effort que de viser ainsi à donner du relief aux honorables distinctions que votre vigilance rend désormais comme impérissables ; et cet instinct secret qui féconde vos travaux a, plus d'une fois, dans votre Compagnie, éveillé des inspirations qui vous valent de la reconnaissance. Du reste, l'Académie saura faire un généreux oubli de quelques incidents récemment survenus ; ces obstacles passagers lui donnent l'assurance qu'à l'estime dont elle jouissait s'ajoutent les témoignages incontestables et publics d'une sympathie qui lui est chère.

Les liens qui vous unissent à beaucoup de Sociétés libres et savantes, ainsi qu'à un grand nombre de correspondants distingués, liens que vous aimez toujours à resserrer, vous ont conduits à ne pas souffrir plus de retard dans la publication d'un compte-rendu. Cette publication était à vos yeux comme une dette renouve-

(1) En premier lieu, la vie du président de Brosses, écrite par l'un des membres et publiée par l'Académie, 1 vol. in-8°, 1842. — En second lieu, l'inscription que l'Académie s'occupe de faire placer sur la façade de l'un des hôtels de la place Saint-Jean. Cette inscription rappelle le lieu et la date de la naissance du président de Brosses.

Digitized by Google

lée, véritable obligation solidaire dont la dignité de votre corps comprend l'importance. Aussi, par une décision conforme à ces usages précédents, vous avez arrêté dans une de vos dernières séances que la publication du compte-rendu de vos travaux aurait, comme de coutume, lieu cette année; mais vous avez en même temps décidé, à regret, qu'aucun Mémoire ne figurerait à la suite de notre analyse. C'est une lacune obligée, car l'impression d'un volume un peu fort eût excédé la somme affectée précédemment à cet usage, et vous ne pouvez pas oublier que les événements sur lesquels nous ne reviendrons plus, vous ont mis dans la nécessité d'en distraire une partie.

Vous avez bien voulu, Messieurs, me désigner pour vous retracer le souvenir des travaux qui se sont accomplis dans le sein de vos séances particulières et dont vous écoutiez l'exposé avec un intérêt soutenu. Puissent nos efforts ne point nous seconder en vain dans cette honorable mission! Puissent surtout les communications les plus importantes et les ouvrages divers de nos collègues ne point trop perdre de leur valeur, en subissant l'épreuve d'une analyse que d'impérieux motifs nous feront resserrer dans un cadre assez étroit!

Avant d'entreprendre ce travail, notre premier soin consista dans le partage à établir entre tous les matériaux que nous avions depuis deux ans sous la main, et dont la quantité pourrait, à juste titre, paraître remarquable. Néanmoins, l'abondance des matières ne comportait guère de choix. Dans votre assemblée se rencontrent, en effet, des membres qu'un zèle éclairé autant qu'actif peut porter avec bonheur à vous soumettre des œuvres dont le nombre n'atténue pas le

Digitized by Google

mérite. La nature des sujets mis à notre disposition a seule motivé les raisons que nous avions de faire le partage. Parmi tous les travaux communiqués par quelques-uns des membres résidants, nous en trouvons plusieurs qui se placent en dehors de la classe à laquelle ces mêmes membres appartiennent et qu'ils vous adressaient indépendamment de leurs recherches habituelles et favorites. Tout écrit qui a donc paru plus ou moins s'écarter de l'ensemble des faits constatés par l'observation, c'est-à-dire de la science proprement dite, a dû être éliminé de prime-abord. C'est à votre secrétaire général, naturellement appelé à vous rendre compte de la double classe des lettres et des arts, que l'analyse en revenait de droit.

Des considérations d'une autre nature nous ont engagé, Messieurs, à garder le silence sur un certain nombre de communications sagement conçues et auxquelles vous aviez même accordé l'appui de vos suffrages. C'est ici le moment de vous ramener au souvenir d'une délibération qui occupa l'Académie, au mois d'avril mil huit cent quarante, d'après l'invitation d'un collègue dont le mérite, joint à des connaissances solides et à d'éminentes qualités, vous fera longtemps regretter la perte prématurée. Vous avez sans doute présente à la mémoire la proposition que nous fûmes chargé de rédiger et que sut appuyer avec une heureuse chaleur M. Maillard de Chambure, le digne collègue dont je parle. L'Académie, dans la pensée que quelques-uns de ses travaux revêtiraient un certain caractère d'actualité, avait décidé qu'elle verrait avec plaisir paraître, de fois à autre, dans les feuilles périodiques de la ville, sous forme de comptes-rendus, des rapports sur des ouvrages manuscrits ou imprimés, sur les Mémoires les

Digitized by Google

plus intéressants qu'elle reçoit des différentes sociétés établies en France et ailleurs, ou de ses associés, en un mot sur toute communication qui méritait une prompte publicité. Depuis, dans une série d'analyses, vous avez vu la presse accueillir avec quelque faveur ce nouveau mode de publication. Quelques-uns des rapports présentés à l'Académie ont eu de la sorte assez de retentissement pour devenir l'occasion de recherches suivies dans lesquelles se sont même incorporées sinon des découvertes avérées, au moins des modifications utiles à de certains points encore douteux. Il nous suffirait là-dessus de signaler les remarques judicieuses de M. Tilloy, à l'occasion d'un Mémoire de M. Jobard, votre correspondant de Bruxelles, sur l'une des causes d'où dépend l'explosion des machines à vapeur. Des communications de cette nature, ainsi que beaucoup d'autres, vous le reconnaissez de suite, ne pouvaient plus se fondre dans notre précis analytique. Les acquisitions dont s'enrichit le vaste domaine des sciences sont de tous les instants; la répétition aurait ici le désavantage de nuire à l'intérêt mérité, dans leur temps, à chacun de ces travaux. Bien des faits ont moins besoin d'être rapportés dans leur minutieux détail, que dans les particularités qui mettent en relief un perfectionnement quelconque. Nous devions vous exposer le motif de notre silence pour quelques-uns de ces travaux goûtés dans le sein de l'Académie, avec toutes les marques d'un intérêt publiquement partagé et fort encourageant pour les membres qui avaient su les obtenir.

C'est ainsi, Messieurs, que nous nous sommes empressé de remplir, le moins imparfaitement possible, la destination affectée de la sorte, d'une manière opportune, à des lectures qui vous ont été faites par M. Val-

Digitized by Google

lot, sur des sujets sans nombre dans lesquels notre collègue avait su rendre précis et clairs des points omis ou oubliés dans l'histoire de certains végétaux et des sciences naturelles. Il en a été de même de plusieurs Mémoires sur la médecine, la biographie médicale, sur de hautes considérations appliquées à l'hygiène publique que vous avait présentés votre savant et infatigable collègue, M. Cuynat. Les limites toujours étroites d'un feuilleton nous ont plus d'une fois à regret forcé d'être singulièrement serré, en analysant ces Mémoires, dans lesquels notre confrère a le mérite de revêtir son idée d'une élégance qui rend la lecture de ses œuvres attachante. On a également intercalé un exposé rapide de quelques communications présentées soit par MM. les docteurs Salgues, Duret et Dompmartin, sur la médecine et l'orthopédie, soit par M. Brullé, entre autres points, sur des remarques tératologiques dont une jeune fille fut l'objet, à son passage en cette ville, il y a dix-huit mois, soit enfin sur des observations relatives à la pathologie que nous vous avons soumises nous-même. Ces derniers faits qui nous regardaient personnellement ne durent, sans contredit, leur publicité qu'à votre honorable approbation. Vous vous rappelez en outre, Messieurs, que nous avons fait souvent insérer en partie les rapports les plus saillants que vous entendiez dans vos séances, sur les nombreuses publications périodiques qui vous arrivent de tous côtés : c'est par ces preuves irrécusables de votre vigilance que vous cherchez à soutenir les vrais intérêts des sciences dont la culture a fait depuis longtemps la réputation et la gloire de votre Académie.

Parmi les recherches scientifiques d'une utilité in-

Digitized by Google

contestable, nous aurions voulu comprendre les tableaux météorologiques dressés avec un soin minutieux par M. Delarue. Ce sont de précieuses éphémérides que l'Académie et la cité doivent à l'investigation assidue de notre collègue : l'ajournement de leur publication se trouve par malheur obligé ; elles n'en constituent pas moins dans vos collections un dépôt que le temps nous permettra sans doute de révéler avec un profit légitime.

Nous avons pensé qu'il était à propos de retrancher les Mémoires livrés à la publicité depuis l'époque où la remise en avait été faite à l'Académie : ce n'est assurément pas par un motif d'indifférence pour le mérite des ouvrages. Bien au contraire, car tout en partageant l'empressement des auteurs attachés avec mesure à la gloire qui résulte du succès de leurs œuvres, il nous a semblé convenable d'assurer, en premier lieu, les avantages de l'insertion dans notre compte-rendu, aux travaux inédits, de préférence à ceux qui avaient acquis déjà par la voie de l'impression les bénéfices de la publicité.

De même, pour éviter les redites, nous avons été contraint d'élaguer des rapports sur des ouvrages imprimés, généralement appréciés et qui avaient motivé de la part de messieurs les rapporteurs, vos collègues, de nouveaux et de justes éloges. Quelque judicieuse que fût ici la louange, elle eût cessé d'être sans doute profitable soit aux écrivains qui la méritaient, soit aux sciences dont vous aimez le progrès. D'ailleurs les meilleurs produits, en les raffinant trop, finissent par s'évaporer ou se dissoudre en entier ; telle est la conséquence fâcheuse de la louange, même la mieux acquise, quand elle se répète.

Digitized by Google

Après l'exposé des documents explicatifs qui précèdent et qu'il nous a semblé indispensable de reproduire, nous allons successivement aborder, Messieurs, chacune des communications les plus intéressantes qui sont parvenues à l'Académie, dans le cours des années 1841 et 1842.

GÉOLOGIE.

La note suivante a été rédigée par le membre même qui vous l'avait communiquée, dans la séance du 30 décembre 1840. Elle fut inspirée à notre collègue par la lecture d'un *Traité de Géologie* que présenta M. Huot, géologue-naturaliste, à Paris, comme un titre à son admission dans votre Compagnie. Après la lecture du rapport de M. Nodot, M. Huot fut nommé l'un des membres non résidants de l'Académie.

Nous croyons devoir vous prévenir, Messieurs, que pour ne point répéter sans fin un même nom, *nous avons scrupuleusement guillemeté le texte de nos collègues*, toutes les fois qu'il nous a paru convenable de rappeler leurs paroles. Un compte-rendu serait, à nos yeux, fort incomplet, si nous ne laissions pas à chaque auteur son point de vue, et, en quelque sorte, le cachet qui lui est propre. D'ailleurs c'est un procédé avantageux autant qu'indispensable même, quand il s'agit de résumer des Mémoires d'une certaine étendue. Le mérite d'un ouvrage peut ainsi paraître avec un coloris qui n'a rien de faux ni d'emprunté, et, en outre, l'accusation de plagiat n'y trouvera jamais son compte.

Voici textuellement la note rédigée par M. Nodot.

« J'ai fait observer à l'Académie que l'opinion de

Digitized by Google

M. Deandolle, rapportée par M. Huot, dans le chapitre *Concordance de la Géologie avec la Genèse*, de son ouvrage, vient à l'appui de la mienne, sur l'existence d'une lumière constante au pôle. Je prie l'Académie de remarquer et de mentionner ce fait au procès-verbal de la séance, afin de prendre date. J'ai formé le projet de publier par la suite un travail relatif à cette importante question, sur laquelle je vais, en peu de paroles, faire connaître mon sentiment.

» Pendant toutes les époques géologiques qui ont précédé la création de l'homme, et très-peu de temps après cette dernière, il existait une lumière diffuse avec calorique, l'un et l'autre persistant et très-intenses au pôle nord; là ils formaient une espèce d'auréole circulaire bien dessinée, ressemblant à une couronne ou à un anneau. Cette lumière et cette chaleur permettaient aux végétaux et aux animaux semblables ou voisins de ceux qui vivent aujourd'hui sous l'équateur et au trentième degré de latitude, de s'y développer et de se reproduire, sans avoir jamais à y redouter les rigueurs prolongées des hivers.

» Peu après la création de notre espèce et par des causes faciles à déterminer, cette couronne boréale s'éteignit pour ne plus reparaître dans l'avenir qu'à une époque indéterminée.

» Les aurores boréales ne sont que les faibles débris de cette couronne mystérieuse, et nous appelons aujourd'hui, sans hésiter, l'attention sur la circonstance suivante; c'est que plus nous irons en avant, plus ils deviendront fréquents et s'étendront davantage vers le pôle sud; merveilleux phénomène qui se confirme chaque jour par l'observation. »

Digitized by Google

COMMUNICATION SUR LE MÊME SUJET, AINSI QUE SUR L'HISTOIRE NATURELLE ET LA BOTANIQUE, etc., FOURNIES ET RÉDIGÉES PAR M. LE Dr VALLOT.

Dans la série des faits qui vont vous être retracés, Messieurs, nous nous sommes attaché uniquement à établir un ordre méthodique parmi ces nombreux et divers sujets, sans nous permettre d'y retoucher en aucune façon. Depuis longtemps, l'Académie aime à consacrer dans son précis analytique un large espace aux notes de M. Vallot, et vous avez toujours apprécié la concision que notre collègue sait mettre dans chacune de ses remarques. Cette habitude même qu'il a contractée de traduire ses pensées par une expression claire et pour ainsi dire caractéristique, nous oblige, de nécessité, à rapporter littéralement une partie de ses communications; autrement, nous aurions la crainte d'en altérer le sens et de nuire à l'intérêt qu'elles méritent, ainsi qu'on peut le voir par les observations qui suivent.

SUR LA FONTAINE DU ROSOIR.

« L'intérêt que vous prenez à tout ce qui concerne votre pays, m'engage à vous communiquer la note suivante :

Les registres de la ville de Dijon, pour l'an 1418, contiennent un passage, cité par Courtépée, et dont l'explication ne se trouve nulle part.

« Une grosse pierre, est-il dit, estant au cours de Suzon entre Messigny et Sainte-Foy, sera rompue afin que l'eau vienne plus souvent à Dijon qu'elle ne fait. »

Désireux de connaître l'endroit où était cette *grosse pierre*, j'ai remonté le cours de Suzon, entre Messigny et Sainte-Foy, et j'ai reconnu que cette *grosse pierre* était la saillie considérable que faisait la roche abrupte

Digitized by Google

dans le coude où Suzon bat le pied de la montagne. On supposait que ce rocher arrêtait le cours de l'eau, et on le fit sauter, comme il était aisé de s'en assurer avant la clôture qui en a été faite pour amener les eaux à Dijon. En comparant l'état du rocher avec celui du rocher d'où jaillissait jadis la fontaine de Jouvence, actuellement détériorée, *Act. Div.*, 1836, p. 147-149, on ne pouvait méconnaître les suites du travail de l'homme. En faisant *rompre* la grosse pierre, on obtint une source à laquelle on donna le nom de *Roche ague* (Rochoi, d'où *Rosoir*), fontaine de la roche, ou eau de la roche; et l'on sait que M. Darcy, en faisant nettoyer et creuser la fontaine du *Rochoi*, a obtenu un volume d'eau double de celui qui coulait avant cette opération.

Puisque j'ai parlé de la fontaine du *Rochoi*, je rappellerai que depuis longtemps on voulait rendre le cours de Suzon perpétuel; et je trouve dans nos registres que la séance de l'Académie, tenue le 4 mai 1764, a été terminée par la lecture que M. Chaussier a faite, d'un Mémoire critique du projet qu'on a adopté pour rendre le cours de Suzon perpétuel dans la ville.

Les observations de notre confrère ont été sans doute goûtées, puisque le projet critiqué n'a reçu aucune exécution.

Un autre de nos confrères, l'ingénieur Antoine, *Navigation de Bourgogne*, 1774, *p.* 147, *article* xxix, a donné des détails fort étendus à l'occasion d'un *Mémoire pour constater l'utilité et la nécessité de rendre le cours de Suzon pérenne.*

Le sénateur François de Neufchateau reprit cette idée; il se rappelait avec plaisir que l'Académie de Dijon avait encouragé ses premiers travaux; en effet, à la séance du 28 juin 1765, à l'âge de treize ans et demi, il fut élu associé correspondant de l'Académie par

Digitized by Google

une exception à la règle qui fixait vingt-cinq ans pour l'admission. Cette distinction flatteuse ne fut jamais oubliée par celui qui en était l'objet; et voulant donner une preuve de sa reconnaissance, le sénateur François de Neufchateau fit le fonds d'un prix de 500 fr., qui devait être décerné en 1806, sur le sujet suivant, proposé par l'Académie, dans sa séance du 14 fructidor an XIII : *Faire connaître les moyens de rendre Suzon pérenne.*

Nous apprenons par la *Décade Philosophique*, *t.* LI, 1806, 4^e^ *trimestre*, *p.* 125, qu'à la séance publique du 7 septembre 1806, cette question fut retirée et remplacée par celle : *Sur la destruction de la cuscute.*

Mais le prix n'a été décerné ni sur la première ni sur la seconde question. Les travaux qui font jouir aujourd'hui la ville d'une eau limpide et salubre, rendent désormais inutile l'examen de la première question; et la ténuité des graines de la cuscute, la rapidité de la croissance de cette plante, se sont opposées, jusqu'à ce jour, à la découverte du procédé infaillible de sa destruction. »

SUR LES FONTAINES DE MESSIGNY.

« Dans nos Mémoires, *Act. Div.*, 1836, p. 148 (1), j'avais manifesté mes craintes sur l'engorgement des tuyaux de fonte posés pour la conduite des eaux de la fontaine de Jouvence (*Jovis aqua*) à Messigny. Ces craintes se sont malheureusement réalisées, et pendant l'été dernier, le village fut privé d'eau; à la vérité l'engorgement n'a pas été le résultat de la formation des tubercules de fer hydroxydé, comme je le pensais, p. 488 (1), mais de la formation d'un dépôt tophacé calcaire extrêmement abondant.

Digitized by Google

Les habitants de Messigny, voulant remédier à cette privation d'eau, levèrent, au mois d'août, trois cents mètres de tuyaux, depuis l'endroit de la prise d'eau; ils reconnurent que les tuyaux les plus rapprochés de la source étaient entièrement obstrués par un travertin (1), et ils les forèrent au moyen d'une tarière. A mesure que la portion des tuyaux s'éloignait de l'origine du conduit, le dépôt diminuait graduellement; de sorte que de dix à quinze mètres, il restait une petite ouverture; à trente mètres une ouverture plus grande, et ainsi de suite en s'éloignant; à cent cinquante mètres le dépôt avait encore au moins deux centimètres d'épaisseur; à trois cents mètres il n'avait plus que quinze millimètres, ce qui fait présumer que le dépôt doit être à peu près nul à quinze cents mètres : ce qui est certain, c'est qu'on n'en aperçoit point à Messigny.

On en conçoit facilement la raison. Le carbonate de chaux est tenu en dissolution par l'excès d'acide carbonique contenu dans l'eau; l'évaporation de cet excès détermine la précipitation du carbonate de chaux : précipitation qui doit être plus abondante près de la source qu'à une distance éloignée, où l'eau ne parvient qu'après s'être dépouillée du carbonate de chaux qu'elle contenait primitivement.

Le dépôt dans les tuyaux est mamelonné, formé de couches superposées : il est le résultat d'une cristallisation confuse. Il offre une apparence terreuse, conséquemment opaque. La surface des mamelons est granu-

(1) On désigne sous le nom de *travertin* tous les calcaires déposés actuellement par les eaux. Les travertins calcaires ont une couleur jaunâtre, tandis que ceux provenant des eaux sulfureuses sont toujours blancs.

Digitized by Google

leuse; leur texture, analogue à celle du tuf, me rappelle l'opinion de notre confrère, l'ingénieur Antoine, qui attribuait à la fontaine de Jouvence, ainsi qu'à celle de Baise-Mamie, l'amas de tuf qui se remarque avant d'arriver à ces deux sources.

Le tuf déposé dans les tuyaux de conduite explique la présence de la couche calcaire qui, à la seconde source, incruste l'espèce de mousse appelée par les botanistes *Hypnum commutatum*, et qui, à la chute d'eau de la première dans un réservoir, a formé un dépôt très-abondant avec la mousse et l'incrustation.

Comment, d'après ces différents résultats, les analyses de l'eau de la fontaine de Jouvence, soit à Dijon, soit à Paris, n'ont-elles point signalé la grande abondance de carbonate de chaux qu'elle tient en dissolution ? Peut-être a-t-on cru y remédier par l'exposition à l'air et par la chute.

Lors de la construction des fontaines de Messigny, on a, en effet, recouru à la chute d'eau, et à l'exposition du fluide à l'air, dans l'espérance d'obvier à l'inconvénient des dépôts; mais on ne s'est pas rappelé que l'évaporation de l'acide carbonique serait plus abondante à l'air libre que dans le sein de la terre, et qu'il aurait peut-être été plus avantageux de tirer l'eau directement de la source avant de l'exposer au contact de l'air. A Lyon, les dépôts des eaux de sources deviennent très-différents, même pour la même eau aussitôt que la pente varie. Lorsque la pente n'est que de 20 à 60 millimètres par mètre, les dépôts sont presque nuls; mais dans l'endroit où la pente est de 23 centimètres par mètre, le dépôt est très-grand.

M. Magne a publié dans les *Annal. des Sc. nat. de Lyon, tom.* 3, p. 422-423, un mémoire intéressant,

Digitized by Google

intitulé : *de l'Oblitération des canaux parcourus par l'eau ; examen des moyens proposés pour conduire à Lyon les eaux de fontaines, etc.*

La commune de Messigny en faisant venir chez elle, en 1829, les eaux de la fontaine Jouvence (1), espérait jouir d'eaux perpétuelles; elles jaillissaient, en effet, sur la place d'une manière gracieuse; celles du centre retombaient en gerbe dans une petite vasque d'où elles se précipitaient en nappe dans le bassin, qui recevait en même temps celles qui s'écoulaient par la gueule de quatre têtes de lions, placées circulairement sur la colonne située dans son centre.

Ces divers orifices versaient à plein canal tout le volume d'eau contenu dans les tubes de conduite, et les habitants satisfaits pensaient qu'ils jouiraient constamment de l'avantage d'une eau saine et abondante. Leur espérance ne tarda pas à être déçue, car peu de temps après l'érection de la fontaine on s'aperçut d'une diminution notable dans le volume d'eau distribué à Messigny; je crois rendre service, en indiquant les causes qui privent aujourd'hui le village, des eaux sur lesquelles il comptait.

Une de ces causes, la formation d'excroissances tuberculeuses dans l'intérieur des tuyaux de fonte, avait été signalée dans les *Act. Div.*, 1836, *p.* 147-149, *p.* 488 (1), d'après l'observation faite à Grenoble, où

(1) Ce nom de Jouvence dérive de *Jovis aqua*, Jov-aque, d'où Jouvence, c'est-à-dire, eau perpétuelle; comme Jouharbe dérive de *Jovis barba*, barbe perpétuelle. En France plusieurs fontaines portent le nom de *Jouvence* : à l'est de Jublaim (département de la Mayenne) se trouve une fontaine de ce nom, creusée dans un rocher de granite; la tradition rapporte que César venait y prendre des bains.

Digitized by Google

l'on s'est assuré que ces tubercules ferrugineux sont dus à l'oxidation de la fonte ou au développement d'un fer hydroxidé, que l'on peut prévenir par un enduit de ciment hydraulique, comme l'a indiqué M. Vicat.

Dans les *Mémoires de l'Acad. de Dijon*, cités, on témoigne de justes regrets sur la dégradation de la source de la fontaine, dont les eaux, jaillissant alors de la roche et tombant en cascade, coulent aujourd'hui sous les pieds.

Une autre cause peut dépendre des accidents de terrain, qui nécessite la courbure des tuyaux de conduite. Si l'intérieur de ces tuyaux n'est pas bien poli, s'il y a quelque anfractuosité, l'air atmosphérique et même le gaz acide carbonique peut y adhérer, puis se détacher en bulle, qui se place alors au sommet de la courbure et finit à la longue par s'opposer à l'écoulement de l'eau. On ne remédie à cet inconvénient que par l'expulsion de l'air emprisonné, en pratiquant des regards placés sur les portions les plus élevées des arcs saillants des tuyaux de conduite.

La cause la plus puissante qui a causé la diminution du volume d'eau et même son absence dans la commune de Messigny, est l'oblitération de l'intérieur des tuyaux de conduite qui se trouve rempli par du carbonate de chaux. Il paraît que lors de l'examen des eaux de la fontaine Jouvence, on a négligé la considération de leur propriété incrustante, démontrée sur l'*Hypne glauque*, Dec., *Fl. franç., tom.* 2, *p.* 522, *n°* 1345, qui tapisse l'endroit de la chute artificielle, et signalée depuis longtemps par l'ingénieur Antoine qui regardait la masse tophacée, située au-dessous de la source, comme un dépôt formé par ses eaux.

Quoi qu'il en soit de cette opinion, les eaux de la fon-

Digitized by Google

taine Jouvence, sortant du terrain appelé *Fullers-earth*, jouissent de la propriété incrustante. L'excès d'acide carbonique tenant en dissolution le carbonate de chaux, le laisse déposer lorsque par son exposition à l'air cet excès d'acide est évaporé : c'est ce qui a lieu par suite de la disposition actuelle de l'eau avant d'être parvenue à l'endroit où les tuyaux de conduite la reçoivent. On peut présumer que si l'eau eût été reçue immédiatement de la source avant son exposition à l'air, l'excès d'acide carbonique qu'elle contient aurait prévenu l'incrustation des tubes. »

SUR LES COTYLÉLITES.

« J'avais donné le nom de *Cotylélite* à une pétrification trouvée dans le Lias, aux environs d'Arbois; elle ressemblait à un bras de *Sépiateuthis*, et les tubercules imitaient les ventouses du bras d'un poulpe; par les stries rayonnées de leur surface, on pouvait les comparer à la prunelle et à l'iris de l'œil; ils me rappelaient ces espèces de bufonites très-jolies qu'en 1794 le savant professeur Jean Hermann nous montrait à Strasbourg. Ces bufonites présentaient à leur surface un œil ou une prunelle; elles étaient désignées sous le nom d'*yeux de serpent* dans l'île de Malte, et vulgairement sous celui de *Chélidoine minérale* ou *pierre d'hirondelle*, parce qu'on croyait que ces pétrifications se trouvaient dans les nids de cet oiseau.

Désirant connaître l'animal auquel appartenait l'échantillon que m'avait communiqué un naturaliste habile, le major Carré, mort il y a quelques mois, j'ai fait des recherches qui ont été couronnées du succès, et je me suis assuré que cet échantillon curieux était le

Digitized by Google

vomer d'un poisson appartenant à la famille des pycnodontes ou poissons à dents épaisses (1), et nommé par M. Agassiz *Gyrodus umbilicatus*. »

SUR UN OS PAPILLONIFORME.

« Parmi beaucoup d'objets (2) rares conservés dans le cabinet de M. Bertholomey, j'ai observé un os d'une forme singulière, et dont l'aspect ne peut pas mieux être comparé qu'à celui d'un papillon à queue, les ailes à demi relevées sur le corps.

La texture de cet os fait connaître qu'il appartient à un vertébré à sang froid.

N'ayant encore rencontré dans aucun ouvrage l'indication d'un os aussi singulier, j'ai prié M. Bertholomey de me le confier, pour l'imiter en cire et pour en faire une description exacte.

(1) Ces poissons ont pour caractère principal l'armature particulière qui revêt tout l'intérieur de leur bouche comme d'une sorte de pavé formé par des dents épaisses, cylindriques et aplaties, dont les débris, connus sous le nom de bufonites, se rencontrent en abondance dans toute l'étendue de la formation oolitique.

On voit, pl. 27e, fig. 3, une série formée de cinq rangs de ces dents palatines du pycnodus trigonus de Stonesfield, et la fig. 2 représente une série de dents palatines semblables, fixées sur le vomer du gyrodus umbilicus de la grande formation oolitique de Durrheim, dans le duché de Bade. Voyez à ce sujet *la géologie et la minéralogie, par Buckland*, 1838, *tom.* 1, *p.* 246, vomer du gyrodus umbilicatus, provenant de la grande oolite de Durrheim, dans le duché de Bade. (Agassiz), *tom.* 2, *p.* 53, *pl.* 27e, *fig.* 2. Gyrodus. Palatal teeth.

(2) Tels que Coronule tubicinelle.

Opercule du *Solarium Herberti*, cadran d'Herbert, etc.

Digitized by Google

Cet os a deux surfaces, l'une concave lisse, que je pense être crânieuse, et l'autre légèrement convexe, que j'appelle palatine. Le disque de cette dernière offre une multitude de rugosités rayonnantes qui, par leur assemblage, forment une saillie générale, dont le pourtour n'atteint pas le bord de l'os, laissant une large bande lisse qui forme comme une bordure. La partie postérieure de ce que j'appelle les aîles, offre de chaque côté un prolongement obtus qui fortifie la comparaison dont j'ai parlé plus haut.

Les bords présentent des sinuosités très-marquées. Dans l'espace angulaire de cet os, se trouve antérieurement un stylet subuliforme incliné, à base large, que je suppose être l'éthmoïde, à raison de ce que sous cette base on voit deux ouvertures par lesquelles passaient les nerfs olfactifs.

Dans l'espace angulaire, on voit trois apophyses, deux latérales et une médiane.

L'apophyse médiane, inclinée d'arrière en avant, adhère aux deux aîles latérales par des prolongements que l'on peut comparer aux filets par lesquels, dans les plantes dycotylédones, le germe adhère aux lobes. La partie postérieure de cette apophyse est lancéiforme, et la portion antérieure, imitant un solide trièdre, se termine par une pointe courte et aigue.

Au-dessous des prolongements qui unissent le vomer aux palatins, se trouvent deux ouvertures qui aboutissent à une fente transversale commune, située entre le bord antérieur de l'os, et un collier aplati qui reçoit la partie antérieure de la massue du style; les branches de ce collier sont comprimées, élargies et forment les deux apophyses latérales dont j'ai parlé plus haut.

Digitized by Google

Cuvier, *Ossemens fossiles, tom.* 5, 2e *partie, pl.* XI, *fig.* 7, représente la figure de cet os qui appartient à une tortue.

cc. Les palatins entourés en arrière et en dehors des os ptérygoïdiens, ss.

t. Petite partie triangulaire du corps du sphénoïde.

d. Le vomer.

Tous ces os sont soudés dans l'échantillon que j'ai examiné. »

SUR UNE PEZIZE NON DÉCRITE.

« L'étude des plantes cryptogames fournit des considérations importantes, fondées sur la localité où on trouve ces plantes.

J'ai déjà eu occasion de faire connaître une pezize blanche, que je n'ai jamais vue que sur les seaux de chêne dont on se sert pour extraire l'eau des puits. *Act. Div.*, 1832, p. 12.

Aujourd'hui j'en présente à l'Académie une nouvelle espèce à laquelle je donne le nom de Pezize du Bry, *Peziza Briiseda*, Nob., parce qu'elle ne se trouve que sur une espèce de mousse très-commune dans nos environs, et appelée Bry-Coussinet, *Bryum pulvinatum*, Linn., *Dicranum pulvinatum*, Sw., *Fl. Fr.*, *tom.* 2, *p.* 478, *n°* 1253.

Cette pezize croît sur les tiges de cette mousse : elle est d'un rouge de brique, de consistance de cire, offrant fréquemment une sorte de cupule dont les bords sont légèrement déchiquetés. Dans ses plus grandes dimensions, son diamètre est de trois millimètres, mais il est souvent beaucoup moindre. Quelquefois au lieu d'une surface concave, la cupule offre une surface con-

Digitized by Google

vexe, mais alors la plante n'a pas acquis tout son développement.

Cette espèce de Pezize se rapproche de la Pezize lenticulaire sessile, *Peziza lenticularis*, Fl. Fr., tom. 2, p. 76, n° 195, qui croît fréquemment en automne sur la coupe horizontale des vieilles souches, sur les pieux, les arbres à demi-pourris; elle y est toujours extrêmement nombreuse. L'espèce dont je parle ne se trouve que sur les tiges vivantes du Bry-Coussinet où elle croît isolément. »

SUR DIVERSES ALTÉRATIONS VÉGÉTALES.

« Les plantes cryptogames parasites intestinales jouent un très-grand rôle dans le règne végétal; elles donnent naissance à une multitude d'accidents, attribués jadis à une cause étrangère et hypothétique; mais une étude plus suivie, et des observations faites avec plus de méthode et plus de constance, ont démontré la véritable cause de ces accidents.

La plante dont je vais entretenir l'Académie et dont des échantillons trouvés au mois de juin sont déposés sur le bureau, fournit une nouvelle preuve de l'assertion avancée plus haut; cette plante donne une couleur noire aux feuilles vivantes et aux stipules de la gesse tubéreuse, connue dans notre pays sous la dénomination vulgaire d'*anote*, tirée de l'Allemand *erd nut*, noix de terre.

Examinée plus attentivement, cette espèce, de la famille des hypoxylons, présente sur les deux surfaces des feuilles une tache noire de forme et de dimension variables, dans le principe : ces taches sont alors entourées d'une bordure d'un vert jaunâtre; mais à me-

Digitized by Google

sure qu'elles s'étendent, la bordure disparaît par suite de l'envahissement de la totalité de la feuille.

Cette espèce de plante est d'un noir mat, plus intense, et comme velouté à la surface supérieure, moins foncé et lisse à la surface inférieure; examinée à la loupe, elle laisse apercevoir de petits grains un peu luisants, absolument semblables aux petits yeux lisses (*stemmata*) de certains insectes diptères et tétraptères; ces pustules sont tantôt séparées, d'autres fois rapprochées et confluentes de manière à former des lignes irrégulières.

Lorsque cette plante commence à paraître, elle forme une tache noire entourée d'une zône jaunâtre, qui conserve encore la souplesse de la feuille; mais cette zône ne tarde pas à devenir noire, et la feuille entière prend cette dernière couleur.

Par suite de l'existence de cette plante parasite intestinale, la totalité du parenchyme de la feuille et de la stipule est altérée; la feuille offre alors une consistance coriace, un peu sèche; elle perd sa souplesse, devient fragile et finit par se détacher.

N'ayant trouvé cette cryptogame indiquée dans aucun ouvrage français, j'ai voulu la signaler à l'Académie, et pour en faciliter la connaissance, je l'appellerai *Xyloma chamæbalani*, parce que les anciens botanistes Dodoens et Tabernæmontan ont décrit la gesse tubéreuse sous le nom de *Chamæbalanus*.

A la séance précédente, j'ai fait connaître le résultat fâcheux de la présence de l'*Uredo cruciferarum* qui rend monstrueuse la fleur de la moutarde des champs, *Sinapis arvensis*. Depuis, j'ai retrouvé de nouveaux échantillons dans lesquels le désordre est bien plus considérable, puisque toutes les parties de la fleur sont atteintes et déformées. J'ai remarqué, en outre, que plusieurs de ces parties

Digitized by Google

étaient recouvertes de filaments et de grains blancs développés sur elles ; les filaments sont absolument semblables à ceux des moisissures commençantes, et les grains avaient une certaine analogie avec ceux de l'érineum naissant sous les feuilles de l'érable ou sous celles du hêtre ; de sorte qu'il serait possible que ces plantes cryptogames vécussent les unes sur les autres.

Dès 1737, Weinmann Phytant, tab. 274, lit. e., sous le titre *Bursa pastoris monstrosa major*, a donné sans aucun détail, la figure d'un échantillon de bourse à berger, défiguré et monstrueux ; mais pour peu qu'on se soit occupé de pathologie végétale, on ne tarde pas à connaître que l'échantillon signalé par Weinmann, doit appartenir à ceux rendus monstrueux par la présence et le développement de l'*Uredo des crucifères*.

Tous les êtres organisés sont doués d'un principe de vie qui préside à l'exercice de toutes leurs fonctions et au jeu de tous leurs organes. Ce principe de vie, dans l'état normal, agit d'une manière régulière ; il est en même temps doué du pouvoir de remédier à l'action d'obstacles dirigés contre lui dans des circonstances particulières, par des agents extérieurs qui, troublant son exercice régulier, les forcent à se livrer à de nouveaux efforts. Les végétaux nous offrent fréquemment les preuves de cette assertion, puisqu'ils sont assujettis à l'action soit de plantes parasites, soit d'animaux de la classe des insectes.

Ces altérations étaient connues jadis sous le nom de monstruosités ; je trouve dans les Mémoires de notre Académie, 1774, tom. 2, p. xxxi, une observation de M. Picardet, prieur de Neuilly, sur un pied de colza qu'il a fait voir et dont une partie était déformée. M. Picardet cherche à donner une explication de ce

Digitized by Google

phénomène ; à cette époque on ne connaissait pas les plantes cryptogames intestinales ; aussi l'explication est-elle loin d'être satisfaisante. Les altérations que j'ai fait voir, l'année passée, à l'Académie sur la moutarde des champs, et cette année sur le colza, apprennent qu'elles sont dues à la présence et au développement de l'uredo des crucifères sur tous les organes de la fleur de ces végétaux. J'ai pensé qu'il était nécessaire de rappeler l'observation du prieur de Neuilly, pour prouver le soin avec lequel nos prédécesseurs recueillaient les faits extraordinaires.

Les plantes sont altérées dans la forme de leur organes non-seulement par des végétaux parasites, mais encore par des insectes dont les piqûres donnent naissance à des élévations, à des tubérosités, à des difformités de feuilles, appelées galles ou fausses galles suivant qu'elles sont produites par des cynips ou par d'autres insectes.

Parmi les galles les unes sont lisses, les autres sont couvertes de tubercules ou entourées de filaments ; comme on le voit sur le bédeguar du rosier sauvage.

Les fausses galles (*Act. Div.*, 1840, *p.* xxxii) sont les unes lisses, les autres velues, telles que celles communes sur le serpolet, et les autres couvertes de poils rudes, comme on l'observe à l'extrémité des branches de l'aubépine et aux articulations de certaines graminées (1).

En examinant au mois de juin des haies d'aubépine, on voit souvent à l'extrémité des branches ou des

(1) Galles chevelues du gramen, 1836, p. 191, produites par une cécidomyie et non par un cynips. Geoffr., tom. 2, p. 303, n° 19, qui n'avait pas vu l'insecte parfait, a par analogie attribué cette galle à un cynips. *Ency.* v, *p.* 789, n° 83.

Digitized by Google

rameaux un paquet de feuilles réunies ; elles sont de diverses dimensions, plissées plus ou moins régulièrement ; leurs surfaces, au lieu d'être lisses, sont couvertes de prolongements plus ou moins longs, imitant de gros poils roides. C'est un effet analogue à celui du bédeguar chevelu du rosier sauvage.

Cette apparence est le résultat de la présence de larves apodes, sociales, placées à la base des feuilles et appartenant à un diptère du genre cécidomyie, genre dont beaucoup d'espèces produisent par le dépôt de leurs œufs des fausses galles sur les plantes. J'ai appelé cécidomyie de l'aubépine, *Cecidomyia oxyacanthæ*, celle qui se trouve sur l'épine blanche.

L'altération qu'elle produit affecte peu l'épine blanche, à raison de la vigueur avec laquelle pousse cet arbuste. Lorsque les insectes sont parvenus à l'état parfait, les feuilles altérées noircissent, se dessèchent, et de nouveaux rejets se manifestent à l'extrémité de la branche.

En examinant au mois de juin les fruits du Cytisus adami, je vis les légumes gonflés par la présence du *Cynips testacea*.

Les gousses des *Cytisus vestitifolius*, *Coronilla emerus*, *Cytisus adami*, sont gonflées par la présence de la larve sociale du *Cynips testacea*. Voy. *Journ. du Comité central d'agriculture*, 1842, *tom.* VI, *p.* 181 (2).

Les fleurs de Dompte venin, celles du Trèfle, sont arrêtées dans leur développement par des larves de cécidomyies qui y occasionnent de fausses galles.

Il est une foule d'altérations végétales qui ne reconnaissent pas d'autre cause.

Les feuilles de la saponaire présentent assez fréquemment des taches blanches irrégulières, entièrement diffé-

Digitized by Google

rentes de celles résultant de l'érosion du parenchyme par la larve de la *Tinea saponariella*, Nob. *Ornix otidiprunella*, dont on peut voir les fourreaux depuis le mois de juin jusqu'au mois d'octobre.

Les taches dont je veux parler résultent bien, à la vérité, de la disparition du parenchyme de la feuille; mais cette disparition laisse apercevoir des nervures très-distinctes sur une membrane blanche transparente, qui me paraît résulter de l'application intime des épidermes des deux surfaces des feuilles.

J'ai remarqué fréquemment sur les feuilles de saponaire, *Saponaria officinalis*, différentes taches dont la cause est différente, et, comme il est toujours satisfaisant de la connaître, je vais entrer dans quelques détails à ce sujet. Toutes ces taches sont blanches par suite de la destruction ou de l'absence du parenchyme.

Les unes sont uniformes et l'on remarque ordinairement sur la membrane inférieure de la feuille une ouverture circulaire par laquelle la larve minuse d'une teigne à fourreau prismatique s'introduit entre les deux membranes de la feuille pour en ronger le parenchyme.

Cette larve a été signalée par Réaumur, *Ins.*, *tom.* III, *tab.* 8, *fig.* 19-24. Le fourreau prismatique à quatre pans est souvent recouvert de petits grains blancs.

L'insecte parfait est désigné sous le nom d'*Ornix otidiprunella*.

Une autre espèce de tache transparente, de forme irrégulière, est le résultat de la réunion des deux membranes, par suite de l'érosion du parenchyme par la larve d'un petit coléoptère appelé par Huber sub-coccinelle de la saponaire, *Coccinella impunctata*, Fab. *C. 24 punctata*, Fab. *Coccinella globosa*, Illig. Ces

Digitized by Google

taches sont différentes des premières ; elles présentent des nervures nombreuses qui leur donnent un aspect agréable. Voilà donc une coccinelle phytophage et aptère, qui n'est nullement aphidivore, comme la majeure partie de ses congénères.

La troisième sorte de tache que présentent les feuilles de saponaire sont circulaires blanches avec des points noirs ; elles sont le résultat de la destruction du parenchyme par la présence de la plante parasite intestinale appelée sphérie de la saponaire, *Sphæria saponariæ*, Dec., *Flor. franç.*, *tom.* v, *p.* 146, *n°* 806.

M. Grynat, notre confrère, m'ayant parlé d'une cryptogame qui se trouvait sur les feuilles du tulipier, *Liriodendron tulipifera*, cultivé au jardin de botanique, je me suis empressé d'en recueillir des échantillons, que j'ai reconnus appartenir au genre Xyloma.

Cette plante cryptogame se montre sur les feuilles en juillet ; elle offre des taches rondes plus ou moins régulières et séparées, formant une légère saillie sur la surface supérieure de la feuille, et présentant des taches rousâtres à la surface inférieure.

Je lui donne le nom de *Xyloma liriodendri*.

Cette plante cryptogame qui se trouve seulement sur les feuilles, diffère par sa couleur brune intérieure de la *Sphæria rufa*, dont l'intérieur est blanchâtre, qui croît en Amérique sur le bois et les rameaux des tulipiers.

Une autre plante cryptogame appartenant à la famille des urédinées, se remarque toute l'année sur la surface inférieure des feuilles de la berle nodiflore, *Sium nodiflorum*, qui couvre les eaux de la fontaine de Larrey et celles des fontaines des Chartreux.

Elle se reconnaît par sa couleur blanche et se pré-

Digitized by Google

sente sous la forme de petits globules qui, examinés à la loupe, offrent une multitude de petits grains disposés sur des lignes enchevêtrées.

Je lui donne le nom d'*Uredo* de la berle, *Uredo nodiflori.*

L'*Uredo cytis* se voit en juillet et août, à la surface inférieure des feuilles de l'aubours. »

ALTÉRATION DES FEUILLES DE L'ORME.

« Dans la séance précédente, j'ai eu l'honneur de soumettre à l'Académie des altérations curieuses de végétaux produites par des attelabes; aujourd'hui je vais lui faire connaître une autre altération.

En examinant, au mois de mai, les feuilles de l'orme, on remarque sur elles deux sortes de vessies; l'une verte plus ou moins grosse, produite par des pucerons renfermés dans leur intérieur; l'autre brune, constamment placée sur les bords, est le résultat de la séparation des deux membranes desséchées et gonflées de la feuille, dont le parenchyme est rongé par une larve apode, alongée, fusiforme; son corps est divisé en douze anneaux très-distincts; sa tête écailleuse, noire, est armée de mâchoires dures.

Lorsque la larve a atteint son dernier degré de développement, elle construit dans l'intérieur de cette vessie une coque roussâtre imitant un réseau formé de fils lâches. C'est dans cette coque que la larve subit ses transformations. La chrysalide elliptique présente à la partie antérieure, quelques poils, et deux petits points noirs placés au-dessus des yeux; à la partie postérieure du corps se trouve un petit prolongement noir, fourchu; elle reste quinze jours dans cet état; sur la fin de mai

Digitized by Google

ou dans les commencements du mois de juin, l'insecte parfait sort de son enveloppe, passe l'hiver dans les gerçures des écorces, et se réveillant au printemps, la femelle pond sur les feuilles.

L'histoire de cet insecte a été donnée, en partie, par Réaumur, par Degeer; elle se trouve consignée aussi dans l'*Encyclopédie méthodique, Hist. nat., tom.* V, *p.* 523, *sp.* 230, où l'insecte est appelé charançon sauteur de l'orme.

Les entomologistes lui donnent le nom d'*Orchestes viminalis*, Olivier.

Je n'ai d'autre mérite, dans la présente note, que d'avoir précisé les diverses époques des transformations, et d'avoir fourni aux curieux les moyens de répéter des observations très-intéressantes. »

SUR LE ROSIER JAUNE SOUFRE. *Rosa sulfurea.* Ait.

« Cet arbrisseau, originaire, dit-on, d'Orient, est cultivé dans les jardins sous le nom de Rosier jaune, *J.-B. Hist.* 2, *p.* 48.

C. Bauhin, *Pinax, p.* 483, XII, en signale deux variétés « dont l'une, dit-il, fleurit complétement et l'autre s'épanouit avec difficulté » : probablement à raison de l'éclatement latéral de son calice, dont Bauhin ne parle pas.

Il me paraît difficile d'admettre les deux variétés signalées par Bauhin.

Cette année, j'ai vu des pieds de rosier jaune, couverts de fleurs épanouies bien régulièrement, offrant une multitude de pétales très-chiffonnés et fortement entassés. Ces mêmes pieds, les années précédentes, offraient des fleurs mal épanouies, et d'une manière

Digitized by Google

irrégulière, par suite de la rupture latérale de leur calice.

Cette différence s'expliquera facilement en comparant la manière dont la saison se comporte. Cette année, 1840, très-sèche, n'a pas fourni à la sève de ce rosier cette exubérance que la pluie lui procure ; alors la fleur s'est épanouie régulièrement et sans difficulté. Si la saison est pluvieuse, l'excessive abondance de sève se porte inégalement aux diverses parties de la fleur, et le calice, en éclatant, ne peut soutenir les pétales d'une manière régulière.

Une belle variété d'œillet nous offre ce même phénomène, auquel les amateurs remédient, en fendant le calice et soutenant les pétales avec des cartes. Le succès de cette opération avait fait naître l'idée de recourir, pour le rosier jaune, à un procédé analogue : on avait conseillé d'inciser régulièrement le calice, en y pratiquant deux courtes incisions opposées ou quatre en croix.

Je me proposais de mettre en pratique ce conseil ; mais l'épanouissement régulier de la rose jaune ne m'a pas fourni, cette année, l'occasion de recourir à ce procédé qui paraît fort rationnel. »

SUR UNE FLEUR MONSTRUEUSE DE VIOLETTE HÉRISSÉE, *Viola hirta.*

« Lorsque le hasard nous présente un fait tératologique rare, il est important de le noter, afin de le comparer avec le fait normal. Tel est le motif pour lequel je soumets à l'Académie la description suivante, d'une fleur qui me paraît d'autant plus intéressante qu'elle ajoute un fait de plus aux altérations végétales dont j'ai déjà entretenu la Compagnie, 1840, *p.* xxi, 1832, *p.* 25 *et* 196, 1836, *p.* 162, en parlant d'une fleur

Digitized by Google

de violette odorante à trois éperons qui a son analogue dans la fleur de violette hérissée, représentée par M. Decandolle, *pl.* 45, *fig.* 3, *tom.* 2, *p.* 282.

La fleur non éperonnée et à sept pétales dont je veux parler, est un peu moins grande que les fleurs normales; les folioles du calice sont plus petites et plus étroites, mais toujours au nombre de cinq.

Le pétale qui dans les fleurs de cette espèce est éperonné, est dans la fleur que je décris, remplacé par trois autres pétales de moindre dimension, dont la base de celui du milieu sur laquelle on voit extérieurement un rudiment d'éperon, est recouverte à la face antérieure par la base des deux autres pétales qui se croisent.

Ainsi, dans la fleur que j'examine, le pétale éperonné est remplacé par trois pétales simples, dont les deux intérieurs présentent à leur base des poils blancs un peu moins nombreux, à la vérité, que ceux situés à la base des deux ailes ou des deux pétales latéraux des fleurs normales, c'est-à-dire ordinaires, de la violette hérissée. Cette disposition est entièrement différente de celle de la *Viola hirta* peloriée, à deux, trois, quatre et cinq éperons, représentée *pl.* 45, par Decandolle, *Organographie végétale*, *tom.* 1, *p.* 519, *tom.* 2, *p.* 282.

Celle que je fais connaître étant sans éperon et offrant sept pétales, ne me paraît pas encore avoir été décrite, quoique depuis longtemps on sache que la violette odorante à fleurs doubles n'offre point d'éperon. »

SUR UNE FLEUR MONSTRUEUSE DE MOUTARDE DES CHAMPS, *Sinapis arvensis*.

« Les monstruosités végétales étant aussi intéressantes à étudier que les monstruosités animales, j'ai pensé

Digitized by Google

qu'il ne serait pas hors de propos de faire connaître à l'Académie celle que le hasard m'a fait rencontrer ces jours derniers.

Un pied vigoureux de moutarde des champs me présenta une branche sur laquelle, parmi des siliques et des fleurs, j'en remarquai deux dont la singularité me frappa.

L'inférieure offre à la partie supérieure du pédoncule un renflement considérable, résultat de l'altération profonde des sepales du calice, des pétales de la corolle et des étamines.

Ce seul pétale saillant, très-volumineux, offrait la figure d'un pochon; l'onglet grossi et violet représentait la queue ou le manche, et le limbe courbé sur lui-même imitait la cavité du pochon.

Deux étamines étaient converties en cornes vertes, et la silique, rejetée horizontalement sur le côté, ne participait point à l'altération des autres parties de cette fleur. Une autre fleur présentait deux pétales déformés : un de ces pétales, d'un vert foncé, avait la forme d'un cuilleron qui posait immédiatement sur le réceptacle; un autre pétale commençait à se déformer par l'onglet, mais la partie supérieure du limbe conservait encore sa forme et sa couleur, il restait deux étamines et le style intacts.

Il ne suffit pas de décrire les monstruosités, il est important d'en reconnaître la cause; heureusement l'échantillon que je dépose sur le bureau fournit tous les moyens de s'en assurer.

La couche blanche qui recouvre le pochon de la première fleur décrite, dénote la présence d'une plante intestinale désignée sous le nom d'*uredo des crucifères*, uredo cruciferarum. Or, chez les végétaux comme chez

Digitized by Google

les animaux, la présence des parasites intestinaux cause des accidents et des altérations de diverse nature.

Dans le cas présent l'uredo détruit, par sa présence, l'organisation des parties de la fleur, excepté cependant le pistil ; et suivant son développement il atrophie quelques parties et cause une hypertrophie à d'autres parties.

Des observations analogues ont été déjà faites; il en est de décrites et de figurées dans les *Actes de la Société linnéenne de Bordeaux*, 1832, *tom.* v, *p.* 61. Mais ne les ayant pas dans ce moment à ma disposition, je ne puis dire si mon observation a été déjà signalée dans l'ouvrage que je viens de citer. »

DÉCOUVERTE DE LA LARVE DU CRIOCÈRE A DOUZE POINTS.

« L'étude des insectes offre continuellement des découvertes bien propres à satisfaire les observateurs, en leur faisant connaître non-seulement la forme variée sous laquelle ces êtres se présentent dans les différentes époques de leur existence, mais encore les différentes substances qui leur servent de nourriture.

N'ayant encore trouvé dans aucun des ouvrages d'entomologie, que j'ai pu consulter, l'indication du lieu où se trouve la larve du criocère rouge à points noirs, j'ai cru devoir communiquer à l'Académie ce que j'ai observé.

Je rappellerai d'abord que cet insecte est moins commun sur l'asperge que le criocère porte-croix de cette plante ; telle est sans doute la cause qui s'est opposée à ce que les entomologistes aient pu s'occuper d'en rechercher la larve.

Le hasard me l'a fait découvrir dans les baies de

Digitized by Google

l'asperge ; elle se présente sous la forme d'un ver hexapode, gros et dodu ; sa tête est petite, et le premier anneau formant le col est chargé de deux taches noires.

Cette larve vit isolée dans l'intérieur des baies de l'asperge, dont elle dévore toutes les graines ; lorsqu'elle a atteint son dernier degré de développement, la baie se détache, tombe, l'insecte en sort pour se retirer dans la terre où il forme sa coque afin d'y subir ses métamorphoses.

Si au mois de juin on se promène dans les vignes des environs de Dijon, on remarquera au pied de plusieurs tiges d'asperge une assez grande quantité de baies étalées sur le sol. Si l'on veut les examiner, on les trouvera vides, parce que les graines ont été mangées. En recueillant celles qui ne sont point percées et les plaçant dans une boète, on ne tardera pas à voir sortir de chacune d'elles la larve qui y est contenue et qui rendra par la bouche une abondante quantité d'une liqueur visqueuse qui se coagule sur-le-champ et qui sert à former dans la terre la cavité dans laquelle la larve se transformera en chrysalide.

D'après le lieu occupé par la larve du criocère à douze points, on serait tenté de la croire à l'abri des attaques d'un ennemi. Il n'en est rien, puisqu'elle devient la proie de la larve de deux insectes, dont l'une est celle d'un chalcis, et l'autre celle d'une petite espèce d'ichneumon noir, à pattes et ventre fauves, désigné sous le nom d'*ophion inculcator*. Gmelin, *S. n.*, *p.* 2695, *n°* 49, rapporte, d'après Linné, mais à tort à cette espèce, le synonyme de Réaumur qui appartient très-certainement à l'*ophion luteus*. Aussi dans l'*Encyclop. méthodique, Hist. nat., tom.* VII, *p.* 192, *n°* 144,

Digitized by Google

et tom. VIII, *p.* 513, *n°* 33, Réaumur n'a pas été cité sous l'ophion inculcateur.

A la fin de juin 1842, une femelle de criocère à douze points, renfermée dans un cornet de papier, a déposé contre ses parois des œufs cylindriques, obtus aux deux extrémités; ils sont beaucoup plus petits que ceux du criocère de l'asperge; par leur couleur ils se confondent avec celle des baies sur lesquelles on les aperçoit difficilement, parce qu'il n'y en a jamais qu'un déposé sur chaque baie.

Les larves que j'avais recueillies au mois de juin se sont montrées sous forme parfaite dans le milieu de juillet, d'où il faut conclure que le criocère à douze points passe l'hiver dans l'état parfait pour se montrer à la fin de mai ou au commencement de juin de l'année suivante.

Sur la fin de juillet j'ai vu une assez grande quantité de baies d'asperge profondément rongées, je n'ai pu m'assurer si cette altération était le fait du criocère à douze points ou d'un autre insecte; à la même époque j'ai trouvé entre les feuilles d'asperge une petite masse globuleuse, blanche, soyeuse, beaucoup plus petite qu'un grain de chanvre. De ce petit globule est sorti l'hémérobe perle, *hemerobius perla*, en soulevant un couvercle circulaire analogue à celui qui se remarque sur la coque de la tenthrède du pin, *lophyrus pini*, et sur les œufs de plusieurs espèces de *cimex*. »

SUR LA COQUE DU CRIOCÈRE TOUT BLEU.

« Au mois de juin j'ai trouvé, appliquée sur une feuille de froment, une coque ovoïde, blanche, aplatie d'un côté et formée par l'endurcissement d'une liqueur résineuse; après une quinzaine de jours sortit

Digitized by Google

de cette coque le criocère tout bleu, *lema cyanella*; que l'on regarde comme le mâle du criocère à corcelet rouge, *chrysomela melanopa*, Linn., dont Réaumur, *Mém.*, *tom.* 3, *p.* 232, a donné l'histoire.

Je signale cette coque du criocère tout bleu, parce qu'elle fait exception à la manière dont les criocères, d'après les auteurs, construisent les leurs. « Les larves de criocères, disent-ils, se métamorphosent en terre dans une espèce de coque ressemblant à de petites mottes de terre; leurs parois sont enduites en dedans d'un vernis brillant et argenté. » Il y a donc un inconvénient à généraliser, pour un genre, des habitudes qui ne sont pas celles de toutes les espèces réunies sous ce genre. Réaumur était plus réservé; aussi en parlant du criocère à corcelet rouge, il dit : « Je ne sais si les vers (larves) de ces scarabés (criocère à corcelet rouge) se font en terre des coques semblables à celles des vers du lys (criocère rouge); je n'ai osé fouiller la terre dans laquelle ils étaient entrés. Après qu'ils en ont été sortis, j'ai brisé la terre; mais je n'y ai point trouvé les coques que je cherchais. » *Réaum.*, *Ins.*, *tom.* III, *p.* 233. »

OBSERVATIONS ENTOMOLOGIQUES DIVERSES.

« 1. A la fin de mai et dans le courant de juin j'ai vu les fruits du *Cytisus adami*, du *Cytisus sessilifolius*, et ceux du *Coronilla emerus*, gonflés par la présence d'une larve apode, d'où est sorti le *cynips testacea*, Gmel. *Journ. d'agr. de Dijon*, 1842, *tom.* VI, *p.* 181 (2).

2. D'une tige de vipérine, ramassée au mois de mai et contenant une chrysalide, j'ai obtenu dans les premiers jours de juin la cicindèle verte à points rouges, Geoff. *Malachius bipustulatus*, Fab.

Digitized by Google

3. Au mois d'août j'ai trouvé sur les feuilles de l'éclaire, *Chelidonium majus*. plusieurs amas considérables d'œufs globuleux, striés, et présentant à la loupe une forme très-agréable. Ils avaient été pondus par la femelle de la phalene, représentée par Rœsel, *Ins., tom.* IV, *addit., tab.* 29, et appelée *phalæna deaurata* par Goeze, *Ins., tom.* 3, *p.* 205, *n°* 62. Elle était désignée sous le nom de *Noctua crassa* dans la collection entomologique de M. le major Carré, dont la mort récente laisse un vide dans la science.

4. Au mois de mai et au mois de juin j'ai remarqué sur le froment une feuille contournée de manière à former une espèce de cornet fermé par un tissu soyeux.

Sur l'extrémité d'une grappe de siliques de moutarde blanche j'ai trouvé deux nids pareils placés à côté l'un de l'autre.

Curieux de connaître à quelle espèce d'insectes appartenaient ces nids, j'en ai ouvert un dans lequel se trouvaient des œufs réunis dans un cocon roussâtre de forme lenticulaire.

Ce cocon était renfermé dans une tente close formée de soie blanche, avec la mère, dont l'attachement pour sa postérité est si vif qu'elle se laisse toucher sans bouger et sans s'en séparer.

C'est une araignée désignée sous le nom d'épeïre tubuleuse, *epeira tubulosa*, Ency., Hist. nat., tom. X, p. 762.

Cette araignée, d'un gris foncé, a été connue de Lister, *de araneis, p.* 40, *tit.* VII, *fig.* 7. Elle présente sur l'abdomen une ligne dorsale blanche qui coupe environ quatre lignes transversales arquées, de même couleur, dont la concavité est tournée du côté de la tête; on dirait d'après leur disposition des indications

Digitized by Google

d'un thorax, elles imitent le vêtement dont les sa timbanques se revêtent pour représenter un squelette.

Les œufs de cette espèce d'araignée sont réunis sous forme lenticulaire dans une enveloppe soyeuse, roussâtre, formée de deux battants rapprochés, que le plus léger effort suffit pour séparer.

5. Pendant tout l'été on peut observer sur diverses plantes, mais principalement sur le chardon roulant, *Eryngium campestre*, un nid campaniforme, très-singulier et dont l'ouverture regarde le sol. Ce nid forme une voûte protectrice sous laquelle une araignée se tient près du globule soyeux, grisâtre, renfermant les œufs. Ce nid est façonné par l'araignée à nervures, que Lister, *de araneis*, *p.* 51, *tit.* XIII, *fig.* 13, a parfaitement décrite; elle est mentionnée dans l'*Encycl. méth.*, *Hist. nat.*, *tom.* IV, *p.* 210, *sp.* 41, sous le nom d'*Aranea nervosa*. Walknaer l'appelle *Theridion nervosum*, je l'ai mentionnée, *Act. Divion.*, 1829, *p.* 113, sous la fausse dénomination d'araignée nourrice, *Clubiona nutrix*.

SUR L'ARAIGNÉE LABYRINTHIQUE. *Aranea labyrinthica*.

« Ayant à plusieurs reprises entretenu l'Académie de diverses espèces d'araignées, j'ai cru devoir lui communiquer quelques observations sur celle-ci. Au mois de mai et pendant l'été, on remarque quelquefois sur le gazon des toiles très-étendues, d'un tissu serré, qu'il ne faut pas confondre avec celles fabriquées par les larves sociales de la *phalena castrensis*, et qui se trouvent également sur le gazon, mais qui sont d'un tissu plus lâche.

Les toiles filées par l'araignée labyrinthique présentent une grande nappe terminée par un entonnoir,

Digitized by Google

dont le tube, d'un diamètre assez grand, se prolonge dans une cavité souterraine. C'est à l'orifice de ce tube que l'araignée se tient en embuscade pour aller saisir les insectes arrêtés par les fils simples jetés à une assez grande distance et venant tous se terminer à la vaste toile horizontale fabriquée par notre araignée, dont l'histoire a été donnée très-exactement par Lister, et répétée, d'après lui, dans l'*Encycl. méthod., Hist. natur., tom.* 4, *p.* 212, *n°* 52.

Lister a décrit très-exactement cette araignée, dont les œufs surpassent en grosseur ceux de toutes les autres espèces d'araignée.

A l'apparence du plus léger danger, cette araignée quitte la position qu'elle avait en embuscade et se retire précipitamment au fond de sa loge, en se glissant avec la plus grande rapidité dans le tube à l'orifice duquel elle se tenait pour attendre sa proie.

Je communique à l'Académie la présente observation, parce que je pense qu'on est toujours curieux, lorsqu'on voit quelque chose d'extraordinaire, de savoir à quelle cause on doit l'attribuer.

En apercevant une toile d'araignée d'une forme particulière, on désire connaître le nom de celle qui a produit l'ouvrage qui attire notre attention, car parmi les araignées chacune d'elles a des habitudes particulières et une manière différente de tendre ses pièges.

On reconnaîtra aux caractères suivants, l'araignée labyrinthique : yeux disposés de manière à présenter un carré central, dont le prolongement de la base est coupé de chaque côté par une ligne formée par la position de deux yeux rapprochés.

La tête et le corselet sont d'un cendré obscur. L'abdomen ovoïde, noirâtre, présente une série de chevrons

Digitized by Google

blanchâtres formés par des poils de cette couleur, ou si l'on veut, une raie blanchâtre, pinnée, placée tout le long de la partie supérieure du dos. L'abdomen est terminé par deux filets brunâtres, mobiles, ou par deux appendices que l'on regarde comme des mamelons très-alongés. »

CÉCYDOMYIE DU SISYMBRE.

« Une altération particulière qui se remarque en été sur la plante appelée sisymbre sauvage, *Sisymbrium sylvestre*, mérite de fixer l'attention.

Cette altération consiste dans des fausses galles blanches, situées à l'extrémité des rameaux florifères, dont le développement est arrêté. Les fleurs entièrement déformées, sont ramassées en tête, plus ou moins globuleuses, de dimensions variées; leur surface est tuberculeuse.

Ces fausses galles sont le résultat de la piqûre faite par un petit insecte diptère, appartenant au genre cécidomyie, dont les espèces multipliées s'attachent chacune à une espèce particulière de plante et produisent, sur chacune d'elles, des altérations différentes dont j'ai déjà signalé un assez grand nombre dans nos Mémoires, 1836, p. 224, 245, 246; 1837, p. 50; 1819, p. 43; 1827, p. 92. Act. Paris., 1827, tom. x, p. CLXI; 1829, p. XXXII; 1829, p. 113.

J'appelle l'insecte producteur de ces fausses galles, cécidomyie du sisymbre, *Cecidomyia sisymbrii.* »

SUR LES NIDS D'ATTELABES.

« Plusieurs végétaux ligneux nous offrent des altérations dont il est curieux de connaître la cause, et lors-

Digitized by Google

qu'on s'est assuré qu'elles sont le résultat d'un travail d'insectes, on est invinciblement porté à rendre hommage au Créateur qui a doué ces petits êtres d'un instinct si admirable. C'est parmi les coléoptères que sont placés les insectes dont nous allons parler : ils sont connus sous le nom d'attelabe, *attelabus*; ils ne diffèrent des charançons que par leurs antennes droites et non coudées.

On doit au genevois Pierre Huber la connaissance des habitudes de ces attelabes (1), dont plusieurs avaient été déjà remarquées, telles que celles de l'attelabe vert et de l'attelabe du peuplier; ces attelabes ainsi que plusieurs autres dont je parlerai, ont l'art de construire avec des feuilles des espèces de nids aériens, légers, suspendus aux branches.

1. Depuis longtemps on avait remarqué au printemps les feuilles roulées de la vigne (2). Réaumur a connu l'insecte qui les roulait, il en a fait l'histoire qu'il n'a pas publiée; mais elle se trouve dans le *journ. de Physique de l'abbé Rozier, juillet et août* 1771.

L'insecte qui roule les feuilles de vigne, en en repliant alternativement les lobes, est l'attelabe vert, (*becmare vert* de Geoffroy); entre ces plis alternatifs, l'insecte dépose un ou deux œufs; pour atteindre ce but, il entame le pétiole, afin de faire flétrir la feuille et de la plier plus facilement, pour fabriquer le berceau de sa postérité. Huber appelle cet insecte attelabe de la vigne, *Attelabus viridis, Bacchus*; il le représente pl. 2, fig. 1-3 : « l'attelabe de la vigne, dit-il, a souvent été cité pour ses dégâts, que l'on a, je crois, fort exagérés (3).

(1) *Mémoires de la Société de Genève, tom.* VIII, *p.* 455-501.

(2) *Act. Divion.*, 1840, *p.* 35, *p.* 48.

(3) Les dégâts causés par l'attelabe vert sont bien loin d'être exagérés dans les années de grande multiplication de cet insecte.

Digitized by Google

Avant d'aller plus loin, je ferai remarquer que le nom de *Bacchus* ne convient nullement à l'attelabe vert ; en effet, le *Rhynchites Bacchus* n'est point brillant, son thorax est toujours dénué de pointes, sa couleur n'est jamais d'un vert doré ; des poils assez longs couvrent tout son corps; le bec et les jambes sont de couleur noire. Cette distinction bien signalée par Schranck, *Ins. austr.*, *p.* 105, *n°* 199, n'a pas été connue de M. Lacordaire, ce dont on peut s'assurer par le passage suivant : « Un charançon très-brillant et bien connu par le tort qu'il fait à la vigne (*Rhynchites Bacchus*), roule avec beaucoup d'art les feuilles de cette plante, de manière à former une sorte de poche dans laquelle il place ses œufs..... Peut-être d'autres espèces du même genre placent-elles leur future progéniture dans l'intérieur des branches en y faisant une incision au moyen de leur bec. » *Introduct. à l'entomologie par M. Th. Lacordaire*, 1834, *tom.* 1, *p.* 29.

Il serait difficile de reconnaître dans la *sorte de poche*, dont parle M. Lacordaire, les feuilles roulées en estompe par l'attelabe vert, *Attelabus betuleti*, et si des charançons plaçaient leur future progéniture dans l'intérieur des branches en y faisant une incision au moyen de leur bec, ils rappelleraient la singulière opinion de M. Chabrier, qui prétend que les œufs d'ixodes sortent par la bouche (1).

La nature agit d'une manière plus simple; aussi, dans les insectes, l'oviscapte est uni avec l'oviducte (2).

(1) Voy. sur cette bizarre opinion les *Act. Divion.*, 1820, *p.* 326-327.

(2) L'espèce de trétraptère, appelée par l'abbé Préaux *mouche baliste*, et qui suivant lui lance ses œufs avec la même force que

Digitized by Google

Pour former son estompe, l'attelabe vert joint l'emploi d'une colle à l'impression de ses dents, il compose avec des feuilles de vigne des espèces de cylindres amincis par les deux bouts à la manière des estompes.

L'insecte affaiblit le pétiole de la feuille au moyen d'une incision; la liqueur qui sort de l'extrémité de l'abdomen fait adhérer les bords des lobes, et en faisant agir ses dents le long des sutures du rouleau, il fait pénétrer la dernière enveloppe dans la précédente.

L'attelabe vert produit des estompes de feuilles sur les poiriers, sur les tilleuls, en faisant une seule incision sur les jeunes pousses.

M. Huber annonce ces mêmes estompes sur le coudrier : je n'ai pas eu encore l'occasion de les y observer.

Ainsi les feuilles roulées alternativement pour former l'estompe sont le résultat du travail de l'attelabe vert, connu dans certains pays sous les noms de pointrelle (1) (de pointe), bêche (de bec), etc.

Toutes les fois donc que nous verrons des feuilles roulées en estompe, nous serons assurés qu'elles ont reçu cette forme par l'attelabe vert, becmare vert.

2. En jetant les yeux sur un peuplier blanc ou sur

s'ils l'étaient avec une sarbacane, *Nouv. Dict., Hist. nat., tom.* XXI, *p.* 442, est ou une espèce de brachine, *Act. Divion.*, 1838, *p.* 49, ou une larve de libellule. Le bon abbé aura pris pour des œufs les jets projetés par l'anus de ces insectes.

(1) « La *pointrelle*, dit Pluche, *Hist. du Ciel, tom.* II, *p.* 245, (*b*), est un petit scarabé d'un vert doré qui pique les bourgeons de vigne et qu'on nomme *bêche* en certains cantons. » Pluche attribue à tort à l'attelabe vert les mœurs des coupe-bourgeons, 1° *Pachygaster ligustici*, Germ.; 2° *Otiorhynchus sulcatus*, Germ.; 3° *Cleonis distincta*, Germ.; 4° *Otiorhynchus elongatus*; Dejean. *Act. Divion.*, 1839-1840, *p.* 34.

Digitized by Google

un peuplier pyramidal, on peut apercevoir de petits rouleaux d'u e contexture extrêmement serrée et d'une forme cylindrique; ces cylindres sont formés d'une seule feuille roulée tantôt de gauche à droite ou de droite à gauche, tantôt roulée de bas en haut, après que le pétiole a été piqué par l'attelabe du tremble, *rhynchites populi*, dont quelques individus ont, comme l'attelabe vert, le corselet armé de deux pointes.

L'insecte est plus petit que l'attelabe vert, auquel il ressemble; pour former le cylindre, il n'emploie quelquefois que le gluten naturel aux jeunes feuilles de l'arbre; d'autres fois on aperçoit des traces de morsures le long du bord qui recouvre le tube alongé où sont renfermés les œufs.

M. Huber a vu le travail de cet insecte *pl.* 2, *fig.* 6-8, sur le tremble, je n'ai pas eu l'occasion de l'y rencontrer.

3. Au mois de juin, on peut apercevoir à l'extrémité d'une feuille de chêne, un petit cylindre de forme assez élégante, de deux lignes de diamètre sur trois de hauteur, faisant partie de sa nervure à laquelle il est suspendu.

C'est, dit Huber, une valise ramassée en forme de cylindre; pour la façonner, l'attelabe du chêne, *attelabus curculionides*, *attelabus quercûs*, *pl.* 2, *fig.* 11-13, échancre la feuille à droite et à gauche de la nervure principale qu'il ne ronge pas; il replie le bout du rouleau à mesure qu'il le forme, et lui fait acquérir une solidité qui lui permet de résister à toutes les intempéries.

4. Sur le noisetier, on rencontre quelquefois un rouleau en forme de valise, suspendu aux branches, parfaitement cylindrique, adhérent par le quart de la largeur

Digitized by Google

de la feuille profondément échancrée à peu de distance de son origine.

Pour confectionner ce rouleau, long d'environ un pouce et demi, épais de trois lignes et fermé aux deux extrémités, l'attelabe du coudrier, *Attelabus coryli* (pl. 3, fig. 1-2), *Apoderus avellanæ*, Encycl. H. n., tom. x, p. 304, 1, replie le bout du rouleau à mesure qu'il le forme, et lui donne une solidité qui lui permet de résister à toutes les intempéries. L'insecte conserve à son cylindre la verdure et la fraîcheur des feuilles, en laissant une communication directe par les nervures de la feuille.

L'insecte parfait, se nourrit des feuilles du noisetier, qu'il crible de trous de forme irrégulière.

5. L'aune glutineux présente quelquefois un cône, cornet ou rouleau conique, long d'un à deux pouces, formé d'une seule feuille et suspendu verticalement à la nervure principale; son orifice est tourné en bas; la portion de la feuille attenante à la tige est coupée en cœur.

Les œufs sont au nombre de trois ou quatre, engagés dans le parenchyme de la feuille, et renfermés chacun dans une poche résultat du soulèvement de l'épiderme.

L'attelabe fémoral, charançon tête écorchée noir (*pl.* 1), pour façonner son cône, découpe la feuille en croissant ou en cœur; il l'échancre tout en travers à droite et à gauche en rongeant la nervure principale; il arrête le dernier tour de son cornet par une boutonnière, et replie la base du cône en faisant rentrer les bords en dedans.

Ainsi cet insecte fait un cornet qu'il ferme par un procédé qui rappelle l'emploi de nos boutons ou celui des chevilles.

Digitized by Google

Les cornets sont roulés de gauche à droite et de droite à gauche.

Cet insecte vit le plus souvent sur les feuilles de l'aune glutineux ; mais il se nourrit aussi de celles du noisetier, du charme, du hêtre et du bouleau. Toutes ces diverses manœuvres des attelabes ont pour but, en roulant les feuilles, de préparer un lieu propre à recevoir leurs œufs.

Comme le hasard peut présenter ces espèces de nids, j'ai pensé qu'il serait satisfaisant de savoir à quel insecte ils appartiennent ; et afin de faciliter cette recherche, je vais désigner les arbres par ordre alphabétique, en indiquant sous le nom de chacun d'eux la forme du rouleau.

Aune. Cône dont le dernier tour est arrêté par une boutonnière, 5.

Bouleau. *Id*, 5.

Coudrier. { Rouleau en estompe, 1. / Rouleau en valise cylindrique, 4. / Rouleau conique, 5.

Hêtre. Cône dont le dernier tour est arrêté par une boutonnière, 5.

Noisetier. *Voyez* Coudrier.

Poirier. Rouleau en estompe, 1.

Tilleul. *Id.*

Vigne. *Id.*

Les caractères des feuilles roulées par les attelabes, les feront distinguer facilement des feuilles roulées par les larves de pyrales. »

Digitized by Google

SUR LA TEIGNE A FOURREAU EN COLIMAÇON (limace à coquille *ou* escargot).

« L'étude des insectes devient beaucoup plus intéressante, lorsqu'elle est jointe à celle des substances qui leur servent de nourriture. Si cette nourriture est spéciale, elle est d'une grande ressource pour la détermination des insectes dans leurs différents états.

Les preuves de cette assertion se tirent des détails dans lesquels je vais entrer à l'occasion de plusieurs espèces de *Lithophages*, sur lesquelles Latreille ne dit rien de positif, comme il est aisé de s'en assurer dans le *Nouv. Dict., Hist. nat., tom.* 18, *p.* 128.

Les premiers observateurs ayant vu des fourreaux de teigne sur les pierres, sur l'ardoise, *Journ. Savants*, 1666, xxxii, *p.* 225, en ont conclu que les habitants de ces fourreaux se nourrissaient de ces substances : ils ignoraient que les larves transportaient leur demeure sur ces corps durs, pour l'y fixer afin d'avoir un appui solide, propre à leur donner la facilité de s'échapper plus facilement de leur enveloppe de chrysalide.

Réaumur, le premier, a fait voir que ces fourreaux étaient construits par des larves de teigne qui se nourrissaient, non de pierres ni d'ardoises, mais bien de végétaux, soit cryptogames, soit phanérogames; je l'ai fait remarquer il y a longtemps dans nos *Mémoires*, 1818, *p.* 54.

Je me bornerai à signaler :

Le fourreau en chausse d'hypocras, Réaum., Ins., III, pl. 15, fig. 1-5, 17-19. *Tinea lapidella*, Goezé.

Le fourreau à trois pans, Réaum., Ins., III, p. 193-204, pl. 15, fig. 78, *Tinea lichenella*, Linn.

Le fourreau tourné en spirale, Réaum., Ins., III,

Digitized by Google

pl. 15, fig. 20-22, construit par une larve dont Réaumur, qui ignorait sa nourriture, n'a point vu l'insecte parfait.

Cette espèce de fourreau, commun en mai et juin, dans nos carrières, sur le giroflier-velar, *Cheirantus erysimoïdes,* quelquefois sur le réséda sauvage, *Reseda luteola,* se voit aussi dans le midi de la France. Amoreux, *Traité de l'olivier,* 1784, *p.* 238, l'a trouvée fréquemment sur les oliviers des environs de Montpellier. Cet auteur avait promis l'histoire de l'insecte, mais il ne l'a pas donnée. « On pourrait appeler, dit-il, ce ver à fourreau, *porte-maison,* parce qu'il s'en construit une de grains de sable ou de terre rougeâtre, tapissée intérieurement de soie blanche, en forme de limaçon ou de spirale, et qu'il charrie avec lui. »

« M. Michaux nous a confié, dit M. de Blainville, *Dict. Sc. nat., tom.* LX, *p.* 457, un petit corps brun, enroulé en planorbe et couvert de grains de sables agglutinés, qu'au premier aspect on prendrait pour une coquille. Nous supposerons volontiers que c'est un tube de difflugie; car ce ne peut être celui d'une larve de phrigane ou de quelqu'insecte voisin, qui est toujours droit. »

Le corps donné par M. Michaux à M. de Blainville, est le fourreau en spirale décrit et figuré par Réaumur.

M. Blanchet a envoyé de Bahia des fourreaux ressemblants à ceux représentés par Réaumur. « La ressemblance de ces étuis de phryganide envoyés de Bahia, avec des coquilles, est si grande, qu'un naturaliste distingué en a décrit comme tels, une espèce de l'Amérique du nord. » *Bibl. univer., Genève,* 1836, *tom.* V, *p.* 198; 1832, *tom.* VII, *p.* 203-204. Si M. Blanchet eût indiqué le lieu où il a trouvé les fourreaux envoyés à Genève, il

Digitized by Google

aurait facilité leur détermination. Si ces fourreaux ressemblent à ceux figurés par Réaumur, ils n'appartiennent pas à une phryganide.

« Des fourreaux de tinéides, garnis de grains de pierre et de sable agglutinés, ont l'apparence d'une petite coquille. (*Thyphonia lugubris*). » Dict. pittor. d'hist. nat., VII, p. 71. Ces fourreaux, qu'à la première inspection on pourrait prendre pour une coquille, *Cyclostoma impurum*, Drap. Paludine sale, *Dict. Sc. nat.*, XXXVII, *p.* 305, sont formés par la larve de la typhonie lugubre; j'ai compté jusqu'à quatre spires.

Cette larve marche assez rapidement en transportant son fourreau : sa tête, les trois premiers anneaux, les six pattes écailleuses et la plaque anale sont noirs, le reste du corps, dont les articulations sont très-apparentes, est rougeâtre. La forme hélicoïde du fourreau est le résultat de la forme de la larve, dont le corps est essentiellement roulé en spirale comme celui des escargots.

Toutes les larves sont, comme on sait, ou arquées (scarabés, melolouthes) ou droites (chenilles); parmi ces dernières, il en est qui se roulent sur elles-mêmes au plus léger contact, et d'autres qui se roulent de manière à laisser sortir verticalement du cercle la partie postérieure de leur corps. La larve de la tenthrède peureuse, *Tenthredo pavida*, Fab., fait voir parfaitement cette disposition, comparée par Réaumur à un rond de bougie dont l'extrémité centrale est relevée perpendiculairement. Cette disposition n'est que momentanée : la crainte passée, la larve reprend sa position étendue; la disposition spirale est constante chez notre larve, soit qu'elle demeure dans son fourreau, soit qu'elle en soit extraite. Il faut donc que la larve confectionne une

Digitized by Google

habitation pour la forme de son corps, et que cette habitation soit en spirale.

Réaumur a si bien expliqué la manière dont les tinéides fabriquent leurs fourreaux, que je dois me contenter de renvoyer à ses excellents Mémoires.

La larve de cette teigne avait été appelée *Tinea helicoidella*, Act. Div., 1818, p. 55, pour rappeler la forme singulière de son fourreau ; puis *Tinea resedella*, Act. Div., 1827, p. 92, pour établir la liaison entre l'insecte et la plante dont il se nourrit ; mais cette dernière dénomination cesse d'être exacte, puisque la larve se trouve bien plus fréquemment sur le giroflier-velar que sur le réséda sauvage ; ainsi je reviens à ma première dénomination jusqu'à ce que j'aie pu m'assurer si l'insecte parfait est le *Typhonia lugubris* comme me porte à le croire la citation du *Dict. pitt. d'hist. nat.*

Parmi les plantes intéressantes qui croissent dans nos carrières, il en est une que le docteur Durande a portée deux fois dans sa Flore de Bourgogne, d'abord sous le nom de velar à feuilles d'épervier, *Erysimum hieraciifolium*, pour l'avoir déterminée d'après la méthode analytique de Lamarck, puis sous celui de giroflier-velar, *Cheiranthus erysimoides*, pour l'avoir déterminée d'après le système sexuel ; il attribue à ses fleurs une odeur agréable, qui cependant n'est pas du goût de tout le monde.

Lorey, *Flore de la Côte-d'Or*, croyant mieux faire que son prédécesseur, a donné à cette plante le nom de velar lancéolé, *E. Lanceolatum*. En copiant Decandolle, il attribue à cette plante des feuilles caulinaires, linéaires et entières, tandis qu'elles sont ovales, lancéolées, garnies, sur les bords, de dents rares, mais très-

Digitized by Google

apparentes ; aussi aurait-il mieux fait de laisser subsister le nom donné par Linné. Après cette petite digression, je signalerai l'observation que j'ai faite sur cette plante et que l'on peut répéter en mai, juin.

Les feuilles du giroflier-velar présentent fréquemment des taches blanches, résultat de l'absence du parenchyme entre les deux membranes ; soupçonnant que cette altération était le résultat de la présence d'un insecte, je suis parvenu à m'en convaincre, et j'en mets des échantillons sur le bureau.

L'insecte en question est la larve d'une teigne que j'avais appelée *Tinea helicoidella*, Act. Div., 1818, p. 55, parce que Réaumur avait figuré et décrit le fourreau roulé en spirale comme un escargot; je l'ai ensuite appelée *Tinea resèdella*, 1827, p. 92, parce qu'il y a quelques années j'en avais trouvé un échantillon sur le réséda sauvage, et cette année j'ai trouvé ces fourreaux en abondance sur le giroflier-velar.

J'attends la sortie de l'insecte parfait, que Réaumur n'a pas obtenu, pour faire l'histoire complète de cette teigne dont le fourreau a donné lieu à quelques équivoques.

Les 3e et 4e livraisons 1841 des Mémoires et comptes-rendus de la Société d'Emulation du Doubs, font regretter que l'Académie n'ait pas reçu les 1re et 2e livraisons.

La partie entomologique est traitée avec le plus grand soin et la plus grande exactitude, et offre le plus grand intérêt.

J'y ai remarqué deux articles qui m'ont fortement intéressé, parce que je me suis occupé de l'un d'eux, et que j'ai quelques détails sur le second.

L'article intitulé *Coccyx gemmana*, p. 7, m'a fait

Digitized by Google

d'autant plus de plaisir que je m'étais occupé de cet insecte, que je croyais être la *Tinea turionella*, Act. Acad. Div., 1836, p. 152, et que M. Dagonet m'a appris être le *Sericoris gemmana*, Duponchel. J'avais étudié cet insecte, parce que sa larve s'oppose à l'accroissement régulier des pins sylvestres, plantés dans l'échiquier de notre parc, et de ceux de la plantation de M. Berlier, et a causé de grands ravages dans les plantations de pins sylvestres faites en Champagne, comme me l'écrit M. Dagonet.

La notice p. 11 indique une tenthrède du sapin qui est plus nuisible à cet arbre que le *Coccyx gemmana* ne l'est pour les pins; c'est une tenthrède décrite par Degeer qui l'appelle : mouche à scie à antennes filiformes, à neuf articles. Deux taches noires latérales sur le corselet, pattes noires et verdâtres, *tom.* 2, *p.* 1001, *sp.* 19, *tab.* 38, *fig.* 5-7.

La larve est la peste des sapins. Les coques sont ovales, simples, couleur de café.

Retzius, dans l'ouvrage qu'il a fait sur celui de Degeer, donne à cette tenthrède le nom de *tenthredo pini*. Retzius, Gen., sp. ins., p. 73, n° 311.

J'avais donné à cette espèce le nom de *Tenthredo abietis*, Nob.

En 1835, au mois de juillet, j'ai vu les feuilles du mélèze rongées par une larve verte à xx pattes; c'est la même que celle vue dans le Valais par M. de Charpentier. Serait-ce celle signalée par Degeer ?

Il est, je pense, important d'envoyer cette note à la Société d'Emulation du Doubs, en la priant de la transmettre à M. Bruand, et d'envoyer à l'Académie les 1re et 2e livraisons de ses Mémoires. »

Digitized by Google

SUR LA CORONULE TUBICINELLE.

« Parmi les balanides ou les glands de mer, on distingue la coronule tubicinelle, dont Lamarck a parlé, *Ann. du Mus., vol.* 1, *pl.* 30, *fig.* 1. Voyez *Dict. Sc. nat., tom.* XXXII, *p.* 380.

Elle est rappelée et décrite sous le nom de tubicinelle des baleines, *tubicinella balænarum*, Lamck, *Ann. du Mus., tom.* 1, *p.* 461, *pl.* 30, *fig.* 2-4, dans le *Dict. des Sc. nat., tom.* LVI, *p.* 15, 16, où se trouve une bonne figure, *pl.* 117, *fig.* 5.

M. de Blainville la range parmi les nematopodes, Cuvier parmi les mollusques cirrhopodes.

Cette coquille multivalve se trouve décrite et figurée, *Musæum Wormianum*, *p.* 281, d'une manière très-reconnaissable, dans les termes suivants :

Anno MDCL, ad oras syderoë, quæ una ex insulis Feroënsibus, appulit balæna quædam mortua, semiputrida, in cujus cranio inventum est corpus quoddam osseum, corollæ instar, interiorem ejus substantiam cingens, cavum, circulis parvis per ambitum dotatum, album, pollicis crassitie, lineis etiam quibusdam per longitudinem excurrentibus. Hujus circuli duas particulas, unciali circiter longitudine, ad me transmisit reverendus vir dominus Joh Erasmi, îstarum insularum præpositus honoratissimus ; quas, quia res à nemine, quod sciam, antea animadversa, hîc delinearî curavi, ut ex iis totius structura melius assequi detur.

Lamarck appelle tubicinelles des espèces de glands de mer, *balanus*, Brug., où la partie tubuleuse est assez élevée, plus étroite vers le bas et divisée en anneaux, qui marquent ses accroissements successifs. La *tubi-*

Digitized by Google

cinelle, Lam., *Ann. Mus.*, I, XXX, 1, 2. *Règne animal par Cuvier*, 1817, *tom* 2, *p.* 508.

Les coronules et les tubicinelles s'implantent dans la peau des baleines et pénètrent jusque dans leur lard. *Cuv., loc. cit.*

N. B. *L'alinéa suivant, qui se rapporte à la tortue, devait se trouver au bas de la page* 23, *au-dessous de laquelle il faut le placer.*

Encycl. Syst. anat., tom. IV, p. 15, pl. XL *bis*, fig. 2, Une lame du pariétal, le frontal postérieur, le temporal et le jugal s'unissent entre eux et recouvrent toute la région de la tempe d'une sorte de tac osseux, fig. 2, lit. *e*, vomer placé entre les deux os palatins. »

A la série des Observations recueillies par M. Vallot, il est bon de joindre l'indication du rapport qu'il a fait sur un travail de M. Suremain de Missery, ancien officier au corps royal d'artillerie, membre non résidant de l'Académie, à Beaune, sur la *Théorie générale du jeu de Solitaire, considéré comme problème d'analyse et de situation*. En insistant sur l'intérêt offert par le travail en question, M. Vallot, dans un rapport détaillé, vous a rappelé que Leibnitz avait fait du jeu de Solitaire le sujet d'une étude toute particulière, sans avoir, malgré sa promesse, rien publié de ses recherches. Un objet qui a occupé Leibnitz était digne

Digitized by Google

d'attirer l'attention de l'habile géomètre qui a démontré qu'un sujet, léger en apparence, contient au fond plus d'une juste application aux sciences abstraites et utiles. Au surplus, c'est ainsi que s'exprime votre honorable collègue, en vous rendant compte du travail de M. de Missery, à la fin des remarques dont il vous fit part à cette occasion.

« Malgré le rapport du jeu de Solitaire et du jeu de Dames, ce dernier ne peut point être soumis à l'analyse, parce que la volonté du joueur est un obstacle insurmontable; tandis que dans le jeu de Solitaire, la volonté du joueur n'est pour rien, la loi du jeu est tout : c'est elle qu'il s'agissait de trouver, et c'est à quoi est parvenu M. de Missery qui a résolu le problême dans toute sa généralité.

Voici quels sont les objets du travail de M. de Missery, et quel est l'ordre dans lequel ils se succèdent : nous tâcherons de mettre en relief ceux qui sont le plus saillants.

1. Importance du jeu de Solitaire, considéré théoriquement.

2. Objet de ce jeu.

3. Instrument de ce jeu : et, à ce sujet, discussion sur la symétrie des figures.

4. Loi des cases, parallèlement à un côté et non à une diagonale, à moins qu'elle ne soit parallèle.

5. Loi des côtés, qui, pour plus de simplicité, doivent être les uns égaux, les autres inégaux dans le rapport de 1 à $\sqrt{2}$, afin que tous aient un même nombre de cases.

6. Loi des angles, qui ne doivent être que droits, et droits et demi.

*7. Détermination analytique des Solitaires à angles tous saillants; ils ne peuvent être que de trois genres, savoir : *tétragone, hexagone, octogone.* (Le premier est le *quarré.*)

Digitized by Google

(On le prouve par les formules

$$x = 8 - \Phi,$$
$$y = 2\Phi - 8;$$

Φ désignant le nombre des côtés, x le nombre des angles droits, y le nombre des angles droits et demi.)

* 8. Détermination analytique des Solitaires à angles rentrants; ils peuvent être d'une infinité de genres; mais, au moyen de certaines limitations, ils se réduisent à deux, savoir: *décagone*, *dodécagone*. (Ce dernier est la *croix grecque*.)

(On le prouve par le concours des formules suivantes, prises 2 à 2.

1° . . . . . $y = \frac{\Phi + 8}{2}$

$$y' = \frac{\Phi - 8}{2}$$

2° . . . . . $x' = \frac{\Phi - 8}{3}$

$$y = \frac{2\Phi + 8}{3}$$

3° . . . . . $x = \frac{\Phi + 8}{3}$

$$y' = \frac{2\Phi - 8}{3}$$

4° . . . . . $x = \frac{\Phi + 4}{2}$

$$x' = \frac{\Phi - 4}{2}$$

Φ désignant le nombre des côtés, x le nombre des angles droits, et x' celui des angles tri-droits; y le nombre des angles droits et demi, et y' celui des angles bi-droits et demi.

Ces formules s'obtiennent en supposant successivement

$$x = x' = o;\ x = y' = o;\ y = x' = o;\ y = y' = o;$$

suppositions sans lesquelles le problème serait indéterminé.)

Digitized by Google

* 9. **Expression analytique du nombre de cases ou de fiches du Solitaire.**

(Nommant y le nombre des cases de chaque côté, et s le nombre total des cases, on a :

Pour le tétragone. . . $s = y^2$.

Pour l'hexagone. . . $s = 4y^2 - 5y + 2$.

Pour l'octogone. . . . $s = 7y^2 - 10y + 4$.

Pour le décagone. . . $s = 6y^2 - 7y + 2 = (3y - 2)(2y - 1)$.

Pour le dodécagone. $s = 5y^2 - 4y = y(5y - 4)$.

Ces formules déterminent non-seulement le nombre total des cases, qui est s, mais aussi le nombre total des fiches, qui est $s-1$; on a donc respectivement :

$$s - 1 = (y + 1)(y - 1).$$
$$s - 1 = (4y - 1)(y - 1).$$
$$s - 1 = (7y - 3)(y - 1).$$
$$s - 1 = (6y - 1)(y - 1).$$
$$s - 1 = (5y + 1)(y - 1).$$

Les plus petits Solitaires que l'on puisse prendre, pour que l'exercice du jeu puisse y avoir lieu, sont les suivants :

Le tétragone, dans lequel $y = 4$; et partant $s = 16$.

L'hexagone, dans lequel $y = 3$; et partant $s = 23$.

L'octogone, dans lequel $y = 2$; et partant $s = 12$.

Le décagone, dans lequel $y = 2$; et partant $s = 12$.

Le dodécagone, dans lequel $y = 2$; et partant $s = 12$.

10. Observations sur la symétrie des Solitaires.

* 11. Notation des cases, et loi du jeu.

(La notation peut être *commune* et *vulgaire ;* elle peut être *spéciale* et *analytique.* La première convient à la pratique ; la seconde, à la théorie.

La loi du jeu est que : sur une même ligne de cases, horizontale ou verticale, on peut, à deux fiches consécutives qu'on supprime, substituer à droite ou à gauche, au-dessus ou au-dessous, dans la 3e case consécutive, une seule fiche qui ne s'y trouvait pas et que, par l'effet d'une convention, on regarde comme *équivalente* aux deux autres fiches. Cette

Digitized by Google

loi du jeu, l'auteur la représente, d'une manière analytique, par la notation

$$(y+1)+(y+2)=(y+3),$$

parce qu'en effet, c'est une loi convenue que la fiche $(y+3)$ *équivaut* aux deux fiches *réunies* $(y+1)$, $(y+2)$, et c'est ainsi que le signe $=$ et le signe $+$ se trouvent appliqués à des *situations* aussi bien qu'à des *quantités*, et à des nombres *ordinaux*, aussi bien qu'à des nombres *cardinaux*. C'est ainsi que l'auteur a pu traiter *analytiquement* un problème de *situation*, comme un problème de *quantité*. Tout l'artifice de son ouvrage est dans cette notation, qui ne peut être contesté, parce qu'elle exprime clairement ce qu'on veut représenter.

* 12. Principes dérivés de cette loi.

(Ces principes sont les suivants :

Premier principe. . . . . $y+(y+1)=(y+2)$,
qui opère la réduction de deux fiches à une seule. C'est la loi du jeu.

Second principe. . . . . $(y+2)=y+(y+1)$,
il est inverse du 1er.

Troisième principe. . . . $y=(y+3z)$,
z étant un entier quelconque.

Quatrième principe. . . . $(y+3z)=y$,
il est inverse du 3e.

Cinquième principe. . . . $y+(y+2)=(y+1)$.

Sixième principe. . . . . $(y+1)=y+(y+2)$,
il est inverse du 5e.)

* 13. Détermination analytique de trois espèces de Solitaire dans chaque genre.

(Si y exprime le nombre de cases de chaque côté, nombre qui est le même que le numéro de la dernière case de ce côté, il y a,

Pour le genre des Solitaires tétragones, trois espèces relatives aux trois valeurs $y=3z+1$, $y=3z+2$, $y=3z+3$.

Digitized by Google

Pour le genre des Solitaires hexagones, trois espèces relatives aux trois valeurs $y = 3z$, $y = 3z + 1$, $y = 3z + 2$.

Pour le genre des Solitaires octogones, trois espèces relatives aux trois valeurs $y = 3z - 1$, $y = 3z$, $y = 3z + 1$.

Pour le genre des Solitaires décagones, trois espèces pareilles aux précédentes.

Pour le genre des Solitaires dodécagones, trois espèces relatives aux précédentes.)

*14. Réduction de chaque espèce de Solitaire, à un seul Solitaire.

(On démontre que, dans chacune des formules

$$y = 3z - 1,$$
$$y = 3z,$$
$$y = 3z + 1,$$
$$y = 3z + 2,$$
$$y = 3z + 3,$$

la valeur de y est la même, relativement au Solitaire, quel que soit l'entier z, susceptible d'une infinité de valeurs. Car, par exemple, la formule $y = 3z - 1$, en supposant $z = 1$, $z = 2$, $z = 3$, etc., devient respectivement $y = 2$, $y = 5$, $y = 8$, etc. Mais, d'après le troisième principe : $y = y + 3z$, on a $y = 2 = 5 = 8$, etc.

Donc le nombre infini de valeurs de z se réduit à une seule, savoir $z = 1$. Et le nombre infini de valeurs de y, dans chacune des formules ci-dessus, se réduit aussi à une seule : et par conséquent chaque espèce de Solitaire se réduit à un seul Solitaire. Nous aurons ainsi,

Pour le Solitaire tétragone, les trois Solitaires, relatifs aux trois valeurs : $y = 4$, $y = 5$, $y = 6$.

Pour le Solitaire hexagone, les trois Solitaires, relatifs aux trois valeurs : $y = 3$, $y = 4$, $y = 5$.

Pour le Solitaire octogone, les trois Solitaires, relatifs aux trois valeurs : $y = 2$, $y = 3$, $y = 4$.

Pour le Solitaire décagone, pareillement.

Pour le Solitaire dodécagone, pareillement.)

Digitized by Google

15. Revue des principes qui précèdent.

16. Leur nécessité dans la théorie ; leur exclusion dans la marche du jeu, à l'exception de celui qui est la loi du jeu.

17. Objection à ce sujet, et réponse à cette objection.

* 18. Réductibilité d'un nombre quelconque de fiches placées sur la tablette du Solitaire, à une seule fiche, ou à deux fiches irréductibles.

(On fait voir que

2 Fiches, ou sont irréductibles, ou se réduisent toujours à une seule fiche.

3 Fiches se réduisent toujours à une ou à 2.

4 Fiches à 2 ou à 3.

5 Fiches à 3 ou à 4.

. . . . . .

z Fiches à $z-2$ ou à $z-1$.

Donc en rétrogradant,

$z-1$ Fiches se réduisent à $z-3$ ou à $z-2$.

$z-2$ Fiches à $z-4$ ou à $z-3$.

$z-3$ Fiches à $z-5$ ou à $z-4$.

. . . . . .

$z-(z-2)$ 2 fiches à une fiche, ou à 2 fiches.

Donc, concluant du 1er rapport au dernier, z fiches sont toujours réductibles à une fiche, ou à 2 fiches).

19. Cases égales, semblables, différentes ainsi que leurs fiches.

20. Le nombre des cases ou fiches vraiment différentes, réductible à 3 ou à 4.

21. Choix à faire du vide initial pour qu'il soit placé symétriquement, ce qui peut presque toujours avoir lieu.

22. *Groupes* de cases ou de fiches réputées égales. *Paquets* de groupes réputés semblables.

23. Diversité des combinaisons, soit d'une fiche soit de deux fiches qui peuvent se substituer comme équivalentes.

* 24. Nouveaux principes qui augmentent encore le nombre de ces équivalences.

Digitized by Google

(Ces principes sont les suivants :

1er Principe.... $y + (y + 3) = (y + 1) + (y + 4)$,
sur la même ligne horizontale ou verticale.

2e Principe.... $y + (y + 3) = z + (z + 3)$,
sur deux lignes parallèles, horizontales ou verticales, z correspondant à y.

3e Principe.... $y + (y + 3 = (y + 1) + (y + 4)$,
sur la même ligne oblique.

4e Principe.... $y + (y + 3) = z + (z + 3)$,
sur deux lignes parallèles, obliques, z correspondant à y.

5e Principe.... $y + (y + 1) = z + (z + 1)$,
sur deux lignes parallèles, obliques; y et z étant sur deux autres lignes parallèles, aussi obliques.

6e Principe.... $z + (z + 1) = (y + 3) + (y + 4)$,
sur deux lignes parallèles, obliques; $y + 3$ étant pris sur l'horizontale où se trouve y, et $y + 4$ sur la verticale où se trouve $y + 1$.)

25. Choix à faire de la fiche finale, ou des deux fiches finales, pour que le placement de cette fiche ou de ces deux fiches soit symétrique, ce qui peut presque toujours avoir lieu.

26. Indication des résultats obtenus pour tous les Solitaires.

27. Symétrie des marches (à quelques exceptions près), qui amènent ces résultats.

28. Unité de principe sur laquelle ces marches sont fondées.

29. Cette unité de principe est insuffisante pour l'hexagone et le décagone dont le côté a 3 cases.

30. Résultat commun à tous les solitaires; savoir, une seule fiche finale ou deux fiches finales : ce qui est le plus petit nombre possible de fiches finales.

31. Comparaison des solitaires entre eux. Tous les genres de solitaires ont une espèce qui ne donne jamais qu'une fiche finale, et placée au vide initial; préférence donnée au Solitaire octogone.

* 32. Possibilité de déterminer dans chaque genre de Solitaire le plus grand nombre possible de fiches finales, comme on a dé-

Digitized by Google

terminé le plus petit; et de même symétriquement, c'est-à-dire par une disposition symétrique de ces fiches sur la tablette. —Formules analytiques, qui donnent cette détermination pour tous les Solitaires octogones.

(Dans le Solitaire octogone de quelque espèce qu'il soit, nommant y le nombre de cases de chaque côté, et z le plus grand nombre possible de fiches finales, on a les formules suivantes :

$$z = \frac{y^2 + 25y - 42}{2}$$

$$z = 3y^2 - 2y - 1 = (y-1)(9y+3).$$

La première ayant lieu si le vide initial représente la case d'un angle, et la seconde s'il représente toute autre case.

Ainsi,

Dans le Solitaire octogone dont le côté a 2 cases, on a $z = 6$ ou 7.

Dans le Solitaire octogone dont le côté a 3 cases, on a $z = 21$ ou 20.

Dans le Solitaire octogone dont le côté a 4 cases, on a $z = 37$ ou 39.)

* 33. Eléments des Solitaires.

(Sous ce nom d'*éléments*, l'auteur comprend :

1° La figure du Solitaire et ses cases numérotées;

2° Les différents groupes de cases égales, et les différents paquets de groupes semblables;

3° Les 3 ou 4 différents vides initiaux;

4° L'indication de la fiche finale ou des deux fiches finales, dépendant du vide initial).

* 34. Marches des Solitaires octogones.

(1° Pour le Solitaire octogone dont le côté a 2 cases, il y a 2 marches;

2° Pour le Solitaire octogone dont le côté a 3 cases, il y a 3 marches;

3° Pour le Solitaire octogone dont le côté a 4 cases, il y a 3 marches).

Digitized by Google

35. Marches anomales pour l'hexagone dont le côté a 3 cases.

36. Marches anomales pour le décagone dont le côté a 3 cases.

* 37. De quelques relations analytiques, qui sont de luxe, touchant les Solitaires.

(Un Solitaire étant inscrit ou circonscrit par rapport à un autre, il existe une relation analytique entre le nombre y de cases de chaque côté de l'un, et la différence x des deux nombres totaux de cases de l'un et de l'autre. De là, les formules suivantes :

$$x = \frac{y(y-1)}{2}$$

$$x = \frac{(y-1)^2}{4}$$

$$x = \frac{(y-1)(y-2)}{2}$$

$$x = \frac{(3y-2)(y-1)}{2}$$

$$x = \frac{3(y-1)^2}{4}$$

$$x = (y-1)^2$$

$$x = y(y-1).$$

$$x = \frac{(4y-3)(y-1)}{2}).$$

* 38. Des Solitaires improprement dits, et de leur détermination analytique.

(Comme le Solitaire, proprement ou improprement dit, ne peut, s'il a des angles rentrants, être déterminé qu'à l'aide de certaines limitations, l'auteur, dans la vue de simplifier la matière qui autrement aurait trop d'étendue, n'a considéré, parmi les Solitaires improprement dits, que ceux à angles tous

Digitized by Google

saillants, et les a opposés à ceux des Solitaires proprement dits qui sont aussi à angles tous saillants. Sous cette précision,

Les *Solitaires proprement dits* sont des polygones symétriques, d'un nombre *pair* de côtés, n'admettant que deux espèces d'angles, savoir :

le *droit*, le *droit et demi*,

et dont la loi des cases est rapportée à un *côté*.

Et les *Solitaires improprement dits* sont :

1° Des polygones symétriques, d'un nombre *pair* de côtés, n'admettant que deux espèces d'angles, savoir :

le *demi droit*, le *droit*,
ou le *demi droit*, le *droit et demi*,

et dont la loi des cases est rapportée à un *côté*. 1^er^ *ordre* de Solitaires improprement dits ;

2° Des polygones symétriques, d'un nombre *impair* de côtés, n'admettant que deux espèces d'angles, savoir :

le *demi droit*, le *droit*,
ou le *demi droit*, le *droit et demi*,
ou le *droit*, le *droit et demi*,

et dont la loi des cases est rapportée à un *côté*. 2^e^ *ordre* de Solitaires improprement dits ;

3° Les Solitaires du 1^er^ ordre, mais dont la loi des cases serait rapportée à une *diagonale*, non parallèle à un *côté*. 3^e^ *ordre* de Solitaires improprement dits ;

4° Les Solitaires du 2^e^ ordre, mais dont la loi des cases serait rapportée à une *diagonale*, non parallèle à un *côté*. 4^e^ *ordre* de Solitaires improprement dits.

Cela posé, l'auteur prouve par ses formules, savoir :

$$\begin{cases} x = 8 - 2\varphi \\ y = 3\varphi - 8 \end{cases}, \text{ ou } \begin{cases} x = \dfrac{8-\varphi}{2} \\ y = \dfrac{3\varphi - 8}{2} \end{cases}, \text{ ou } \begin{cases} x = 8 - \varphi \\ y = 2\varphi - 8 \end{cases},$$

et à l'aide d'autres considérations, que les Solitaires improprement dits sont :

Digitized by Google

1° Le *tétragone, trapèze isoscèle;*

2° Le *trigone, triangle rectangle isoscèle;*

3° Le *pentagone*, ayant 3 angles droits conjoints;

4° Le *pentagone*, ayant 3 angles droits, dont 2 conjoints;

5° L'*heptagone*, ayant 6 angles droits et demi conjoints;

6° Le *tétragone quarré;* la loi des cases, dans ce dernier seulement, étant rapportée à la diagonale.

Nous nommons ces polygones *Solitaires improprement dits*, et voici pourquoi :

1° Ils sont *Solitaires*, puisque la loi des cases y est applicable, ou par rapport à un côté, ou par rapport à une diagonale.

2° Ils ne sont Solitaires qu'*improprement dits*, puisque le jeu ordinaire du Solitaire y étant pratiqué, ne peut jamais, comme dans les Solitaires proprement dits, conduire au résultat ordinaire d'une fiche finale ou de deux fiches finales, à moins que d'employer concurremment avec le principe principal et seul reçu $y + (y + 1) = (y + 2)$, cet autre principe accessoire $y = (y + 3)$, ou d'autres encore.

On peut encore comprendre, parmi les Solitaires improprement dits,

1° Le Solitaire *hexagone*, dont le côté a 3 cases, ou plus généralement 3 z cases.

2° Le Solitaire *décagone*, dont le côté a 3 cases, ou plus généralement 3 z cases. Ce serait là un 5e *ordre* de Solitaires improprement dits, n'admettant que deux espèces d'angles, savoir :

le *droit*, le *droit et demi*,

et dont la loi des cases ne peut être rapportée qu'à un *côté* (*a*).

Chacun des deux genres de Solitaires, *hexagone* et *décagone*, appartiendrait donc et à la classe des Solitaires proprement dits, et à celle des Solitaires improprement dits : et il formerait ainsi la transition de ces deux classes.

(*a*) Dans l'hexagone, elle pourrait l'être à une diagonale perpendiculaire à un côté : ce qui ne changerait rien ni au nombre des cases, ni à leur direction.

Digitized by Google

Les Solitaires improprement dits se divisent comme les autres en *genres* et en *espèces*.)

Tel est l'ouvrage dont nous avions à rendre compte.

COMMUNICATIONS RELATIVES A LA BOTANIQUE, RÉDIGÉES PAR M. LE Dr CUYNAT.

Parmi les travaux multipliés que M. Cuynat vous a adressés avec la plus louable persévérance, il s'en trouve qui ne se prêtent point à l'analyse, en raison de la manière concise que l'auteur apporte dans leur rédaction. Il en est d'autres dont l'étendue nous oblige à ne vous les reproduire qu'en abrégé. Les premiers regardent la botanique, sujet de prédilection pour l'activité de notre collègue. Nous les retracerons en respectant le style de l'auteur qui, depuis de longues années, s'est rendu familière aussi bien cette partie de l'histoire naturelle que la science de la médecine. Plus loin, Messieurs, les observations de notre collègue sur ce dernier sujet nous conduiront à reconnaître combien est méritée l'honorable distinction que lui ont valu son talent et sa longue expérience dans l'exercice de la médecine et de la chirurgie.

NOUVELLE PLANTE A AJOUTER A LA FLORE DE LA CÔTE-D'OR.

MAUVE ÉLANCÉE OU EN CÎME. *Malva fastigiata.*

Cuv., Diss. 2, p. 75, tab. 23, fig. 2. — Decand., Prodr. 1, p. 432, n° 30.

Foliis cordatis quinque lobis acuminatis, inæqualiter dentatis, medio productioreque erecto pube stellata, tomentosis pedicellis axillaribus et in corymbosum terminalem approximatis. Decandolle, l. c.

Cette plante a quelques rapports avec la *mauve alcée*

Digitized by Google

dont elle pourrait bien n'être qu'une variété. Cependant son port, son feuillage offrent des différences qui sont suffisantes pour l'en distinguer.

Les tiges sont herbacées, droites, cylindriques, subtomenteuses, un peu rameuses, hautes de deux pieds ou un peu plus. Les feuilles sont alternes, pétiolées, un peu en cœur à la base; celles du bas de la tige à 5 lobes, acuminés, dentés, le lobe moyen un peu plus prolongé que les autres; celles du haut de la tige ont communément trois lobes; stipules linéaires lancéolées; fleurs pédicellées, axillaires et agglomérées au sommet de la tige au nombre de 12-20, et tellement rapprochées qu'elles y forment un bouquet ou sorte de cîme en corymbe ou comme ombellé. La grandeur et la couleur des fleurs sont les mêmes que dans la mauve alcée, aussi bien que l'involucre. Le calice, en grandissant, prend une forme un peu vésiculeuse. La face inférieure des folioles calicinales ainsi que celle des feuilles, est couverte de poils en étoile qui les rendent rudes au toucher. Le fruit est orbiculaire, ombiliqué, composé de 15-25 capsules lisses et glabres.

Cette mauve a été découverte dans le pâquier de Brey, par M. *Laval* fils qui a eu l'obligeance de m'en donner cinq échantillons qui sont dans mon herbier. Je l'ai observée vivante dans son jardin où il la cultive; et en ce moment, j'en ai un pied que je cultive en pot.

NOUVELLE ESPÈCE A AJOUTER A LA FLORE DE LA CÔTE-D'OR.

BUIS A FEUILLES DE ROMARIN. *Buxus rosmarinifolius.*

Cette belle espèce, échappée aux recherches des botanistes, mérite d'être connue, et remplira une lacune dans la Flore française et dans celle de la Côte-

Digitized by Google

d'Or, puisque aucun ouvrage en botanique, même parmi les plus récents, n'en fait mention.

C'est un arbuste haut de trois pieds ou un peu plus, très-rameux. Sa tige est le plus souvent tortueuse, coudée, recouverte d'une écorce cendrée sur le bois fait, et sur les jeunes rameaux qui sont minces et abondants, de couleur rousse ferrugineuse; ces ramifications sont nombreuses, minces et flexibles, d'un vert olivâtre. Les feuilles sont persistantes, minces, longues, très-rapprochées, disposées et opposées en croix, recouvertes de petites éminences orbiculaires qui sont souvent agglomérées, et leur face inférieure est très-légèrement duvetée; leurs bords sont repliés en-dessous; elles ressemblent, à s'y méprendre, à celles du romarin. Les fleurs sont monoïques, le périgone a 3-4 divisions : les fleurs mâles ont le périgone trifide et portent de plus deux pétales ou une petite écaille bilobée et quatre étamines, quelquefois mais rarement cinq, appliquées contre le rudiment de l'ovaire; les fleurs femelles ont le périgone quadrifide et trois pétales; l'ovaire est surmonté de trois styles et trois stigmates épais. La capsule est tricorne ou à trois cornes, à trois loges dispermes. Les semences sont arrondies, cartilagineuses et de couleur rousse. Son bois est compacte, dur, sa couleur d'un jaune safrané, légèrement jaspé de couleur plus rembrunie.

Cette espèce spontanée a été découverte par M. de Sainte-Croix, dans sa propriété de Santenay, canton de Nolay; vue vivante.

Digitized by Google

RECHERCHES CHIMIQUES

SUR LE BULBE DU CARUM BULBOCASTANUM, CONSIDÉRÉ COMME PLANTE ALIMENTAIRE.

Carvi Carum. Linn. juss., Koch-Ombell., 121.
Decandolle, Prodromus, v. 4, *p.* 113.
Alcaravea en espagnol.

Le Carum bulbeux, vulgairement appelé terre-noix, suron, appartient à la famille des ombellifères. Il croît spontanément en France; je l'ai récolté en abondance en Catalogne dans les pâturages des vallées des Pyrénées. Il se plaît indifféremment sur toute espèce de terrain; mais on le rencontre plus communément dans les champs et les prairies un peu humides.

Nous allons passer outre sur la description botanique de cette plante.

Nous rappellerons seulement que la racine en est tubéreuse, arrondie, grosse comme une noix, et recouverte d'une peau noirâtre. Ce bulbe est charnu et blanc dans son intérieur. Son odeur légère approche de celle de la carotte; sa saveur est douceâtre, quelques personnes ont cru lui reconnaître un peu d'âcreté. Dans le Nord on mange son tubercule cru ou cuit dans du bouillon; il en est de même dans les Pyrénées. En France, ce tubercule est totalement négligé, quoiqu'il y soit assez commun.

C'est un reproche qu'on serait peut-être en droit de nous faire; tant qu'un sol fertile nous prépare des récoltes abondantes, tant que nos campagnes, en se couvrant de riches moissons, promettent de fournir à nos premiers besoins, nous ne songeons pas à multiplier nos moyens d'existence. Nous vivons sans prévoyance,

Digitized by Google

comme sans inquiétude sur l'avenir; et si nos champs viennent à être frappés de stérilité, comme nous en avons fait naguère la triste et malheureuse expérience, nous nous trouvons au dépourvu, au milieu des ressources que nous a ménagées la nature, parce que nous dédaignons de reconnaître ces ressources dans les années prospères.

Il résulte de toutes les recherches répétées auxquelles nous nous sommes livré avec une scrupuleuse attention, que 156 grammes de racine du *Carum bulbocastanum* nous ont donné : (1)

1° Fécule très-blanche. . . 36 grammes (une once un gros).
2° Parenchyme. . . . . 37.
3° Matière sucrée. . . . .
4° Matière goudronneuse. } quantité notable, mais indéterminée, parce que ce n'était pas le principal but de nos recherches.
5° Une huile odorante.
6° Une matière particulière, analogue à celle que *Vauquelin* a trouvée dans la pomme de terre.
7° De l'acide malique.
8° Un sel dont nous n'avons pu déterminer la nature, mais qui pourrait bien être de l'asparagine.

La propriété alimentaire de cette plante étant ce qu'il nous importait le plus de connaître, c'est elle qui a fixé surtout notre attention. Nous regrettons de n'avoir pu terminer toutes les recherches que nous avions eu l'intention de faire pour arriver à ce but. Mais la racine nous a manqué; et lorsque, pour nous en procurer, nous nous sommes transporté sur les lieux où nous l'avions primitivement récoltée, dans le seul champ où

(1) L'Académie fera connaître plus tard les détails circonstanciés de notre analyse.

Digitized by Google

nous pouvions en recueillir une assez grande quantité, la plante était déjà tombée sous la faux des moissonneurs, et nous n'avons pu en retrouver de traces.

Forcé de remettre à un autre temps la continuation de nos recherches, nous allons rendre compte de quelques expériences que nous avons faites, et communiquer les idées qu'elles nous ont suggérées.

La fécule bien sèche et bien pulvérisée était d'une blancheur parfaite, lisse, craquante sous les doigts, sans points brillants, cristallins, comme on l'observe dans la fécule de pomme de terre.

Cuite dans du bouillon et dans du lait, elle forme une sorte de potage de consistance de bouillie; cette consistance est permanente : avantage qu'on n'obtient pas toujours avec la fécule de pomme de terre, puisque la bouillie préparée avec cette dernière tourne du jour au lendemain, quelquefois par le simple refroidissement, et qu'elle se résout presque entièrement en liqueur.

Ces deux sortes de potage nous ont paru assez agréables, légers et de facile digestion.

Le tubercule cuit dans l'eau ou sous la cendre, acquiert une saveur décidément sucrée, un peu aromatique; sa substance est alors tendre, comme pulpeuse, nullement désagréable au goût et se digère avec facilité.

Comme le principe sucré se développe beaucoup par la cuisson, peut-être qu'en torréfiant les tubercules, les réduisant en poudre, et les délayant dans une suffisante quantité d'eau, on obtiendrait par la fermentation un alcool analogue à celui qu'on retire de la pomme de terre : ce résultat est presque certain.

Cette espèce de racine se dessèche aisément, promp-

Digitized by Google

tement et complétement; il suffit pour cela de l'exposer à la chaleur du soleil; ce qui pourrait d'autant mieux se faire, qu'elle demanderait à être récoltée de bonne heure, comme sur la fin de juillet ou dans les premiers jours d'août; 270 grammes de tubercules frais ont été réduits par la dessiccation à 86 grammes, dont nous avons retiré 76 grammes de farine pure.

Cette facilité à se dessécher complétement et son peu de tendance à absorber l'humidité atmosphérique, la rendent susceptible d'une plus longue conservation que la pomme de terre; et sous ce rapport, peut-être serait-elle plus propre aux approvisionnements pour les voyages de long cours.

Lorsqu'elle est sèche et dépouillée de son écorce, elle se réduit sans peine en farine impalpable et homogène, parce que son parenchyme est très-mince et très-tendre.

Une portion de cette farine mise en pâte, avec un peu d'eau, et cuite dans un four, sans fermentation préalable, a donné une masse panaire jaune, sucrée, en tout semblable à un petit pain d'épices, mais un peu moins miellé; peut-être pourrait-elle remplacer la farine de seigle dans cette sorte de préparation.

Il serait curieux de voir si cette farine serait propre à la panification.

Une application bien avantageuse qu'on pourrait en faire à l'économie domestique, serait, sans contredit, de la préparer à la manière du sagou. Sous cette forme, elle pourrait devenir un aliment léger, très-nourrissant, de facile digestion, et peut-être recommandable dans certaines maladies chroniques avec consomption.

Mais les manipulations qu'il faudrait employer pour en faire le sagou, n'altéreraient-elles pas quelques-

Digitized by Google

uns de ses principes immédiats, et ne modifieraient-elles point sa propriété nutritive ? C'est ce que l'observation nous fait craindre.

Quand on enlève l'écorce du tubercule encore frais, sa superficie dénudée recevant immédiatement le contact de l'air, change promptement de couleur; de blanche qu'elle était, elle devient jaune. Cette altération est d'autant plus générale que le tubercule étant plus divisé présente plus de surface à l'air.

Il paraît que cette action de l'air s'exerce même sur la substance particulière des eaux de premier lavage, soit pendant l'exposition à l'air, soit pendant l'évaporation. Elle est probablement due à une combinaison d'oxigène, attiré par cette matière qui perd alors sa solidité dans l'eau chaude ou froide, dans l'alcool, et qui résiste même à l'action des agents chimiques les plus forts. Peut-on croire que dans cet état, elle soit encore digestive ? Et comme elle existe en grande proportion dans le tubercule, n'est-il pas à craindre que l'altération devenue générale dans toute la masse, soit pendant la division en farine, soit pendant l'opération du *sagouage*, ne modifie d'une manière très-désavantageuse la propriété alimentaire ? Ce sont des soupçons que l'expérience seule peut dissiper ou confirmer.

Si cette racine est susceptible de nourrir l'homme, à plus forte raison l'est-elle de nourrir quelques animaux domestiques : les chèvres ne la dédaignent pas, et les porcs en sont très-avides.

En communiquant toutes ces idées, nous sommes loin de conseiller la culture d'une plante à laquelle dans les années d'abondance, on préférera toujours, et avec raison, la pomme de terre. Nous voulons seulement la signaler comme un de ces végétaux précieux

Digitized by Google

que nous pourrions mettre, en quelque sorte, en réserve, et qui deviendrait une ressource à laquelle la classe indigente aurait du moins recours dans des moments de pénurie.

MÉMOIRES DIVERS DU MÊME MEMBRE,

ET OBSERVATIONS MÉDICALES DONT ON PRÉSENTE SEULEMENT L'EXTRAIT.

ESSAI PHILOSOPHIQUE ET MÉDICAL SUR LA DOULEUR,

considérée plus particulièrement comme affection essentielle.

Le sujet de ce Mémoire vous rappelle, Messieurs, le titre d'un ouvrage semblable échappé, il y a une vingtaine d'années, à la plume d'un de vos collègues, M. le docteur Salgues. L'ouvrage dédié par l'auteur au vénérable doyen de votre Compagnie, M. le docteur Antoine, fut alors livré à l'impression. Le théâtre est vaste dans un aussi triste sujet : il est de nature à offrir un spectacle toujours frappant. Pour le traiter convenablement, l'expérience médicale ne suffit pas; l'on doit y comprendre ce sentiment exquis que possède tout cœur compatissant. Autrement, comment pouvoir l'apprécier au point de vue que comporte l'art de guérir? Je crois pouvoir vous donner un léger aperçu des idées de l'auteur, en vous annonçant qu'il a envisagé la douleur dans ses rapports les plus immédiats avec les lois de l'organisation; elle est, en quelque sorte, une conséquence des décrets immuables du destin que les êtres animés subissent en échange de la vie dont l'essence est de nous gratifier du privilège le plus sublime parmi tous ceux qui se rencontrent dans l'ordre de l'univers.

A l'appui des propositions avancées dans cet écrit, M. Cuynat ajoute des notes explicatives qui font voir

Digitized by Google

toute l'étendue de ses recherches. L'on y trouve, de plus, des rapprochements ingénieux et que l'on conçoit aisément, un style élégant, relevé même, avantage qui n'est pas à dédaigner dans une matière où le génie trouverait difficilement à reproduire quelque chose de neuf et d'inconnu.

Nous nous contentons de retracer seulement la première et la dernière phrase du Mémoire sur la douleur, comme pour prouver la vérité de notre double assertion, au sujet de l'esprit dans lequel l'ouvrage est conçu et de la forme adoptée par l'auteur, en vous le présentant.

« .....Si nous embrassons par la pensée le cercle de nos affections, nous voyons l'homme, en naissant, accuser de la douleur. Les causes nombreuses et variées auxquelles il est exposé dans le sein de sa mère viennent se presser et s'accumuler autour de son berceau. Menacé de toutes parts dans sa frêle existence, incapable de se soutenir, enchaîné dans ses mouvements, esclave même par nos institutions sociales, c'est ainsi qu'il frappe aux portes de la vie.... Plus tard, le cortège des maladies l'environne; l'âge le marque de son empreinte destructive, il est enfin douloureusement conduit aux portes du trépas. Aux approches de la mort, il frissonne et il pleurt, comme si le couchant de sa vie devait être arrosé des mêmes larmes qui ont inondé son aurore....

» ..... L'homme de la douleur, ayant sans cesse le tableau de ses souffrances devant les yeux, se nourrit de pensées sombres : il est agité par les inquiétudes que lui inspire la crainte de la mort. Faites alors briller à son œil mourant des idées de bonheur; consolez-le par

Digitized by Google

la peinture des maux plus cruels que les siens; rassurez son ame et remplissez-la du doux baume de l'espoir; placez-la dans une situation telle que son influence puisse seconder la force médicatrice de la nature. Eteignez tout ce qui est pernicieux; flattez les sens par un objet qui leur plaise et les étonne; enchaînez l'imagination par un pouvoir salutaire; imprimez aux sens un changement de direction utile : les ames sensibles se laissent prendre à ce remède innocent, et l'impression nouvelle qui se communique au système physique est constamment suivie d'effets avantageux. Ce n'est plus dans les écrits des hommes, c'est au sein même de la nature qu'il faut prendre des leçons. Heureux celui qui sait en profiter; il est ami, consolateur et frère; il n'entend jamais sans émotion le cri des malheureux; il les plaint et sait les secourir; sa seule présence au sein d'une famille éplorée répand le calme et la sécurité. Contribuant à la gloire de l'art, appelé le bienfaiteur de l'humanité, il recueille l'admiration et le respect; il laisse même des souvenirs glorieux : et, si parfois l'injustice vient l'outrager, le témoignage de sa conscience le dédommage amplement de ses peines passagères. »

CONSIDÉRATIONS SUR LA MANIÈRE D'ÉTUDIER ET D'OBSERVER LES MALADIES CHRONIQUES.

Les obstacles que l'on rencontre à chaque instant dans cette partie des sciences médicales, ont conduit votre collègue à faire ressortir, en commençant son Mémoire, toute l'importance de ce vaste sujet. La médecine attend de l'étude des maladies chroniques la garantie de ses progrès les plus sensibles. Sans doute, le succès ne couronne pas toujours les efforts de l'homme

Digitized by Google

de l'art; mais après de longs travaux, après de profondes méditations, le médecin recevra du moins quelque consolation, en reconnaissant qu'il peut rendre moins cruels d'infaillibles et prompts revers.

« Dans l'étude des maladies chroniques, l'on ne trouve pas, il est vrai, l'intérêt soutenu que procure au sujet des maladies aiguës la rapide succession des phénomènes et l'étonnante singularité des événements. Elles sont environnées de circonstances repoussantes qui fatiguent l'attention, épuisent le courage et préparent le dégoût. Des effets imperceptibles et lents, des altérations profondes et cachées, des causes incalculables et permanentes, une résistance invincible à l'action des moyens les mieux combinés, l'appareil d'une dégradation progressive et la *prescience* d'une mort certaine, voilà quel spectacle désolant les maladies chroniques présentent à ceux qui veulent de bonne foi s'en occuper. — Ensuite, la difficulté de voir souvent et de bien voir les maladies chroniques a nourri pendant longtemps la défiance et la timidité. On n'imaginait pas qu'il y eût des moyens assez puissants, des remèdes assez efficaces pour triompher de ces affections opiniâtres qui, formées par le temps, ne pouvaient aussi, comme disait Celse, être détruites que par le temps.— Elles ont donné lieu à des préjugés populaires qu'exploiteront toujours le charlatanisme et la cupidité. Il est de ces affections graves et lentes qui ont motivé un respect aveugle pour les puissances de la terre : en attribuant le privilège exclusif de guérir certaines maladies au chef d'une nation, cette extrême confiance semblait interdire aux médecins la faculté de les approfondir. — Enfin, une dernière difficulté plus forte

Digitized by Google

que les précédentes, est celle des procédés et des méthodes qu'on a de tout temps adoptés pour étudier ces maladies qui, vu leur résistance et leur complication, commandaient de suivre un nouveau plan et des routes non parcourues, au lieu des chemins éternellement battus par l'empirisme et la routine. »

Dans un chapitre étendu, votre collègue s'attache avec beaucoup de précision à faire valoir les avantages de la méthode analytique, pour étudier avec fruit les maladies chroniques. Il trace l'exposé de toutes les qualités requises pour devenir un bon observateur, c'est-à-dire pour bien apprendre à conserver aux faits que l'on envisage, l'expression qui leur est naturelle : c'est une suite de préceptes excellents qui décèlent l'expérience et les connaissances positives de votre collègue. Il termine ce paragraphe par une remarque qui lui fait rehausser ainsi qu'il suit l'utilité de l'analyse :

« Elle modère cette inclination si naturelle d'apercevoir, de trouver dans l'objet de ses observations toutes les choses qu'on imagine ou qu'on a le dessein d'y rencontrer. Elle empêche de ne considérer les maladies que sous une certaine vue, dans un certain ordre, d'après certaines opinions; et, laissant à l'esprit la liberté de se conduire lui-même, l'analyse le fait arriver à des connaissances d'autant plus solides, d'autant plus vraies, qu'il les obtient, sans avoir la volonté ni la prétention de les acquérir. »

Pour parvenir à bien connaître ces affections, l'auteur recommande encore ici un autre moyen, c'est la méthode d'exclusion « que l'illustre chancelier Bacon

Digitized by Google

sut appliquer, avec bonheur, à la recherche et à l'explication des phénomènes de la nature. D'après cette méthode, on fait toutes les suppositions vraisemblables sur le caractère dominant d'une maladie et sur les principes auxquels elle peut être également attribuée. On examine ensuite les raisons particulières qu'on a d'exclure certaines de ces suppositions, et l'on retient, comme la seule admissible, celle qui n'a point été comprise dans toutes les exclusions jugées nécessaires. »

À ce sujet, et sans sortir du cadre des maladies chroniques, votre collègue rapporte combien il a eu lieu d'être satisfait des lumières et des avantages qu'il a presque toujours retirés, quand de certains cas difficiles l'obligeaient à recourir à la méthode d'exclusion. L'on voit citer bien à propos ici l'exemple suivant, qu'il a recueilli dans la clinique des hôpitaux militaires confiés à ses soins : « L'observation d'une angine gutturale, dit-il, subordonnée à la fièvre rémittente, pernicieuse dont je rendis compte alors au médecin en chef de l'armée, m'a fourni une des plus heureuses applications que l'on puisse faire de la méthode analytique. La connaissance de cette maladie et de son traitement fut le résultat de plusieurs suppositions que je détruisis l'une après l'autre, en écartant celles de différentes espèces d'angine, comme l'inflammatoire, la gastrique, la catarrhale, la nerveuse, la putride, la gangréneuse; ce qui, réduisant toutes mes suppositions à une seule vraiment probable, me fit conclure que l'angine dépendait de la fièvre rémittente, qu'elle en constituait un symptôme grave, qu'elle tendait à lui donner un caractère pernicieux et qu'elle devait exiger le même traitement que toutes les maladies où la fièvre rémittente paraît dominer. »

Digitized by Google

« On a depuis longtemps employé l'analogie dans les sciences physiques et surtout dans la médecine. Ce guide infidèle est sujet à nous tromper. Il a été la source des inductions les plus fausses et des erreurs les plus grossières. Mais tâchons d'en éviter sagement les abus; n'en repoussons pas aveuglément les secours. — L'étendue et l'utilité de ce moyen dépendent beaucoup des faces différentes sous lesquelles les maladies que l'on compare sont envisagées. L'analogie devient exacte, si ces maladies ont entre elles des rapports très-nombreux, et si elles se ressemblent dans tous leurs points; elle diminue si leurs rapports sont en petit nombre et de quelques côtés seulement; elle cesse enfin, lorsqu'il y a plus de différences que de rapports. On s'est étayé de l'analogie pour assimiler toutes les affections périodiques aux fièvres intermittentes, pour rapprocher les maladies chroniques des maladies aiguës et pour faire servir la connaissance des unes à l'étude des autres. »

Plus loin, l'auteur entre dans de savantes considérations sur les avantages de l'érudition, pour éviter des tâtonnements et des essais inutiles. La lecture des auteurs anciens aplanit bien des difficultés. L'homme de l'art se dispose ainsi à acquérir des richesses scientifiques dont le temps ne diminue en rien la valeur. L'on voit avec plaisir reproduits à cette occasion de sages conseils adressés aux médecins qui ne dédaigneront point de puiser de bons principes aux sources qu'indique l'auteur.

Un simple extrait, Messieurs, ne suffit pas pour vous signaler les points essentiels de ce long Mémoire. Cependant, nous préférons un extrait à une analyse. Tel

Digitized by Google

est l'inconvénient de cette dernière, dans la position où nous nous trouvons vis-à-vis de vous et de votre collègue, qu'elle nous oblige trop souvent à tronquer ses ouvrages, à dénaturer parfois et bien involontairement les vues originales et neuves qui en forment pour ainsi dire le cachet, et toujours à retirer, en partie, à l'auteur, un avantage de quelque prix à ses yeux, avantage qui consiste dans l'entière reproduction de ses idées et de son style. Le même inconvénient est moindre dans un extrait, quelque resserré qu'on le suppose. Au moins ici la précision peut n'être que profitable le plus ordinairement aux intérêts de l'ouvrage, sans déplaire, dans bien des cas, au lecteur. Aussi ne dissimulerons-nous point la contrariété ressentie par nous, Messieurs, devant la nécessité où nous sommes de ne consacrer qu'un trop court espace aux remarquables travaux de M. Cuynat. Vous avez reçu de ce savant et modeste collègue, dans le cours des deux dernières années, des ouvrages très-étendus et très-bien faits sur bien des sujets différents. Il vous a adressé entre autres des topographies qui renferment des documents pleins d'intérêt : ce serait déparer ces précieux travaux, si je cherchais à les démembrer ou à en accourcir le texte par une capricieuse et froide analyse. Ces ouvrages, fruits d'études sérieuses et d'une expérience acquise dans de longs voyages, au milieu de plus d'un péril, trouveront plus tard une place honorable dans vos Mémoires. Vous y apprécierez alors de nouveau le talent incontestable que possède votre collègue dans l'art de copier avec fidélité les tableaux que la nature mettait sous ses yeux et que, par un zèle digne d'éloges, il s'attacha toujours à reproduire, sans tenir compte des fatigues inséparables de la vie des camps.

Digitized by Google

RÉFLEXIONS PHYSIOLOGIQUES

SUR LE DÉVELOPPEMENT DU CŒUR DANS L'ANÉVRISME ACTIF, COMPARÉ A CELUI DE L'UTÉRUS PENDANT LA GESTATION.

Il est difficile, Messieurs, de rencontrer un sujet plus propre à piquer la curiosité que celui dont nous venons de reproduire le titre. Quant à nous, en le traitant, nous craindrions d'exécuter une entreprise sinon téméraire, au moins bien scabreuse ; car nous ne saurions jamais oublier qu'en médecine toute comparaison dont l'objet est de faire saisir des rapports entre deux organes différents ne suppose point d'égalité parfaite entre eux, ni une ressemblance frappante, ce qui serait en opposition avec les causes primitives d'où dépend la diversité de chacun des organes dont l'ensemble du corps humain se compose.

Dans son Mémoire, votre collègue s'attache aux circonstances qui établissent, à ses yeux, quelque similitude entre une lésion du cœur bien connue et une fonction naturelle qui est exclusivement départie à un autre organe. Il s'appuie sur de certains principes admis en pathologie, pour les faire comme découler des lois que la physiologie a reconnues depuis longtemps. Il faut dire que chez lui, le jugement uni au savoir le dirige sans cesse dans le cours de ses idées ; dans une matière de ce genre, l'entraînement était facile, l'on ferait promptement et avec abandon des applications forcées ; mais votre collègue se possédait, et il ne lui est pas arrivé de franchir les bornes hors desquelles il ne serait plus possible de rien apprécier ici avec mesure. Les inductions auxquelles il a recours nous ont semblé en harmonie avec les saines doctrines que l'observation et l'expérience sanctionnent positivement. Ce sont,

Digitized by Google

d'ailleurs, des principes susceptibles de devenir plus féconds avec le temps.

Nous espérons, Messieurs, pouvoir justifier notre opinion sur ce dernier écrit de M. Cuynat, par l'extrait suivant que nous ne saurions point vous soumettre d'une façon plus succincte, sans nuire à la clarté des idées et des raisonnements de l'auteur.

« ....Tous les tissus vivants, dit M. Cuynat, sont animés de deux forces ou propriétés, désignées sous le nom de sensibilité et de contractilité. Soit qu'on les regarde, avec quelques physiologistes, comme deux modifications de l'irritabilité, ou, qu'avec d'autres, on en fasse deux éléments séparés et distincts, il n'en est pas moins constant que ce sont là les véritables agents des phénomènes nombreux et infiniment variés que présentent tous les individus qui composent le système des corps organisés. — Dans l'état de santé, les phénomènes qui se passent en nous sont absolument sous leur dépendance; dans l'état de maladie, les phénomènes qui supposent un trouble dans nos fonctions, dérivent de leur lésion, soit en plus, soit en moins.—Des nombreuses modifications imprimées aux propriétés vitales dépendent les changements et les altérations survenues dans leur rythme habituel, dans leur nutrition et dans leurs usages, toujours en vertu d'un phénomène essentiellement vital, nommé irritation, et qui n'est autre chose que l'irritabilité en exercice. Celle-ci détermine dans nos organes des phénomènes physiologiques, quand elle est renfermée dans des limites convenables; elle produit au contraire des phénomènes pathologiques ou morbides, lorsqu'elle devient trop intense ou se prolonge au-delà de son terme ordinaire.

Digitized by Google

» .... Composés de certains tissus élémentaires, nos organes ne me paraissent différer les uns des autres que par l'arrangement et la texture de leurs principes constituants : de leurs dispositions diverses naissent les variétés que l'on observe dans leur structure et par suite dans leurs fonctions. Ces dernières obéissent toutes à une impulsion analogue pendant la santé ; dans toutes également, les phénomènes morbides dérivent de la même source, depuis la plus faible irritation, jusqu'à l'inflammation la plus vive et ses diverses terminaisons. — Ces considérations nous amènent à reconnaître l'analogie qui paraît exister entre le développement du tissu du cœur dans l'anévrisme ou dans la dilatation des cavités du cœur avec hypertrophie de ses parois, et le développement du tissu de l'utérus pendant la gestation.

» L'analogie dont nous parlons peut être fondée : 1° sur le développement et les modifications de structure que présentent le cœur et l'utérus dans l'une et l'autre circonstance ; 2° sur les symptômes qui accompagnent ces changements d'organisation ; 3° sur la nature des causes qui ont amené les phénomènes ; 4° sur le mécanisme par lequel la cessation de ces mêmes causes favorise le retour de l'un et l'autre organe à leur état primitif.

» ....Dans l'anévrisme actif, le cœur peut présenter un développement extraordinaire ; quand la maladie affecte les deux ventricules, il acquiert un volume prodigieux et quelquefois plus que quadruple de celui du poing du sujet. Cette augmentation de volume est due à l'épaississement des parois des ventricules et à l'agrandissement proportionnel de leurs cavités. Les

Digitized by Google

colonnes charnues et les piliers des valvules se dessinent davantage et ont une grosseur proportionnée au degré de l'hypertrophie..... La cloison interventriculaire participe notablement à la maladie, quoiqu'elle n'atteigne jamais l'épaisseur du reste des parois.

» Le calibre plus considérable des vaisseaux cardiaques, artériels et veineux, le développement des nerfs et celui des vaisseaux lymphatiques dont sont alors parsemées l'une et l'autre surface du cœur, unis aux phénomènes précédents, annoncent évidemment que l'irritabilité de cet organe est augmentée, et qu'il est devenu le siège d'une nutrition plus active : c'est ce que prouve encore d'une manière très-notable les symptômes locaux et sympathiques que l'on observe, et qui dépendent du défaut de rapports entre le calibre des vaisseaux et le volume de sang que le cœur y envoie à chaque contraction de ses ventricules d'une part, et de l'autre, de la rupture de l'équilibre entre la quantité du sang répandu dans le parenchyme de nos organes et les phénomènes qui se passent dans les différentes parties du système capillaire.—Ces symptômes plus ou moins décidés, suivant la nuance de la maladie, s'étendent peu à peu à toutes les fonctions de l'économie, en commençant par celles avec lesquelles le cœur est lié par les plus étroites sympathies. Aussi voit-on se développer successivement dans les affections organiques du cœur, des lésions de la respiration, de la digestion, des sécrétions et des fonctions cérébrales.

» On peut ranger sous deux chefs principaux les véritables causes de l'anévrisme actif du cœur. Tantôt cette maladie se développe sous l'influence d'une irritation pathologique ayant son siège primitif dans ce viscère; tantôt elle est consécutive à une irritation de

Digitized by Google

quelques portions de l'appareil respiratoire. C'est en écartant ces causes avec soin ou en diminuant leur intensité par des moyens appropriés, que l'on peut arrêter la nutrition trop active du cœur. »

» '....Etudié sur des femmes mortes d'une maladie aiguë des tissus qui entrent dans sa structure et pendant la menstruation, l'utérus a offert un développement insolite, et sa membrane interne présentait une couleur rouge très-foncée. Soumis à l'influence des organes qui l'entourent, l'utérus peut aussi leur transmettre ses diverses altérations; c'est ainsi que pendant la grossesse, le péritoine qui tapisse le petit bassin devient plus rouge et adhère plus intimement au tissu de l'utérus, de la même manière que dans l'hypertrophie du cœur, le feuillet séreux du péricarde non-seulement est plus adhérent à la surface externe de cet organe, mais encore devient le siège d'une exhalation plus active; cause assez fréquente des hydropéricardes qui compliquent la plupart des anévrismes actifs du cœur. — Au moment de la conception, l'utérus entre dans un état de turgescence qui, suivant plusieurs auteurs, a la plus grande analogie avec l'état inflammatoire, et que Harvey a comparé au gonflement de la lèvre d'un enfant piquée par une abeille. — La cavité utérine, triangulaire dans l'état de vacuité, et capable à peine de contenir une amande, s'accroît d'une manière étonnante; ses vaisseaux artériels et veineux augmentent de volume surtout à l'insertion du placenta, siège principal de l'irritation; ses parois se développent et prennent de l'épaisseur; on observe facilement alors la disposition des fibres et des bandes qui entrent dans la structure de l'organe. — L'utérus est éminemment con-

Digitized by Google

tractile ; les phénomènes de l'accouchement le prouvent ; de même que le cœur, il est composé de fibres dont la texture est difficile à déterminer.

» ..... Malgré l'énorme dilatation de l'utérus, l'épaisseur de ses parois se maintient et se conserve, à part quelques exceptions, d'une manière frappante. Par quel mécanisme s'opère ce phénomène admirable ? Est-il dû à la dilatation des vaisseaux utérins, ou bien dépend-il d'une espèce de génération des fibres de l'utérus qui s'accroissent alors par intus-susception ? Cette dernière explication me paraît la plus probable.—La dilatation des vaisseaux coïncide avec la turgescence de la matrice et le nouveau mode de vitalité qui s'y développe. Cette disposition remarquable des vaisseaux à s'étendre et à augmenter de volume est tout-à-fait physiologique et s'accorde parfaitement avec la théorie générale de l'irritation : elle se rencontre toutes les fois qu'une nouvelle partie se forme, qu'un organe s'accroît ou se développe et qu'une douleur vive se fixe opiniâtrément dans un tissu ou dans celui des organes environnants, et qui sont liés avec lui par une simultanéité de fonctions.

» Si l'on ajoute aux phénomènes précédents l'accroissement du calibre des artères utérines et la disposition de leurs flexuosités, la dilatation des veines non-seulement à la surface externe de l'utérus, mais dans toute son épaisseur et à sa surface interne ; le développement prodigieux des vaisseaux lymphatiques, le volume des nerfs qui les accompagnent, l'exaltation des propriétés vitales, etc., on peut conclure que le développement de la matrice dans la gestation est dû à l'activité plus grande de sa nutrition, à une véritable hypertrophie.

» Cela étant posé, il est évident que la dilatation de l'utérus pendant la grossesse n'est point passive, mais

Digitized by Google

éminemment active. Après la conception, ce viscère s'agrandit, s'épaissit avant que le fœtus y paraisse, et même lorsqu'il se développe hors de sa cavité, comme dans les cas de grossesses extra-utérines.... »

« De tous ces faits, je crois pouvoir conclure que le développement du tissu du cœur dans l'anévrisme actif a lieu par un mécanisme semblable à celui du développement du tissu de l'utérus pendant la gestation.

» 1° On observe dans l'un et l'autre cas une augmentation de la masse de l'organe, une dilatation de sa cavité, et l'épaississement de ses parois; 2° dans l'anévrisme actif, le tissu du cœur acquiert une couleur rouge plus intense, ses colonnes charnues se prononcent davantage, l'arrangement des fibres qui les forment est plus facile à apercevoir, les vaisseaux qui les arrosent, les nerfs qui les animent, s'accroissent sensiblement pendant la grossesse; le tissu de l'utérus acquiert une couleur rouge qui lui est étrangère dans l'état de vacuité; on distingue aisément le plan des fibres qui le composent, on peut même reconnaître leur nature musculaire; les vaisseaux utérins sont gorgés de sang, etc.; 3° le cœur et l'utérus se dilatent alors d'une manière active, ils s'accroissent par intus-susception, leurs fibres s'alongent sans perdre de leur volume, leurs parois s'élargissent sans diminuer d'épaisseur; 4° la nature des causes de l'hypertrophie de l'un et de l'autre organe est absolument identique; 5° les changements de structure offerts par l'utérus, soit à l'époque de la puberté, soit pendant la gestation; les altérations qu'il présente dans les diverses affections qui peuvent attaquer son tissu sont dus à l'accroissement de la nutrition, produites et entretenues par l'exaltation des

Digitized by Google

propriétés vitales de l'organe même ou déterminées par l'influence sympathique d'un organe voisin; les maladies organiques du cœur, et l'anévrisme actif en particulier, se manifestent d'une manière analogue; 6° les symptômes qui les accompagnent se développent sous l'influence des mêmes lois; 7° lorsque les causes de l'hypertrophie du cœur et de l'utérus viennent à cesser, l'un et l'autre organe reviennent à leur état primitif toujours en vertu de la diminution de leur nutrition, et non pas, comme on pourrait le croire, par la contractilité du tissu. La guérison d'un anévrisme du cœur n'a pas plus lieu par l'effet de la contractilité du tissu; que la diminution du volume de la matrice après l'accouchement ne dépend de la contractilité organique sensible de cet organe.

» Pour achever le parallèle, il ne me reste plus qu'à signaler la différence que présentent le cœur et l'utérus; elles sont relatives aux usages de l'un et de l'autre organe et aux circonstances dans lesquelles le développement a lieu : ainsi, 1° le cœur est d'autant plus volumineux proportionnellement qu'on se rapproche davantage de l'époque de la naissance, la matrice ne se développe qu'à la puberté; 2° l'action du cœur commence avec la vie et ne finit qu'à la mort, celle de l'utérus est temporaire; 3° l'anévrisme actif du cœur appartient à la pathologie, la gestation est du domaine de la physiologie; 4° dans l'anévrisme actif, le tissu du cœur devient plus dur, offre une résistance plus grande, celui de l'utérus s'amollit, devient moins dense, etc.

» Ces différences et beaucoup d'autres pourront peut-être faire regarder comme forcée la comparaison que je viens d'établir; mais en y réfléchissant, on verra qu'il n'en est pas ainsi, et qu'elle n'est qu'une conséquence

Digitized by Google

de l'identité des lois qui régissent l'économie animale dans les diverses circonstances de la vie. »

CONSIDÉRATIONS SUR LES ABCÈS DU FOIE CONSÉCUTIFS AUX LÉSIONS TRAUMATIQUES EN GÉNÉRAL.

L'on sait que l'étude de ces sortes d'abcès continue de fixer l'attention des praticiens. Soit que l'on observe les abcès du foie à la suite d'un accident plus ou moins grave, soit qu'on les retrouve après une opération chirurgicale, toujours est-il que leur origine est loin d'avoir été bien comprise par les auteurs des siècles précédents. Les dénominations différentes imposées à ce genre de lésions semblent moins attester la divergence des opinions là-dessus, que le besoin généralement senti de les analyser convenablement. Du reste, les noms sous lesquels on désigne assez volontiers aujourd'hui ces sortes d'abcès, sont ceux d'*infection purulente causée par des accidents ou des opérations, d'abcès métastatiques*, etc., etc. L'auteur passe en revue toutes les opinions émises depuis longtemps sur les rapports qui lient le foie au cerveau et que l'on s'était exagérés. Il oppose les vues larges et saines de quelques modernes, aux idées confuses, souvent fausses des anciens médecins entraînés par le besoin de raisonner, plutôt que par le désir de voir et de revoir ce qui les frappait.

La concision des faits que cite M. Cuynat à l'appui de son sentiment, nous engage à vous les rapporter en entier, ainsi que les conclusions tirées de ces mêmes faits. En conséquence, nous pouvons nous dispenser d'entrer dans de plus longs détails sur la première partie de ce Mémoire, laquelle est exclusivement consacrée à des considérations historiques que termine ainsi

Digitized by Google

votre collègue, avant de transcrire ses propres observations.

« Plein de respect pour les œuvres de nos grands maîtres, je ne doutais pas de la fréquence des affections du foie à la suite des plaies de tête, et j'ai fait des recherches cadavériques à ce sujet, toutes les fois que l'occasion s'en est présentée. J'ai rencontré souvent des abcès dans l'organe hépatique, et le hasard a voulu qu'ils ne fussent pas consécutifs aux lésions cérébrales, mais bien à celles des membres. Je pourrais citer, à ce sujet, beaucoup d'observations qui sont consignées dans mon journal; je n'en rapporterai que quelques-unes que j'ai recueillies soit à l'hôpital temporaire de Barcelone, où j'étais chargé du service chirurgical, lors de notre occupation de 1824 à 1828, soit ailleurs, afin de donner quelque confirmation à ma manière de considérer ces genres d'abcès.

» 1re Observation. — *Coup de sabre sur le pli du bras droit; lésion de l'artère brachiale; ligature de ce vaisseau, hémorrhagie consécutive; symptômes d'hépatite; mort; abcès dans le foie.*

Un brigadier du 3e régiment de hussards, âgé d'environ 24 ans, d'un tempérament nerveux, reçut en duel, dans le pli qui sépare le bras de l'avant-bras, un coup de sabre. L'arme pénétra profondément, l'artère brachiale fut entièrement divisée, et une hémorrhagie considérable s'ensuivit. Le blessé fut immédiatement conduit à l'hôpital, où je fis la ligature des deux bouts divisés : les lèvres de la plaie rapprochées par des bandelettes agglutinatives, le bras fut placé sur un coussin dans la flexion. Deux jours s'écoulèrent sans accidents,

Digitized by Google

et déjà la réunion avait commencé, lorsqu'il survint tout-à-coup une hémorrhagie qui détruisit le travail de la nature et l'espérance d'une prompte guérison ; il fallut écarter les lèvres de la plaie pour procéder à la recherche du vaisseau qui fournissait le sang. Les ligatures primitives ne s'étaient point dérangées, et je m'aperçus que le sang provenait d'une des branches de la brachiale également lésée ; une légère compression suffit pour arrêter l'hémorrhagie qui ne reparut plus. La suppuration de la plaie fut abondante, lorsque des accidents d'une autre nature vinrent compliquer les précédents : il survint des vomissements bilieux, accompagnés d'une douleur sourde et profonde vers l'épigastre et l'hypocondre droit, le 13e jour de l'accident. Le malade prit une teinte ictérique très-prononcée ; plusieurs applications de sangsues furent faites sur l'endroit correspondant à la douleur, et l'on fit usage de cataplasmes émollients. Il n'y eut point d'amélioration, et le malade succomba le 17e jour. — A l'autopsie cadavérique qui eut lieu le lendemain, nous trouvâmes plusieurs abcès disséminés dans le parenchyme hépatique.

» 2e Observation.— *Coup de feu à la partie postérieure et inférieure de la cuisse; symptômes d'hépatite; mort; abcès dans le foie.*

Un courrier d'administration, âgé d'une trentaine d'années, d'un tempérament sanguin et bilieux, reçut, près de Matoro, un coup de feu, vers la partie postérieure et inférieure de la cuisse droite ; le coup fut dirigé de haut en bas ; la balle passa sous les vaisseaux et les nerfs poplités, et vint sortir à la partie supérieure et interne de la jambe. Le blessé, recueilli dans une maison voisine du lieu de l'accident, fut traité

Digitized by Google

par un chirurgien espagnol. Il se contenta de toucher la plaie avec de l'huile chaude, et de faire prendre quelques toniques à l'intérieur. Trois jours s'étaient écoulés lorsque cet homme fut apporté à l'hôpital de Barcelone. Un gonflement considérable occupait tout le membre : nous débridâmes largement les plaies qui furent recouvertes de charpie et de cataplasmes émollients. L'état du malade n'était pas plus satisfaisant que celui du membre. Il y avait beaucoup d'anxiété ; peau chaude et brûlante, soif intense. Le lendemain, douleur vive à l'hypocondre, vomissements bilieux ; une saignée générale et plusieurs fortes applications de sangsues furent faites sans résultat. Le blessé succomba le 4e jour de son entrée à l'hôpital, le 7e de la blessure.—A l'autopsie cadavérique, nous observâmes différents abcès éparpillés dans le foie.

« 3e Observation.—*Coup de feu dans la paume de la main droite ; ablation du 3e métacarpien et du doigt correspondant ; symptômes d'hépatite ; mort ; abcès dans le foie.*

Un jeune soldat du 16e régiment d'infanterie de ligne, âgé de 22 ans, tempérament sanguin et bilieux, d'une constitution robuste et d'un caractère très-indocile, se tira un coup de fusil dans la paume de la main droite, pour tâcher d'obtenir son congé. La balle fracassa le 3e métacarpien, que nous enlevâmes avec le doigt correspondant. Cette opération fut douloureuse et supportée avec beaucoup de patience. Les jours suivants, le blessé fut en proie à une vive agitation ; la fièvre s'alluma, des vomissements accompagnés d'une douleur sourde à l'épigastre et à l'hypocondre droit s'y joignirent, et, malgré un traitement antiphlogistique gé-

Digitized by Google

néral et local vigoureux, ce malade succomba le 9e jour de sa blessure. — A l'ouverture du cadavre, nous trouvâmes plusieurs abcès dispersés dans le foie.

» 4e Observation.—*Coup de feu dans les deux cuisses, avec fracas d'un des fémurs; symptômes d'hépatite; mort; abcès dans le foie.*

Un officier du 29e régiment d'infanterie, âgé d'environ 24 ans, d'un tempérament sanguin et bilieux, d'une forte constitution, reçut, dans un duel au fusil, une balle qui traversa les deux cuisses et brisa un des fémurs. Le blessé fut transporté immédiatement à l'hôpital ; les plaies débridées et pansées, nombre d'esquilles extraites, le bandage de Scultet, convenablement modifié, fut appliqué sur le membre fracturé. Le même jour, on lui fit une ample saignée du bras. Bientôt une douleur assez forte se fit ressentir vers l'hypocondre droit ; des vomissements bilieux se déclarèrent, en même temps qu'une teinte jaunâtre assez prononcée se répandit sur tout le corps. Même traitement, même terminaison le 7e jour, que chez les malades des observations précédentes. — A la nécropsie, nous rencontrâmes divers petits abcès dans le foie. »

Ici sont rapportées, en outre, plusieurs observations prises dans divers traités de chirurgie; elles sont conformes aux idées de l'auteur. Nous les passons sous silence, attendu qu'elles se trouvent depuis plus ou moins de temps livrées à la publicité.

« J'ai dit, au commencement de ces considérations, que j'avais vu le vomissement bilieux durer pendant trois jours, et ne cesser qu'avec l'assoupissement qui avait suivi une chute grave sur l'occiput. Voici le cas auquel j'ai fait allusion.

Digitized by Google

» 5e Observation.—*Chute grave sur l'occiput ; perte de connaissance ; tumeur sanguine grosse comme un œuf de poule ; assoupissement succédant à la syncope ; vomissements bilieux ; saignée générale et application de sangsues à la base du crâne ; frictions irritantes avec le vinaigre chaud et sinapismes aux extrémités inférieures ; lavements purgatifs ; compresses trempées dans l'eau à la glace sur la tête ; amélioration subite ; guérison.*

Dans le temps où je me trouvais en garnison à Sarreguemines (Moselle), au mois de mai 1832, je fus appelé pour donner mes soins au fils d'un officier de mon régiment. Il venait de faire une chute sur l'occiput ; voici comment la chute avait eu lieu. Ce jeune homme, âgé de 14 ans, se trouvait dans une charrette avec plusieurs jeunes gens de son âge ; à la descente de la rue principale qui est très-rapide, le cheval qui était attelé à la voiture, prit le mors aux dents, après avoir été fortement stimulé à coups de fouet : ayant eu peur, et se trouvant menacé d'être précipité avec la voiture, le jeune homme voulut sauter en bas, mais ne tomba pas à plomb ; il fut jeté à la renverse sur l'occiput (1). Il perdit connaissance sur le coup, et resta deux heures environ dans cet état. Lorsque j'arrivai près de lui, il avait repris ses sens, mais il était dans un assoupissement dont on ne le retirait qu'avec peine ; les pupilles

(1) Les détails de cette observation rappellent le souvenir du douloureux événement qui a réveillé naguère toutes les sympathies de la France et à l'occasion duquel l'Académie des sciences de Dijon a fait connaître publiquement l'expression de ses regrets bien sincères.

Digitized by Google

étaient dilatées, le pouls lent et la peau un peu froide. Il éprouvait de fréquents vomissements bilieux ; nul signe de sensibilité soit à l'épigastre soit à l'hypocondre droit. J'examinai le crâne ; l'occiput offrait une tumeur sanguine développée et fluctuante. Je me bornai pour le moment, à envelopper la tête avec des compresses imbibées d'oxicrat froid. L'assoupissement persista, et le malade n'en sortait de temps à autre, que pour répondre aux questions qu'on lui adressait ; les vomissements continuaient. Je prescrivis la diète, une limonade pour boisson, une saignée générale fut faite et vingt sangsues furent appliquées à la base du crâne ; résolutif sur la tumeur sanguine ; frictions révulsives avec le vinaigre pur très-chaud sur les extrémités inférieures.

Le lendemain 12 mai, l'assoupissement avait un peu diminué ; le vomissement persistait et donnait beaucoup d'inquiétude aux parents ; l'épigastre et l'hypocondre étaient toujours indolents. Même diététique ; quinze sangsues nouvelles furent appliquées à la base du crâne ; frictions avec le vinaigre chaud continuées sur les jambes et les cuisses ; lavements purgatifs ; résolutifs sur la tumeur ; l'assoupissement et le vomissement continuèrent toute la journée et la nuit suivante.

Le 13, même état, mêmes prescriptions que la veille ; les vomissements et le coma persistent. Le soir, ne voyant point d'amélioration sensible, je fis raser la tête du malade, je recommandai à sa mère de lui tenir cette partie constamment couverte de compresses trempées dans de l'eau à la glace, en les renouvelant le plus souvent possible. La prescription fut ponctuellement exécutée ; vers deux heures du matin, le malade sortit de l'état de stupeur où il se trouvait ; il demanda ses vêtements et voulut se lever. A dater de ce moment, le

Digitized by Google

vomissement cessa pour ne plus reparaître ; la tumeur de l'occiput fut presque entièrement résorbée ; elle disparut complétement le 10e jour. Le blessé put alors reprendre ses occupations ordinaires.

Il est évident que le vomissement, chez le sujet de cette observation, reconnaissait pour cause l'influence exercée par le cerveau sur l'estomac, puisqu'il a cessé avec les effets de la commotion, et que l'hypocondre droit a toujours été exempt de douleur. Eh bien ! ce qui s'est passé chez ce malade est précisément ce qui arrive dans la plupart des plaies de tête accompagnées de vomissements. Ce symptôme est presque toujours l'effet de la sympathie réciproque qui unit ensemble le cerveau et l'estomac.

Des considérations générales et des observations qui précèdent, je conclus :

1° Que le foie n'est pas uni au cerveau par des rapports plus intimes qu'aux autres organes, comme on l'a cru pendant longtemps ;

2° Que les abcès du foie ne sont pas plus fréquents à la suite des plaies de tête qu'à la suite des plaies des autres parties du corps ;

3° Que ces abcès peuvent succéder, non-seulement à des blessures plus ou moins graves, comme je l'ai souvent observé, mais encore à de simples contusions ;

4° Qu'ils peuvent survenir quelques jours après l'accident, comme à une époque déjà très-éloignée, et que les écarts de régime sont susceptibles de contribuer à leur développement ;

5° Qu'après les lésions traumatiques et les opérations chirurgicales, quel que soit d'ailleurs leur siège, on doit surveiller avec la plus grande attention ce qui se passe

Digitized by Google

vers le foie, afin de combattre énergiquement, dès leur début, les irritations dont il pourrait être atteint;

6° Enfin, qu'il est extrêmement probable que les abcès du foie, consécutifs aux lésions traumatiques, ne reconnaissent pas toujours la même origine, mais au contraire, que leur cause varie selon les circonstances qui ont accompagné ou suivi la blessure, et selon les prédispositions individuelles. »

RAPPORT

FAIT A L'ACADÉMIE DE DIJON, SUR LE COMPTE-RENDU DES TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON, POUR L'ANNÉE 1841,

Suivi d'une Observation sur le Dragonneau *ou* Filaria medinensis.

Au moment de reproduire une autre communication de M. Cuynat, laquelle se trouve la dernière de toutes celles que l'espace nous permettait de consigner ici, nous avons reconnu avec plaisir l'avantage que gagnerait l'exposé de vos travaux, Messieurs, en ne retranchant aucune des particularités essentielles sur le rapport suivant dont votre collègue vous fit la lecture il y a quelques mois. Je me suis rappelé qu'il ne faut pas toujours aller à l'épargne, quand il s'agit de quelques détails sur des faits dont il est utile de ne rien perdre, car il n'est pas toujours vrai de dire que la brièveté rachète par ses agréments ce qu'elle perd par sa réserve. Ce qui est bon dans les sciences d'observation ne se résume pas toujours par une analyse qui, dans le but de décomposer un sujet, a parfois l'inconvénient de le dépouiller à un point tel, qu'il ne lui reste plus de mérite ni de caractère. Aussi, d'après

Digitized by Google

cette considération, croyons-nous devoir vous rappeler entièrement le rapport de votre collègue.

« Après avoir tracé laconiquement les travaux de la Société, dit M. Cuynat, le secrétaire général donne l'analyse détaillée d'un Mémoire sur les entozoaires, et en particulier l'anatomie et la physiologie de l'*ascaride lombricoïde*. Il m'a paru que cette analyse renferme l'opinion tout entière de *Jules Cloquet*, émise dans un très-beau Mémoire couronné par l'Académie de médecine. Après avoir donné le caractère de chacun de ces animaux, il réfute victorieusement les opinions de *Vallisneri*, de *Goetze*, de *Bloch*, de *Verner*, qui, en effet, ne sont étayées d'aucune preuve. Il n'est point partisan de la spontanéité de ces animaux quoique admise par *Needham, Maupertuis, Buffon, Patzu, Jæger, Treviranus, Brounn, Lamarck, Cuvier, Bremser, de Blainville* et *Jules Cloquet*. Tantôt il adopte, tantôt il repousse l'opinion de ces grands naturalistes; on le voit flotter pour ainsi dire entre deux eaux sans donner une opinion précise, claire, sur la génération de ces animaux, et il assure que l'*ascaride lombricoïde* perpétue son espèce au moyen de germes ou gemmes. Les vers intestinaux étant la plupart vivipares, faut-il admettre pour les entozoaires une génération spontanée? Cette opinion à mes yeux est la seule admissible, d'après l'opinion des naturalistes que j'ai cités plus haut.

Il est aujourd'hui bien prouvé que des parties organiques se forment sans germes, sans œufs et sans le concours des sexes; il suffit d'être avancé dans l'anatomie pathologique pour bien se convaincre de cette vérité. Voyez, par exemple, la multiplication des nayades, *Naïas proboscidea*, dont la dernière articu-

Digitized by Google

lation prend par degré les formes d'un animal entier, qui ne se sépare souvent de sa mère qu'après avoir produit de la même manière un autre individu. On voit naître des animaux, quoique le vase qui renferme la liqueur dans laquelle ils se forment, ait été fermé. Une seule et même puissance transforme donc en animalcules infusoires les molécules végétales ou animales; en lombrical, le mucus des intestins; en embryon, la vésicule de l'ovaire de la femme.

Sans doute, il faut le concours de certaines conditions pour que les vers s'engendrent et se développent. L'une de ces conditions n'est-elle pas un trouble, une déviation, une altération quelconque dans la force d'assimilation? La jeunesse, le sexe féminin, le genre de vie, les mauvais aliments, la laxité des solides, la cachexie muqueuse et phlegmatique, sont les circonstances les plus favorables, n'en doutons pas, à la production des entozoaires.

Ce fait bien avéré, qu'il est un grand nombre de vers propres à de certaines parties du corps, ne démontre-t-il pas qu'ils sont dus à un travail local? A-t-on jamais trouvé le *lombrical* dans le cerveau, ou la *douve* dans le poumon? *Fabricius* a rencontré une espèce de *distoma*, exclusivement propre à la bourse des oiseaux. La cavité du tympan d'une espèce de dauphin, *Delphinus phocana*, contient aussi un ver particulier. Le *Polystoma integerrimum* ne se trouve que dans la cavité péritonéale des grenouilles et des crapauds; l'*Ascaris nigro-venosa*, que dans les poumons de ces mêmes animaux; le *Polycephalus cerebralis*, que dans le veau et le mouton attaqués de folie. La vessie natatoire de la truite, *Salmo fario*, contient une espèce de vers qui n'appartient qu'à elle. Il y a plus, certaines

Digitized by Google

espèces de vers n'occupent qu'une partie du même organe : par exemple, les *lombricaux* ne se trouvent que dans l'estomac et les intestins grêles ; les *Trichurides*, que dans les gros intestins, etc.

Objectera-t-on que, si la génération des vers était spontanée, ces animaux ne devraient pas présenter constamment la même structure, le même arrangement dans toutes leurs parties, qu'il devrait se former des combinaisons bizarres et non des individus toujours réguliers et uniformes? Mais pourquoi la génération spontanée ne serait-elle pas soumise à des lois fixes et invariables comme celles qui président aux autres modes de reproduction?

Si le concours des deux sexes est toujours nécessaire pour la production des animaux dont l'organisation est plus compliquée, s'ensuit-il rigoureusement que certains corps organisés ne puissent être produits par la force plastique, c'est-à-dire, par cette puissance génératrice dans les végétaux, comme dans les animaux, qui pénètre et vivifie toute matière organique? N'est-il pas, au contraire, probable qu'il s'est opéré et qu'il s'opère encore des générations directes dans les derniers degrés de l'échelle animale et de l'échelle végétale ?

On voit cette même force formatrice produire, dans l'animal vivant, des organes nouveaux, du tissu cellulaire, des vaisseaux sanguins, des membranes, des os; des poils se développent dans des parties où ces tissus n'existent pas dans l'état ordinaire. Ces tissus, nouvellement organisés, se nourrissent et s'accroissent : quelques-unes de ces parties sont même isolées et sans aucune connexion organique avec les tissus anciens ; par exemple, des poils et des dents trouvés dans des kystes ; elles existent donc d'une manière indépendante,

Digitized by Google

et vivent de leur propre vie. Or, de ces produits nouveaux aux vers intestinaux, il n'y a qu'un pas. Il semble même qu'il faut à la nature plus de travail pour former une dent, un réseau de vaisseaux capillaires, que pour produire le *tænia hydatoïdea*, dont la structure est beaucoup plus simple.

Il reste, je l'avouerai, un hiatus à franchir pour passer des tissus accidentellement développés aux vers intestinaux : les premiers, quoique organisés et vivants, n'ont pas de spontanéité, ne constituent pas un organisme distinct, une individualité, en un mot, et ne vivent que par leur propre vie ; toutefois, il me semble que l'intervalle qui sépare ces nouveaux produits organiques des êtres animés proprement dits, peut être rempli par les hydatides libres ou les encéphalocystes. Ceux-ci formeraient donc la transition des tissus accidentellement organisés aux vers intestinaux. Ce sont ces produits qui, détachés de l'organisme général, ont une existence à part. Ils constituent des êtres isolés, qui vivent, se nourrissent, s'accroissent, et qui, en vertu de leur vitalité, résistent aux organes capables de les détruire. Que faut-il à ces êtres pour nous autoriser à les assimiler aux entozoaires? peu de chose, à mon avis. Ils possèdent déjà la faculté de se multiplier.

Plusieurs auteurs nient l'existence du *Dragonneau*, *Filaria medinensis*, entre autres *Richerand*, qui professe que les auteurs qui en ont parlé se sont laissés tromper par la présence, dans certains abcès sous-cutanés, de lambeaux celluleux, blanchâtres, filiformes, plus ou moins longs, et qu'on a pris pour de véritables entozoaires. Il faut détruire cette erreur grossière, trop grossière pour que je cherche à la réfuter.

Je vais rapporter une observation, la seule qu'il m'ait

Digitized by Google

été donné de recueillir pendant dix-huit mois de séjour à Saint-Domingue, lors de notre expédition de 1803.

Observation. — Augustine, négresse de Guinée, âgée de 16 à 17 ans, arrivée à Saint-Domingue quelques mois avant le débarquement de l'armée expéditionnaire, présenta, dans les premiers jours de janvier 1804, les symptômes qui indiquent l'existence du *Dragonneau*. Ces symptômes étaient ceux d'un furoncle ordinaire. Il existait en même temps un malaise général, et des douleurs dans les membres; la langue était couverte d'un enduit blanchâtre; il y avait de l'inappétence, de la soif, de la chaleur à la peau et une légère augmentation dans le pouls. La malade, qui avait déjà été atteinte de cette affection dans son pays, où elle est commune, la reconnut dès le premier abord et se fit, conformément à l'usage des gens de sa tribu, des applications de fiente de bœuf. Bientôt la tumeur abcéda, et le ver se montrant par l'ouverture, elle le saisit et l'attacha, à l'aide d'un fil, sur un petit cylindre de bois, autour duquel elle le roula.

Ayant été consulté par le maître de cette négresse, qui avait été longtemps sans lui faire connaître son état, je continuai le mode de pansement qu'elle avait adopté, en substituant toutefois les topiques émollients à ceux qui avaient été appliqués et en donnant plus de régularité et de solidité à l'appareil. Celui-ci se composait d'un petit morceau de bois cylindrique, maintenu, au moyen de deux anses de fil, sur une compresse solidement fixée. On continua ainsi pendant quinze jours, au bout desquels le ver fut entièrement extrait. La plaie se cicatrisa ensuite rapidement.

Bientôt après, vers le 10 février, je reconnus la pré-

Digitized by Google

sence de trois autres dragonneaux sur la même négresse. L'un avait son siége à la partie interne du tiers supérieur de la jambe gauche ; un autre à la partie externe du tiers inférieur de la même extrémité, et le troisième entre la malléole interne et le tendon d'Achille. Ces nouvelles tumeurs furent, comme la première, recouvertes de topiques émollients. Bientôt elles s'ouvrirent et donnèrent issue à une petite quantité de matière purulente. Les trois dragonneaux furent saisis, attachés et roulés chacun sur un cylindre analogue au précédent. Ce fut quelques jours après que je vis cette malade, que je continuai ensuite à observer. Elle souffrait beaucoup et maigrissait à proportion de l'intensité et de la prolongation de la douleur. Dans un des premiers pansements, le ver situé près de la malléole avait été rompu, circonstance qui, pour le dire en passant, ne produisit aucun des accidents formidables que quelques observateurs disent en être souvent la suite. Nous aperçûmes la portion restante qui sortait un peu, je la saisis avec des pinces, et elle fut fixée sur un nouveau cylindre. Depuis lors, il ne survint rien de remarquable, et la malade fut débarrassée de ses filaires dans les premiers jours de mars.

Vers le quinze du même mois, une nouvelle tumeur se manifesta sur la partie supérieure et postérieure de la jambe droite : elle était encore due à la présence d'un dragonneau. Celui-ci fut complétement extrait le 1er avril, sans avoir affecté d'une manière sensible la santé de cette négresse, qui paraissait parfaitement rétablie, lorsque, dans le courant de mai, un autre ver annonça son existence, en provoquant sur la région radiale inférieure du bras gauche une tumeur furonculeuse, accompagnée d'une vive inflammation de tout le

Digitized by Google

membre. Ces accidents, énergiquement combattus, se sont bientôt dissipés, et le ver a été extrait comme les autres.

De ces six filaires, celui qui avait son siége près de la malléole était le plus long; il avait 28 pouces de longueur et, comme les autres, environ une ligne de diamètre. Dans tous, nous avons parfaitement distingué l'extrémité caudale, qui est rétrécie et recourbée en forme de petit crochet. Nous n'avons pas reconnu la disposition particulière de la tête, attendu que l'extrémité qu'elle occupe présentait absolument le même aspect que toute autre partie de l'animal qui aurait été coupée transversalement, et nous pensons, ou que cette tête est simplement une ouverture orbiculaire sans caractères distinctifs faciles à saisir, ou plutôt que la malade, cédant à un prurit insupportable, aura arraché cette partie. La couleur de ces vers était d'un blanc mat.

Il résulte de cette observation, ainsi que de beaucoup d'autres qui n'ont pas été suffisamment appréciées : 1° que l'existence d'une maladie produite par le *dragonneau* ou *ver de Guinée*, ou *veine de Médine*, ne peut plus être considérée comme douteuse, malgré l'opinion contraire d'auteurs très-distingués; 2° que ce ver existe dans le tissu cellulaire sous-cutané, dont il détermine l'inflammation, et qu'il provient soit d'un développement anormal des mouvements vitaux, analogue à celui qui produit les vers intestinaux, soit, ce qui est moins probable, au moins pour la généralité des cas, de l'introduction sous la peau d'un filaire qui est assez commun dans les eaux stagnantes des contrées intertropicales. »

Digitized by Google

OBSERVATIONS
RELATIVES A LA PATHOLOGIE,
ET RÉDIGÉES PAR M. LE Dr SALGUES.

Le soin apporté par votre collègue dans les rédactions suivantes, l'a engagé à nous recommander de faire purement et simplement l'insertion de ses travaux dans le présent compte-rendu. Nous déférons avec empressement à l'avis de notre confrère, et nous sommes persuadé qu'il ne nous blâmera pas, si nous nous sommes permis de resserrer quelques-unes de ses phrases, au sujet des remarques qui précèdent ou qui suivent ses observations. Dans tous les cas, ces sortes d'abréviations, nous nous en sommes assuré, n'ont pas porté la moindre atteinte aux circonstances particulières ou essentielles du récit.

Première observation.

PROLAPSUS DU COEUR,

Fait recueilli en 1839 *et communiqué à l'Académie en* 1841.

« Un berger de l'âge de 23 ans, d'une constitution faible, portant un *facies* presque stupide, des lèvres grosses, renversées et violacées, se plaignait depuis son enfance, d'oppression et de palpitations du cœur, qu'il rapportait toutes à l'épigastre. Il entre à l'hôpital le 20 novembre 1839. Sa face est violette et tuméfiée, sa respiration est pénible et anxieuse. La région qui correspond à l'appendice xyphoïde est soulevée par les battements du cœur, que perçoit avec une grande force, la main appliquée sur cette région. — Le malade étant ausculté et percuté, on diagnostique un *prolapsus du cœur.*

Digitized by Google

Le malade avait, en outre, un catarrhe pulmonaire. Sa peau étant chaude et son pouls plein, nous lui fîmes faire une saignée du bras de 375 grammes, réclamée, en outre, par l'état congestif du poumon et de l'encéphale. Cette saignée ne produisit point les effets attendus. Il en résulta une prostration des forces si grande, que pendant quelques jours, nous crûmes que le malade devait en périr. Huit à dix jours après cette opération, il reprend cependant un peu de vie. On profite de cette circonstance pour renouveler l'auscultation de la poitrine qui accuse du râle sous-crépitant dans toutes les parties du thorax et plus particulièrement en avant. Pour remédier à la dyspnée qui semble augmenter chaque jour, on pose deux grands vésicatoires aux cuisses. A l'intérieur, on donne le polygala avec l'oximel scillique, dans le but de favoriser l'expectoration, tous les jours de plus en plus difficile. — Le 15 de décembre, la prostration se manifeste de nouveau, sans cause appréciable. Le pouls est mou et facilement dépressible, sa fréquence est grande. — Des sueurs inondent sa peau; on lui donne, mais vainement, l'extrait de quina. Le malade reste dans son lit, immobile, sur son côté droit, ne répondant à aucune des questions qui lui sont adressées. Bientôt il est frappé de coma; sa face, ses mains sont cyanosées et froides. Sa respiration s'accélère et devient plaintive. Son pouls très-fréquent est à peine perceptible. Il meurt enfin le 21 décembre.

Ouverture de la poitrine. — Le péricarde a contracté des adhérences très-fortes et très-anciennes avec la partie postérieure et inférieure du sternum. — Ce sac fibro-séreux une fois ouvert, nous trouvons le cœur

Digitized by Google

placé à la partie antérieure et la plus inférieure de la poitrine, couché en travers sur le diaphragme légèrement saillant du côté de l'abdomen. Sa base est placée à droite, derrière l'appendice sternal et la portion la plus voisine des fausses côtes droites. Sa pointe est à gauche, derrière les cartilages costaux de ce même côté.

Le cadavre étant supposé dans une position verticale, le bord droit du cœur est en avant et un peu supérieurement recouvert par l'oreillette droite qui, en forme de fer de lance, s'étend jusqu'à la pointe de cet organe. — Le bord gauche est en arrière et en bas. L'oreillette de ce côté, du volume d'une grosse aveline, repose sur le diaphragme. — Les deux faces du cœur sont indiquées par la position de ses bords. Ses parois très-dilatées, sont aussi fort minces. Les ventricules et l'oreillette droite contenaient beaucoup de sang noir, fluide, au milieu duquel nous trouvâmes une masse considérable de fibrine jaune, d'une assez grande consistance, enchevêtrée entre les colonnes charnues du ventricule droit, et dont une partie se prolongeait dans l'artère pulmonaire. L'aorte se portait directement en haut, dans une étendue de plus de six pouces, pour se courber ensuite selon ses dispositions ordinaires. A un pouce de sa sortie du cœur, s'élevait en avant, la sous-clavière droite; trois lignes plus loin, la carotide de ce côté. Quant aux deux autres gros vaisseaux, carotide et sous-clavière gauches, leur naissance de l'aorte était conforme à l'état normal. L'artère pulmonaire n'offrait rien de particulier; elle et l'aorte avaient un diamètre moitié moindre que chez les autres sujets. La veine cave supérieure, et les pulmonaires semblaient comme aplaties d'avant en arrière.

Digitized by Google

Les deux poumons remplissaient entièrement les deux cavités thoraciques. — Libres dans toute leur circonférence, ils offraient à leur surface apparente, de légères dépressions transversales correspondantes aux côtes. Leur couleur était d'un blanc gris, jaunâtre. Un instant, nous les crûmes emphysémateux; mais en portant le doigt sur leur surface, celui-ci s'enfonçait profondément, comme il l'eût fait dans une motte de beurre, sans léser le tissu pulmonaire, et laissait comme effet de la pression une cavité semblable à celle d'un dé à coudre. Cette opération répétée sur toute leur surface, amena des résultats identiques et réduisit le poumon à moitié au-dessous de son volume primitif. A sa seule partie postérieure, le poumon était brun, violet, compacte, ne permettant aucune dépression par le doigt. Incisé en avant, dans toute sa longueur, le tissu des deux poumons se laissait couper facilement; il coulait des incisions, très-peu de sérosité et de mucosités provenant des bronches. — Comprimés par la main, ces organes de l'hématose donnaient la sensation d'un corps pâteux, d'une matière argileuse, molle, sans production d'aucune crépitation. Leurs cellules paraissaient vides. De fortes tractions n'en déchiraient le tissu qu'avec peine.

En arrière, les poumons offraient tous les caractères anatomiques d'une phlogose hypostatique, à l'état d'induration rouge. Au centre du sommet du poumon gauche, nous trouvâmes deux points du tissu de cet organe, de la grosseur d'une noix chacun, offrant les traces d'une inflammation manifeste (pneumonie lobulaire).

L'estomac fortement revenu sur lui-même, présen-

Digitized by Google

tait sa muqueuse très-plissée, d'un rouge foncé dans presque toute son étendue ; le jéjunum et l'iléon étaient légèrement injectés sur plusieurs points de leur étendue. Les autres viscères abdominaux étaient sains.

Réflexions. — A son entrée à l'hôpital, ce malade présentait plus particulièrement les signes d'une forte congestion pulmonaire : circonstance commune, grave, mortelle souvent, et l'une de celles qui réclament le plus impérieusement les évacuations sanguines.—Ceux qui ont ouvert des cadavres, savent combien alors est grande chez les individus atteints de maladies du cœur, la quantité énorme de sang qui gorge les gros et les petits vaisseaux de l'intérieur de la poitrine. On dirait que chez eux, toute la masse sanguine se concentre sur les viscères thoraciques, et qu'il n'en circule plus dans les autres parties de l'économie.—L'éréthisme du pouls, la chaleur de la peau, pendant la vie, loin de dépendre d'un sang riche en matériaux excitants, provenaient probablement d'une surexcitation de l'estomac et du passage de son hypérémie symptomatique à l'état de phlogose aiguë. — Cette preuve, ajoutée à bien d'autres, démontre que le médecin qui se trouve en face de cas aussi difficiles à bien apprécier que celui-ci, ne saurait trop tenir un compte exact des circonstances anamnestiques des maladies, des habitudes des personnes, des choses surtout qui ont pu gravement modifier leur constitution, avant de se déterminer et de prescrire des méthodes de traitement perturbatrices.

Quant au prolapsus du cœur, il nous offre ceci de particulier, qui le différencie des faits semblables rapportés par Morgagni, Lancisi, Sauvages, Senac, Corvisart, c'est qu'il était congénial, et non pas le produit accidentel du refoulement du cœur par une tumeur,

Digitized by Google

ou par le développement extra-normal de l'un des viscères renfermés dans le thorax ou l'abdomen. Riolan a cependant consigné dans ses œuvres un fait identique au nôtre : faits, qui l'un et l'autre appartiennent au genre ectopie, de l'ordre hétérogénèse, des déviations organiques, décrites par notre ami le professeur Breschet, ou à celui des hémitéries, de M. Isidore Geoffroi de Saint-Hilaire.

Le cœur, nous l'avons dit, était dans une position fort éloignée de celle qui lui est naturellement propre. Celle qu'il avait chez ce sujet, devait singulièrement gêner son action et porter un grand trouble dans la circulation générale.

Nous avons parlé du petit volume de l'aorte : était-il un fait congénial ? ou dépendait-il de la petite quantité de sang qui la parcourait, conséquence nécessaire du peu de développement de l'oreillette gauche ? Cette dernière hypothèse est probablement la plus vraie, sans qu'il nous soit cependant possible de rien affirmer en sa faveur.

Quant aux traces si prononcées de l'inflammation de la muqueuse gastrique et intestinale, c'est un fait d'anatomie pathologique fort commun dans les cas où la circulation cardiaque est fortement viciée. Souvent même dans les affections organiques du cœur, les congestions sanguines et hépatiques sont si fortes, que les accidents secondaires qu'elles produisent, prédominent sur tous les autres symptômes dérivant immédiatement de la lésion de cet organe. Combien de fois, dans ces cas, ne voit-on pas les malades ne se plaindre près de l'homme de l'art, que de leurs souffrances gastriques ou de celles qui se manifestent dans l'hypocondre droit, rempli outre me-

Digitized by Google

sure par le foie alors très-développé ! Combien de médecins qui, frappés ou par ces douleurs, ou par le volume de l'organe sécréteur de la bile, croient à une hépatite, à des obstructions pour lesquelles ils usent et abusent des fondants, des sétons et des cautères ! »

2e *Observation.*

COEUR OFFRANT DEUX VENTRICULES DROITS, OU MIEUX, UN VENTRICULE SUPPLÉMENTAIRE.

Recueillie en juin 1840, *et communiquée à l'Académie, en juillet* 1841.

« Un jeune meunier, nommé Macé, âgé de 24 ans, d'une haute stature, d'une constitution faible, poitrine étroite, cheveux noirs, peau blanche, entre à l'hôpital le 23 juin 1840. — Il est infiltré *à capite ad calcem*, moins les bras qui sont très-maigres et secs. — Sa face, pâle et un peu bouffie, exprime l'angoisse et la terreur. — Il a une oppression qui ne lui permet pas de se coucher. — Il reste assis sur le pied de son lit. — Son cœur frappe les parois du thorax avec violence et sur une étendue considérable. — Les bruits du cœur sont sourds et se distinguent difficilement. La percussion, d'accord avec ces phénomènes, donne de la matité sur une surface très-grande. — Le pouls est très-petit et très-fréquent. — Une diarrhée abondante épuise les forces. Le diagnostic porté est le suivant : vaste dilatation hypertrophique du cœur, hypérémie pulmonaire et entérite. — Le malade meurt suffoqué, le soir à huit heures, neuf heures après son entrée à l'hôpital.

Nécropsie. Elle a lieu le lendemain à huit heures du matin.

Digitized by Google

Infiltration énorme des membres abdominaux. Elle est moindre au tronc. — La tête n'est point examinée.

Thorax. Les poumons sont d'un rouge brun, et remplissent la poitrine. Cette coloration est surtout très-foncée à la base de ces organes. Là, ils ont la consistance du foie. Incisés dans cette partie, la compression la plus forte n'en fait sortir aucune bulle d'air. — Il n'en découle qu'un peu de sérosité sanguinolente. La surface des incisions est lisse et d'un rouge noir. — Hépatisation déjà ancienne des poumons.

Les autres parties de cet organe sont gorgées de sang, qui coule en abondance et qui entraîne avec lui une sérosité écumeuse. — Hypérémie et œdème pulmonaires.

Péricarde. Il est considérablement distendu par le volume du cœur, volume effrayant, et par environ six cent vingt-quatre grammes d'une sérosité citrine. — Le cœur paraît plus volumineux que celui d'un bœuf.

Cœur. Son volume est, en effet, énorme. On dirait qu'il a cinq ou six fois son volume normal. — Ce fait dépendait moins de sa dilatation et de son hypertrophie, que de sa distension, par une énorme quantité d'un sang noir modérément coagulé, remplissant outre mesure toutes les cavités de cet organe, ainsi que les gros vaisseaux. En portant à deux kilogrammes la quantité de ce liquide renfermé dans les cavités du cœur, on reste peut-être au-dessous de la vérité. Une fois débarrassé de ce sang, cet organe revint beaucoup sur lui-même, tout en restant encore très-volumineux.

Rien n'était changé dans les formes du cœur. L'orifice auriculo-ventriculaire gauche offrait à la base des valvules mitrales, une induration cartilagineuse épaisse, qui ne modifiait en rien la forme des valvules. Sur la

Digitized by Google

face auriculaire de l'une d'elles, et sur sa zône tendineuse, naissaient de petites concrétions informes, cartilagineuses et ossiformes, de quatre millimètres de hauteur. — Les valvules sigmoïdes pulmonaires et aortiques étaient saines. L'aorte paraissait peu développée.

Le cœur, vidé du sang qu'il contenait, avait bien évidemment le double de son volume normal. Son hypertrophie portait spécialement sur le *septum medium* qui offrait un centimètre sept millimètres d'épaisseur, dans sa partie la plus rapprochée de la pointe de cet organe. Dans la portion supérieure et moyenne de ce *septum*, se trouvait une grande cavité provenant de la bifurcation de cette cloison charnue. — Cette cavité évidemment supplémentaire offrait, en commun avec le ventricule droit, un volume triple du cœur à sang rouge. — Elle communiquait avec le ventricule droit par une ouverture arrondie, dépourvue de valvules, très-rapprochée de la base du cœur, et assez étendue pour permettre l'introduction du pouce. — L'artère pulmonaire naissait de ce ventricule supplémentaire, à son point d'insertion ordinaire.

L'intérieur de cette cavité supplémentaire qui, dans les derniers temps de la vie, pouvait facilement admettre cent vingt grammes de sang, présentait des colonnes charnues, grêles, peu saillantes, adhérentes aux parois de la cavité. — Ces colonnes s'inséraient à la valvule tricuspide par de courts tendons, qui ne permettaient que peu de mouvement à cette valvule. — Ses fonctions devaient donc être fort incomplètes. — Sur plusieurs points des parois de cette cavité, il y avait absence totale de colonnes.

Digitized by Google

Les deux veines caves aboutissaient dans le ventricule droit proprement dit.

La membrane muqueuse de l'estomac était d'un rouge foncé, dans le grand cul-de-sac de cet organe. — Dans tout le reste de son étendue, cette rougeur était moins intense. Cette membrane avait, d'ailleurs, sa consistance normale. La muqueuse du duodénum et du premier tiers du jéjunum était également un peu injectée; mais le reste du canal intestinal offrait le rouge foncé de la muqueuse de l'estomac. Ici la membrane interne était très-épaisse, et son tissu cellulaire sous-jacent, tellement infiltré, que l'intestin possédait une épaisseur de près de deux centimètres.

Réflexions. Cette observation est, selon nous, d'un fort grand intérêt anatomique; elle est malheureusement incomplète pour les événements qui se rapportent à l'état morbide antérieur. Nous savons, cependant, que ce jeune homme buvait beaucoup et souvent jusqu'à l'ivresse; il avait peu de force et sa respiration paraissait courte; il toussait quelquefois et se faisait saigner souvent, fait qui dénote qu'il y avait habituellement chez lui une réplétion sanguine, pulmonaire ou cardiaque. Il y avait quatre mois que son oppression avait beaucoup augmenté, lorsqu'il entra à l'hôpital. Dès ce moment, tout travail un peu pénible ne lui était plus possible : les palpitations du cœur ne lui permettaient aucun effort; ces palpitations étaient moindres depuis six semaines, époque où les membres abdominaux s'infiltrèrent.

Cette observation nous oblige à nous poser les questions suivantes : 1° Peut-on donner une explication plausible, du mode de génération de ce phénomène de tératologie? 2° Comment le sang circulait-il, chez cet individu,

Digitized by Google

dans les cavités droites du cœur? 3° La disposition anatomique, qu'offrait son centre circulatoire, lui permettait-elle de vivre longtemps? 4° Quelle a été la cause immédiate de sa mort?

Aucune réponse satisfaisante n'est possible pour la première question. Ce fait, qui est du domaine des hétérogénèses, échappe complètement selon nous aux lois connues qui président aux évolutions organiques, et ne saurait s'expliquer par elles, à moins d'interprétations forcées.

Comment le sang circulait-il de l'une à l'autre cavités droites? Ce fluide pénétrait comme dans l'état normal, des veines caves, dans le ventricule droit. De là, il passait dans la cavité supplémentaire pour se diriger ensuite vers l'artère pulmonaire; mais dans quel ordre se contractaient les parois de ces deux ventricules? agissaient-elles simultanément? Cela ne pouvait être selon nous. Dans cette hypothèse, il y eût eu choc des colonnes du sang des deux cavités, vers leur ouverture de communication, qui se seraient alors portées au même instant l'une au devant de l'autre. Le ventricule droit, dans ce cas, ne se serait jamais qu'incomplètement vidé; ces deux ventricules, l'un normal, l'autre extra-normal, ne se contractaient donc, cela est probable au moins, que successivement, et le supplémentaire dans un temps très-rapproché de la systole du ventricule gauche.

Ce jeune homme pouvait-il, ainsi organisé, vivre âge d'homme? S'il eût été sobre et sa vie moins laborieuse, une existence prolongée ne pouvait pas être incompatible avec la rare anomalie qu'offrait chez lui le centre de la circulation.

Livré au contraire à des travaux pénibles, aux excès

Digitized by Google

de l'intempérance, son cœur, sans cesse irrité ou par les qualités stimulantes du sang, ou par l'activité exagérée de la circulation, pouvait contracter des lésions, dont la fin devait être une mort prématurée.

Ce fait nous a paru digne d'être recueilli et d'être conservé. L'organe qui en est le sujet, a été remis par nous à la Société de médecine de Dijon; il a été soigneusement conservé alors par l'un de ses membres. Mais ce que je n'ai point donné à cette Société, c'est l'observation que je viens d'avoir l'honneur de vous lire. »

3e *Observation.*

STRABISME CONVERGENT ET INTERMITTENT.

Communiquée à l'Académie, en juillet 1841.

« La jeune Marillier, de Drambon, âgée de 9 ans, a eu, en 1837, une hémorragie nasale très-abondante. Immédiatement après la suspension de cette hémorragie, cette enfant fut prise d'un strabisme convergent de l'œil gauche; ce strabisme n'était pas permanent; il était irrégulier et ne revenait généralement, que tous les deux ou trois jours, quelquefois plus, quelquefois moins; il en fut ainsi pendant dix-huit mois. Depuis cette époque, et il y a plus de deux ans, ce strabisme revient régulièrement tous les deux jours et ne dure que vingt-quatre heures; pendant vingt-quatre autres heures, l'œil de l'enfant a sa rectitude naturelle.

Ce strabisme se représente donc en tierce.

Les contrariétés ou l'impression de l'air froid rendent cette maladie beaucoup plus intense. Cette affection a cela de remarquable, que l'œil atteint de strabisme reprend instantanément sa direction normale, si l'on

Digitized by Google

ferme l'œil droit, en rapprochant ses paupières. Il se maintient dans sa direction normale, si l'occlusion de son voisin persévère; il la perd de suite si cette occlusion cesse.

L'œil droit de cette malade offre une *sclérotite* légère. Il y a trois ans qu'une pareille phlogose atteignit les deux yeux; sa durée fut de plusieurs mois. Le strabisme ne fut nullement modifié par elle.

Presque tous les printemps cette enfant est tourmentée par une teigne légère; quelquefois, aussi, elle a des coliques.

Nous avons cherché vainement, dans les ouvrages des plus célèbres oculistes, un fait semblable à celui de la jeune Marillier; il doit être très-rare. Il est surtout inexplicable pour nous, comme le sont, d'ailleurs, toutes les affections périodiques.

Partant de ce fait, que le strabisme de l'œil gauche cesse lorsqu'on ferme le droit, nous avons conseillé de couvrir longtemps ce dernier œil avec un bandeau; peut-être la guérison sera-t-elle dans le soin avec lequel on persévérera à le porter?

L'oculo-myotomie serait-elle ici applicable? Nous ne le pensons pas. Cette opération, d'ailleurs, n'a pas encore pour elle la sanction de l'expérience; c'est surtout en médecine, en fait de découvertes nouvelles, qu'il faut répéter la maxime : Hâtons-nous lentement. »

Digitized by Google

4e *Observation.*

HERNIE COECALE INTERNE.

Dilatation énorme de cet intestin qui occupe toute la région épigastrique. — Amincissement et destruction des deux membranes muqueuse et séreuse sur plusieurs points de cet organe. — Péritonite consécutive.

Fait recueilli en octobre 1841, *et communiqué à l'Académie en avril* 1842.

« Un maçon, âgé de 45 ans, d'une forte constitution, entre à l'hôpital dans les derniers jours d'octobre 1841. Il éprouve tous les accidents propres à une violente péritonite. Distension énorme de l'abdomen par des gaz intestinaux, sensibilité extrême de ses parois, vomissements d'une bile porracée, mais en petit nombre, qui cessent le lendemain de l'entrée du malade, soif, constipation insurmontable, peau brûlante et sèche, pouls fréquent, serré et petit, intelligence muette. — On pose 20 sangsues sur l'épigastre, point de l'abdomen où le malade dit ressentir les plus fortes souffrances.

Nulle amélioration de cette application. Abattement extrême, jactation, *decubitus* varié. Le 2e jour, deux onces d'huile de ricin; le 3e jour, quatre onces. Cette huile n'amène aucun résultat avantageux. Le ventre se distend de plus en plus. Les forces s'affaissent et le malade meurt le sixième jour de son arrivée à l'hôpital. Le diagnostic porté avait été : *coarctation, ou occlusion d'un point de l'intestin, avec péritonite secondaire.*

Nécropsie. — Ouverture 24 heures après la mort. Le cadavre présente deux oschéocèles, toutes deux réductibles et formées par l'intestin grêle, contenant beau-

Digitized by Google

coup de gaz. —Gargouillement très-prononcé lorsqu'on en opère la réduction.

Le péritoine est partout d'un rouge brun. Tous les vaisseaux sous-péritonéaux sont fortement injectés, mais plus particulièrement ceux du mésentère dans le voisinage des intestins. Le grand épiploon est plus brun encore, et ses vaisseaux sont surchargés de sang noir. Des adhérences molles lient entre elles toutes les parties qui sont contenues dans la partie supérieure de l'abdomen. L'estomac blanchâtre est complétement refoulé sous les côtes gauches. A sa place habituelle, nous trouvons une vaste poche prise primitivement pour le gaster ou pour l'arc du colon : poche d'un brun violet, très-foncé, distendue par des gaz et des liquides et d'une dimension telle, qu'elle remplit les deux tiers supérieurs de l'abdomen. Quel était donc cet organe? Etait-ce le colon ? Mais il était collé en arrière de cette poche. Un examen attentif nous montre enfin, que c'était le cœcum, contenant cinq à six litres de matières fécales liquides, d'un gris jaunâtre, et des gaz. Elle pouvait en contenir le double. — Comment cet intestin était-il parvenu à se loger dans l'épigastre, si loin de son siège ordinaire? Il y avait là matière à réflexion; voici comment s'était opéré son déplacement. En quittant la région iliaque droite, il s'était engagé sous une forte bride de l'étendue, de l'épaisseur et de la forme de l'arcade crurale : bride située obliquement sur le côté droit de la colonne lombaire; de là, traversant une ouverture arrondie, à bord épais, située en arrière du mésentère, ouverture pratiquée à travers son épaisseur, il se trouvait placé complétement à gauche de ce grand repli intestinal. Le cœcum était en effet là, tout entier, tandis que sous la bride et dans le *foramen* mésen-

Digitized by Google

térique, se rencontraient la portion de l'iléon et celle du colon ascendant qui se confondent immédiatement avec le cœcum. (L'appendice vermiforme n'offrait rien de particulier).

Dans quel temps de la vie de cet individu, s'était opéré ce déplacement? Etait-il congénial? Cette ectopie était-elle au contraire postérieure à la naissance? Mais alors à quelle époque de la vie? Quelles sont les circonstances qui ont opéré ou préparé cet état pathologique? Comment se rendre compte de la formation de cette bride si épaisse sous laquelle l'intestin avait dû passer? Comment cet homme a-t-il pu vivre si longtemps avec une disposition anatomique qui devait rendre le passage des matières si difficile? Quelles souffrances cet homme n'a-t-il pas dû ressentir, sans qu'elles aient cependant apporté aucun obstacle à la nutrition?

Chez ce malheureux, l'intestin grêle avait le volume du colon. Plusieurs de ses anses étaient engagées sous des brides molles et nouvelles, brides qui toutes partaient d'un point du mésentère et allaient s'insérer par leur autre extrémité à un autre point de ce repli séreux. Aux deux extrémités du cœcum qui était en effet alongé de droite à gauche, se remarquait une perforation d'un centimètre 1/2 d'étendue dans tous les sens, perforation obstruée par de fausses membranes qui n'avaient pas permis aux matières fécales de s'épancher dans la cavité du péritoine. Les trois tuniques de l'intestin hernié, étaient toutes très-amincies. Sur plusieurs points, la muqueuse avait complétement disparu. Sur plusieurs autres, le péritoine avait subi la même altération dans l'étendue de 3 à 6 centimètres. Dans les lieux où une semblable absorption avait eu

Digitized by Google

lieu, l'intestin était réduit à une seule membrane, l'investigation la plus minutieuse ne fournissant pas la moindre trace de la membrane musculaire. La muqueuse de l'iléon et du colon aux endroits comprimés par la bride, manquait aussi. On eût dit que là, une lanière circulaire avait été emportée par un instrument, tant les bords de cette solution étaient nets. — La tunique villeuse du cœcum était très-rouge et offrait, en outre, un grand nombre d'arborisations. Au milieu de ces désordres, le colon était sain ainsi que l'estomac. Leur muqueuse seule était rosée sur quelques points très-limités. Le foie et la rate n'offraient rien d'anormal. La vésicule du fiel, très-distendue, était remplie d'une bile épaisse qui, pour la couleur et l'épaisseur, ressemblait à du goudron. Les organes thoraciques ne présentèrent que de fortes adhérences du sommet des deux poumons aux parois de leur cavité. Tous ces organes étaient d'ailleurs fort injectés, mais cette injection passive et simple était la suite d'une agonie prolongée, et probablement aussi, d'un vice des fluides.

Réflexions. — Le fait de déviation organique dont nous venons d'avoir l'honneur de vous entretenir, ce *situs mutatus,* comme l'eût appelé Blumenbach, est assez rare pour mériter quelqu'intérêt. Sous plusieurs points de vue, il fixera l'attention de l'anatomo-pathologiste. Le physiologiste verra en lui une preuve évidente que la vie est possible avec certains désordres organiques des plus graves, et le médecin praticien lui-même y trouvera la justification de certaines impuissances de la science qui ne sont bien appréciées que par lui seul.

Ce fait prouve encore que les féces, chez cet homme, ont dû être toujours liquides, forme sans laquelle elles

Digitized by Google

n'eussent jamais traversé le détroit qui conduisait au cœcum, et que la vie de ce malheureux n'a dû se composer que d'une série de douleurs, sans cesse renouvelées et peut-être jamais allégées.

OBSERVATION

ADRESSÉE A L'ACADÉMIE, EN NOVEMBRE 1841,

PAR M. BOLU-GRILLET, DOCTEUR EN MÉDECINE, A DÔLE, MEMBRE NON RÉSIDANT.

Tumeur encéphaloïde considérable, occupant la portion moyenne et inférieure du rein droit.

L'auteur, dans l'Observation qu'il vous donne, a eu le bon esprit d'élaguer les détails inutiles et les remarques superflues; il s'est rappelé qu'il s'adressait surtout à des hommes de l'art qui n'ont pas besoin de recevoir une leçon, et aux yeux desquels un fait bien observé a toujours une valeur assez significative pour qu'il ne soit pas nécessaire de la leur montrer. Nous ne pouvons donc point nous dispenser de reproduire fidellement l'Observation suivante.

« Madame de ***, morte à l'âge de 52 ans, était d'une taille élevée, d'un tempérament vif, sec et nerveux. Cette constitution, en apparence délicate, n'a point apporté d'obstacle à une heureuse fécondité; elle a eu cinq enfants encore bien portants aujourd'hui.

Depuis longtemps cette dame éprouvait vers le flanc droit une douleur sourde. Le tact cependant ne faisait rien découvrir, ni dans les hypocondres, ni dans le pourtour de l'abdomen. Malgré ces perquisitions rassurantes, le sentiment de gêne n'en existait pas moins et acquérait chaque jour plus de développement.

Digitized by Google

Son médecin ordinaire, tout au début de la maladie, l'envoya aux eaux de Luxeuil, dans l'espoir d'éteindre cette ennuyeuse infirmité.

Un homme de l'art, fort habile et d'une grande réputation, qui se trouvait à ces eaux, lui conseilla de n'en point boire; il crut, à l'aide du toucher, avoir acquis la certitude que l'orifice de la matrice était menacé de concrétions squirrheuses; des douches ascendantes avec la décoction de têtes de pavot et la douce amère furent, en conséquence, administrées.

Madame ne put les supporter; ces douches n'amenèrent aucun changement avantageux.

Plusieurs années s'écoulent au milieu d'angoisses plus ou moins fortes et de plaintes fréquemment renouvelées.

Durant ce laps de temps, emploi presque habituel de médicaments savonneux, de petit lait, de bains, de sucs d'herbes; l'on prescrit un exercice modéré, un régime convenable. Madame suit avec docilité les avis des personnes en qui elle a placé sa confiance; elle se promène, elle monte en voiture, indiquant toujours un malaise dans le côté droit.

A la fin son teint s'étiole, il revêt la couleur paille, les douleurs augmentent de violence, les forces se perdent.

Quelques consultants croient reconnaître les symptômes d'une gastro-entérite chronique. Continuation des bains, des boissons acidules, des topiques relâchants, des embrocations narcotiques.

Le mal, sans être manifeste au tact, fait sans doute des progrès, et un mouvement fébrile se prononce. Deux mois après, les urines commencent à charrier une espèce de pus dont la quantité augmente graduelle-

Digitized by Google

ment ; on sent alors vers l'organe, destiné à la sécrétion du liquide urinaire, un empâtement volumineux. Il n'y a plus à hésiter, le siége de la souffrance est placé dans ce viscère.

Madame languit encore pendant six semaines, essayant tous les remèdes imaginables ; c'est en vain, les soins les mieux dirigés et les plus affectueux ne peuvent retarder l'instant fatal ; elle succombe après une agonie prolongée.

Dès le lendemain, on procède à l'ouverture du cadavre. L'utérus, soupçonné squirrheux, était dans le meilleur état possible. L'estomac, le canal intestinal en entier, ne laissaient apercevoir aucune trace de phlogose. Leur muqueuse douce, assez fraîche, n'offrait à la vue aucun signe morbide. Nul engorgement dans les glandes mésentériques, nulle altération dans la texture du foie, ni dans celle de la rate et du pancréas. Toutes ces pièces, essentielles à l'organisme, paraissaient exemptes de lésions du moins appréciables.

Mais une tumeur cérébriforme, de la grosseur de la tête d'un enfant nouveau-né, s'était logée dans la partie moyenne et inférieure du rein droit, l'avait détruite et fondue ; elle s'était comme incorporée à sa propre substance.

Cette production anormale se composait d'une masse blanchâtre, homogène, parsemée de quelques filets sanguins très-déliés, en forme d'arborisation ; cachée sous la membrane extérieure du rein, et présentant à sa naissance un bourrelet, un renflement marqué, elle se terminait inférieurement par un alongement ovalaire. Son diamètre, vers le sommet, avait plus de dix centimètres, et sa longueur en comptait quinze.

Digitized by Google

Coupée verticalement, elle conservait une certaine solidité, sans laisser fluer visiblement cette matière purulente, laquelle tombait sans doute par un mécanisme particulier, par une déviation maladive, par une sorte d'erreur de lieu, dans les bassinets d'où elle était expulsée après avoir accompli le mélange dont il a été question.

A quoi attribuer l'origine d'un produit si étranger à l'économie? Une disposition toute particulière des solides et des fluides en est-elle la véritable cause? Quelle est alors la nature de cette disposition? Des chagrins prolongés ont-ils pu favoriser son explosion? Rien n'est moins certain. Quels seraient les moyens d'empêcher sa formation ou d'en neutraliser les effets? L'expérience est encore muette à cet égard.

Il n'y a donc de véritablement positif que le fait rapporté plus haut, que le fait tout nu, que le fait tristement stérile, raconté sans déguisement et sans exagération. »

DESCRIPTION D'UN APPAREIL NOUVEAU POUR LES FRACTURES DU MÉTACARPE,

PRÉCÉDÉE DE QUELQUES RECHERCHES HISTORIQUES ET CRITIQUES;

PAR M. PETREQUIN,

CHIRURGIEN EN CHEF DÉSIGNÉ DE L'HÔTEL-DIEU DE LYON, MEMBRE CORRESPONDANT DE L'ACADÉMIE.

Dans ce Mémoire, qui n'a pas encore été livré à l'impression, l'auteur entre ainsi en matière :

« On peut dire que l'étude des fractures du métacarpe a été généralement négligée; qu'il règne dans les traités classiques plus d'une erreur sur le mécanisme de leur formation, aussi bien que sur leur thérapeu-

Digitized by Google

tique, et que leur histoire est loin d'être ni fidèle ni complète dans l'état actuel de la science.

Le travail suivant, extrait des recherches que je poursuis depuis plusieurs années sur *les maladies des os*, est destiné à combler cette lacune autant qu'il est en moi. Un coup d'œil rétrospectif et critique sur cette partie de la chirurgie, va nous montrer ce qu'il y a d'imparfait dans les moyens successivement proposés, et nous mettre sur la voie des améliorations à introduire en spécifiant le point de départ de toute expérimentation ultérieure. »

Le premier paragraphe est consacré à l'examen critique des doctrines admises jusqu'à présent sur ce point de la pathologie chirurgicale. L'on voit mentionnées les opinions des anciens auteurs, tels que Celse, Guidon de Cauliac, etc. Les omissions sont également signalées, et on a lieu d'être surpris en remarquant les lacunes que laissent à ce sujet les œuvres de plusieurs chirurgiens justement estimés. D'un autre côté, Heister a fait remarquer combien pouvaient être graves les conséquences de ces fractures. A leur occasion, Léveillé, dans *sa nouvelle doctrine chirurgicale*, porte un pronostic fâcheux : « Souvent un tel traitement, finit-il par dire, celui même qui est le plus heureux, exige six et huit mois; et lorsque la guérison est parfaite, les malades peuvent être privés de l'usage de quelques doigts. » Plus loin, sont rappelées des erreurs d'étiologie, erreurs du reste que l'on trouve relevées par les chirurgiens de notre époque. L'auteur rapporte en même temps qu'il a, de son côté, vu différents cas bien propres à prouver l'influence des causes indirectes, dans ces sortes de fractures. En abordant l'examen de leurs

Digitized by Google

signes, il constate la divergence des opinions là-dessus; il cite, parmi les écrivains les plus récents, des contradictions manifestes. « Ainsi, ajoute M. Petrequin, il est clair, contrairement aux assertions formelles, d'ailleurs assez mal fondées de quelques auteurs, que les fractures du métacarpe peuvent offrir des déplacements très-marqués, malgré l'appui que les métacarpiens se fournissent réciproquement. Il y a plus : les auteurs cités par nous offrent une opposition choquante ; ils parlent tous de la réduction ; mais à quoi bon réduire des fragments qui, d'après l'avis de certains chirurgiens, ne sont pas déplacés? »

Au sujet de la réduction des fractures du métacarpe et de l'appareil à mettre en usage, on voit avec peine reparaître la même confusion dans les préceptes que nous laissent les chirurgiens de toutes les époques. En lisant leurs ouvrages, vous y trouverez préconisées tour à tour l'extension, la demi-flexion et la flexion. Léveillé se borne à conseiller « de mettre la main dans une position favorable : » c'est là le problême et non la solution. D'autres praticiens ne sont guère plus explicites. Dans cette opposition déclarée et fort malencontreuse, où est l'erreur? où est la vérité? quelle conduite tenir? dit l'auteur; c'est le problême que nous allons essayer de résoudre dans le paragraphe qui suit :

Des moyens de remplir les indications curatives dans les fractures du métacarpe; description d'un appareil nouveau.

« ..... L'histoire rapide de quelques-uns des faits que j'ai observés, dit votre collègue, fera comprendre les principes d'après lesquels j'ai cru devoir procéder.

Digitized by Google

Obs. 1re. *Fracture du 3e métacarpien, compliquée de plaie, avec chevauchement des fragments.*

Antoine Calb, âgé de 18 ans, manœuvre maçon, d'un tempérament lymphatique sanguin, étant occupé à décharger un bateau de pierres, perd son équilibre, et sa main gauche se trouve prise entre la bande du bateau et la pierre qu'il portait. Il arrive le 6 juillet 1841 à l'hôpital, avec une énorme plaie contuse de toute la paume de la main, dans une direction oblique de plus de 3 pouces (8 centimètres 1/2); plaie compliquée d'hémorrhagie, et d'une tuméfaction croissante du dos palmaire. Il existe de plus une fracture du 3e métacarpien, avec raccourcissement du doigt *medius*, etc. Cet accident était très-grave à cause de l'étendue, de la profondeur et du siège de la lésion, ainsi que de ses complications. Je fis prendre au malade plusieurs manuluves froids; je fis envelopper le membre dans des compresses d'eau blanche (régime approprié, potion calmante); les premiers accidents furent conjurés : aussitôt que l'état de la plaie le permit, je fis placer de petites attelles pour la consolidation; le résultat fut incomplet. Le 24 août, le cal était formé; j'avais réussi à détruire les accidents inflammatoires, à sauver le membre et à guérir la plaie; mais la fracture était consolidée avec un raccourcissement; il y avait un chevauchement des fragments qui apportait un peu de gêne dans les mouvements de la main. Le malade sortit de l'hôpital le 30 août.

Ce résultat imparfait accusait l'impuissance des moyens ordinaires, et je m'occupai de rechercher des appareils meilleurs. Je songeai à appliquer l'extension permanente : l'occasion se présenta bientôt de réaliser ces vues.

Digitized by Google

Obs. 2. *Fracture du 2e et du 3e métacarpien, avec chevauchement et raccourcissement.*

Barthelemy Marcelet, âgé de 19 ans, manœuvre maçon, d'un tempérament lymphatique sanguin, en montant à une échelle, le 12 août 1841, reçoit sur le dos de la main droite, le choc d'une grosse pierre, au moment où il saisissait l'échelon. Les 2e et 3e métacarpiens reçurent le coup, et cinq jours après, le 7 août, il entre à l'hôpital, avec une forte contusion, tuméfaction du dos et de la paume de la main, chaleur, tension des parties, douleurs augmentées par les mouvements. Le *medius* est raccourci d'environ 3 à 4 lignes (6 à 9 millimètres), comparativement à la main gauche, et il se trouve au niveau de l'annulaire droit. Même raccourcissement dans l'index. La base de ces deux doigts est rapprochée du poignet par le chevauchement des métacarpiens fracturés; la saillie dorsale des os est moins sensible à cause du gonflement. En imprimant des mouvements au métacarpe, on sent la crépitation, etc.; compresses d'eau blanche, irrigations d'eau froide.

Le 9, l'engorgement a diminué, ce qui permet d'en venir au traitement. M. Rodet, élève interne du service, applique un appareil qui réalise l'extension; il consiste en une palette sur la face antérieure de l'avant-bras, débordant les doigts et se recourbant à quelques centimètres en avant. L'extension est faite sur les doigts avec des bandelettes de diachylon; et la contr'extension ou le point d'appui s'exercent sur l'avant-bras et la racine du poignet. La longueur des doigts est rétablie.

Cet appareil constituait un progrès, mais laissait encore beaucoup à désirer. Il ne put rester en place que cinq jours pour les motifs suivants : le malade accusa

Digitized by Google

de la douleur, de l'engourdissement dans les doigts, etc. Le lendemain, je remarque une phlyctène à la pulpe de chaque doigt ; la sensibilité n'est pas revenue. Pansements avec l'eau-de-vie camphrée et l'eau blanche. Il y a mortification de la peau; peu à peu, la sensibilité revient au *medius* d'abord ; le 28 août, la desquammation commence, elle est achevée le 9 septembre; l'engourdissement avait porté aussi sur le mouvement qui reparaît le 15 septembre dans le *medius*, et plus tard, dans l'indicateur. Je lui fais donner quelques bains et quelques douches de vapeur, et je le garde longtemps pour l'observer et suivre les résultats jusqu'au bout. Il sort le 12 octobre en bon état, excepté qu'il reste une petite saillie et un peu de chevauchement dans le 2e métacarpien.

Le problème n'était pas encore résolu pour moi, bien que ce résultat eût certainement pu suffire aux yeux de la plupart. J'étais convaincu que mon point de départ était inattaquable, et que je me fondais sur un principe aussi fécond que logique ; mais, je le répète, l'appareil était défectueux et laissait encore beaucoup à désirer; en effet, en prenant son point d'appui sur l'avant-bras et la racine du carpe, il faisait porter une compression défavorable sur ces parties; il gênait la circulation et favorisait l'engorgement de la main s'il n'existait pas déjà; et, s'il préexistait, il avait pour conséquence de l'accroître : il était d'ailleurs gênant et douloureux ; il ne put être supporté que cinq jours et il ne me paraît pas avoir été étranger à la mortification superficielle qui envahit la peau des deux doigts. Il fallait donc appliquer le principe d'une manière plus satisfaisante.

Voici l'appareil que j'ai imaginé dans ce but : il s'a-

Digitized by Google

gissait de réaliser l'extension permanente sans inconvénient. Je prends une grille en fil de fer dont la largeur doit dépasser le diamètre transversal de l'avant-bras, et dont la longueur débordera le coude, ainsi que l'extrémité onguéale des doigts, de 3 pouces (8 centimètres). Je recourbe la partie cubitale de manière à ce qu'elle puisse embrasser le coude et la partie digitale, de manière à fournir un point d'appui pour l'extension, comme on le voit dans la figure ci-jointe (1). Cela fait, on fixe au coude la partie recourbée avec quelques tours de bandes en huit de chiffre indéfini. Le membre est mis dans la demi-flexion, et dans une position moyenne entre la pronation et la supination. Le creux de la main est matelassé avec un peu de charpie pour rétablir la concavité du métacarpe. Les lacs extensifs sont appliqués sur les doigts; deux petites bandes sont mises parallèlement à leur face latérale, et maintenues avec des tours de bandes circulaires qu'on amydonne à mesure, depuis l'ongle jusqu'à la racine des doigts. On peut, au besoin, se servir de bandelettes de diachylon. Cela fait, on pratique l'extension en prenant un point d'appui sur la portion recourbée de la grille, où l'on fixe les bandes extensives; la longueur du métacarpien est rétablie avec sa forme, et l'appareil est laissé en place le temps convenable, ou peut être changé à volonté.

La figure jointe à notre Mémoire montre que son mécanisme est des plus simples; on peut le confectionner et l'improviser soi-même avec des fils de fer; il est aisé de le modifier suivant les cas, de le rouler au besoin en spirale autour du bras; il a l'avantage de

(1) *N. B.* Nous regrettons de ne pouvoir reproduire la figure dont parle l'auteur; du reste, sa description est claire, et le lecteur se passera de ce secours, sans inconvénient.

Digitized by Google

laisser à découvert le lieu même de la fracture, ce qui offre une grande utilité dans les cas de plaies, de contusions, de meurtrissures, etc.; avantage qui est d'une haute importance pratique, et qui permet non-seulement de surveiller l'état des fragments, mais d'appliquer aux lésions traumatiques des pansements appropriés. La plaie est-elle sur le dos de la main? on applique la grille à la face antérieure de l'avant-bras; est-elle, au contraire, dans la paume de la main? on renverse l'appareil qui peut être appliqué tout aussi bien à la face dorsale de l'avant-bras.

Observation 3. Il se présenta bientôt une occasion d'expérimenter ce procédé sur un homme qui, dans une rixe, au milieu d'un cabaret, eut le troisième métacarpien de la main gauche fracturé (1). Mais je dois dire qu'ici la réduction étant très-facile à opérer et à maintenir, le résultat ne me paraît pas assez probant, à cause des circonstances favorables qui accompagnaient l'accident. La guérison aurait peut-être pu s'obtenir sans cela.

Le but et le mode d'agir de mon appareil se comprennent sans peine; sa simplicité et les avantages qu'il présente dans les fractures simples, et surtout dans les fractures compliquées, doivent en recommander l'usage. Les principes sur lesquels il repose sont rationnels, et la pratique viendra confirmer les vues de la théorie, à mesure que la connaissance s'en répandra.

Je ferai remarquer, en terminant, qu'il offre l'avan-

(1) Les faits que j'ai observés ne s'accordent pas exactement avec ce qu'ont avancé les auteurs sur la plus grande fréquence des fractures du cinquième métacarpien, comme le professent Chelins, Samson, Bérard, etc.

Digitized by Google

tage de pouvoir s'appliquer également avec succès, dans les fractures des phalanges, dans celles du carpe, dans quelques cas de fractures de l'avant-bras et spécialement dans celles qui affectent l'extrémité inférieure du radius, etc., circonstances qui paraissent devoir ajouter à la valeur pratique du nouvel appareil que je propose. »

QUELQUES NOTES ET OBSERVATIONS SUR LA MÉDECINE ET LA CHIRURGIE, COMMUNIQUÉES PAR LE SECRÉTAIRE-ADJOINT.

Il est de notre devoir, Messieurs, de nous conformer à la délibération rappelée au commencement du compte-rendu de vos travaux. Nous ne vous entretiendrons point de tous les sujets soumis par nous à l'Académie, dans ses séances particulières. D'une part, les circonstances nous ont, pour ainsi dire, mis en demeure de donner quelque publicité à la plupart de nos observations; de l'autre, nous étions dans l'intention de nous arrêter et de ne plus revenir, en ce qui nous concerne, sur des communications que l'occasion et le temps nous avaient suggérées. Nous ne voudrions pas, d'ailleurs, outre-passer les bornes fixées à ce précis analytique où des travaux supérieurs devaient mieux figurer que les sujets auxquels, non point la modestie, mais bien la vérité, nous oblige de n'attacher qu'un mérite secondaire. Au surplus, nous aimons à le déclarer sans affectation, si nous n'écoutions que nos inspirations, il ne serait plus rien ajouté au compte-rendu précédent; car, que pourrions-nous produire, en échange du profit que nous avons réellement reçu et de la satisfaction qui nous a été réservée, en vous entretenant des savantes communications de vos collègues? Néanmoins, Mes-

Digitized by Google

sieurs, à défaut d'une plus ample matière, nous allons rapporter brièvement les notes que nous vous avons précédemment soumises et pour lesquelles vous aurez encore de l'indulgence.

ANATOMIE PATHOLOGIQUE ET OBSERVATIONS RELATIVES A LA PHYSIOLOGIE.

Déchirures multiples du foie, et rupture de la veine cave sus-hépatique ; lésions déterminées par une cause traumatique violente.

(Fait communiqué à l'Académie, en décembre 1840.)

Le 19 décembre 1840, la dame veuve Lorenchet, âgée de 38 ans, fut écrasée sous un cabriolet qu'un cheval traînait avec vîtesse, au moment où elle portait sur la tête un assez lourd fardeau. La mort fut pour ainsi dire instantanée ; et à l'ouverture du corps, qui eut lieu le surlendemain, nous découvrîmes, M. le docteur Lépine et moi, les lésions traumatiques suivantes :

Sur le lobe supérieur du poumon gauche, déchirure superficielle de neuf centimètres environ de circonférence. Il s'en était suivi une hémorragie que circonscrivait une fausse membrane pleurétique ancienne et placée au-dessous du point blessé. Vers les parties qui entouraient la déchirure, l'on trouvait dans le parenchyme pulmonaire une teinte rouge foncée, semblable à la couleur des fortes ecchymoses. Partout ailleurs, coloration rosée et naturelle de l'organe respiratoire.

Nous ferons observer ici qu'en examinant le cadavre, immédiatement après l'événement, nous n'avions point trouvé de blessures à l'extérieur, ni de traces même

Digitized by Google

légères qui eussent pu nous faire conjecturer combien la cause de la mort avait été violente. Eh bien ! pendant les préparatifs nécessaires pour les recherches cadavériques, notre attention fut de prime abord fixée sur le ventre qui présentait un ballonnement et une tension considérables. Les premières incisions faites sur les parois abdominales donnèrent issue à une très-grande quantité de sang noir et comme veineux, sans aucun mélange d'un liquide ou d'un produit différent. L'on peut évaluer à deux litres la masse de sang dont tous les viscères étaient inondés et qui provenait de la partie supérieure de l'abdomen.

Après avoir étanché ce fluide, nous vîmes, en soulevant le grand lobe du foie en haut et un peu vers sa face externe, cinq ou six déchirures de plusieurs centimètres d'étendue, inégales, déchiquetées et intéressant plus ou moins profondément son tissu. Partout ailleurs, le foie présentait, en apparence, une intégrité parfaite. La vésicule biliaire était vide, ou du moins ses parois ne se trouvaient plus tapissées que par une sorte de matière liquide adhérente, visqueuse, filante et épaisse. Les intestins ramassés en peloton étaient en même temps fort distendus par des gaz.

La lésion la plus grave est bien, sans contredit, celle que nous allons indiquer. Elle consistait dans une dilacération particulière de la veine cave abdominale; toute la paroi antérieure de ce vaisseau se trouvait déchirée, depuis l'endroit où il traverse la gouttière que le foie lui forme, jusqu'au trou carré du diaphragme dans lequel il s'engage. La rupture en question avait assez d'étendue pour laisser le doigt pénétrer aisément jusque dans la partie du vaisseau sise au-dessus du diaphragme et même jusque dans l'oreillette droite du cœur. Il est

Digitized by Google

inutile de faire remarquer que c'est à cette déchirure, dont les exemples ne sont pas très-communs et dont il est aisé de s'expliquer le mécanisme, qu'il faut attribuer l'énorme épanchement de sang renfermé dans l'abdomen.

En remontant à la cause traumatique d'une semblable rupture, l'on est conduit à reconnaître que d'un horrible écrasement il peut résulter parfois dans la trame de nos organes, des désordres imprévus, même en l'absence de toute lésion que l'on s'attendrait assez naturellement à trouver sur le corps ou sur les membres. Aussi est-ce ce dernier motif qui nous a fait entrer dans quelques détails à l'occasion du fait précédent.

SUR L'ÉTAT DE L'UTÉRUS APRÈS LES RÈGLES, *et sur la disposition des ovaires, après plusieurs accouchements.*

A cette même observation se rattache une particularité dont nous fîmes part à l'Académie. Vous avez bien voulu, Messieurs, prêter un instant, avec intérêt, votre attention à la remarque qui suit. La malheureuse victime de l'accident rapporté plus haut, se trouvait au troisième jour de ses règles. En examinant l'état de l'utérus et la disposition de ses parois internes, nous constatâmes dans tout l'organe, du gonflement, un véritable engorgement; il y avait enfin une pléthore remarquable. En bas, près du col, l'on voyait des vaisseaux béants et qui auraient admis une plume de corbeau dans leur cavité. Du reste, le tissu de la matrice était plus souple et plus mou qu'à l'ordinaire. La membrane muqueuse, à peine visible, présentait, sur toute sa surface, les traces de l'exhalation sanguine qui constitue le flux menstruel.

Digitized by Google

Les ovaires, chez cette femme, ont donné lieu à de certaines remarques que nous allons citer, toutefois sans soumettre le simple fait qu'ils nous ont permis de constater, à l'épreuve des inductions; et sans tirer la moindre conclusion que les apparences rendraient plausible, nous allons redire ce qui nous a frappés dans l'examen de ces deux organes.

Il y avait des vésicules hydatiques, surtout à gauche. A la place des vésicules ordinaires, l'on voyait des tubercules un peu durs; c'était comme des glandes sébacées ou des verrues qui se présentaient à l'état soit cartilagineux, soit même pétreux diffluent.

Quant aux cicatrices qui ont été remarquées sur les ovaires et que M. le Dr Lépine compta le premier avec l'exactitude dont il a maintes fois fait preuve dans l'étude des sciences naturelles, nous dirons que l'on en a trouvé trois sur l'ovaire du côté droit (la femme Lorenchet a eu trois garçons), et deux sur l'ovaire du côté opposé (elle a eu deux filles).

Ces cicatrices, que quelques personnes considèrent encore comme des traces du passage des germes sortis hors de l'ovaire dans le moment de la fécondation, présentaient des rides et différentes dépressions que rendaient plus sensibles des stries étoilées, noirâtres, ou comme mélanées et plus ou moins profondément étendues dans le parenchyme des ovaires.

Nous le répétons, ce fait est simplement enregistré ici, sans que l'on prétende s'attacher à aucune des hypothèses qui furent, dans un autre temps, successivement admises. Nous avons énoncé ce que nous avons vu, tout ce qui nous a frappés, mon collègue et moi, sans nous permettre de tirer aucune des conséquences qui

Digitized by Google

tendraient à faire établir le système si fécond en controverses scientifiques de la génération par les œufs, système dont le fondement se trouvait basé, il y a moins d'un siècle, sur la disposition de ces fameuses cicatrices.

CHIRURGIE.

SUR UN PROCÉDÉ IMAGINÉ PAR LE PROFESSEUR SANSON, *pour extraire un Sequestre qui avait beaucoup d'étendue.*

(Communiqué à l'Académie, en janvier 1841.)

Dans un rapport verbal sur le n° d'octobre 1840, du Journal de Médecine-pratique de la Société de Médecine de Bordeaux, nous avons insisté sur un cas de nécrose du tibia occasionnée par un violent coup de sabot, et qui se termina heureusement après l'enlèvement d'un sequestre de près de 18 centimètres de longueur. L'auteur de cette observation avançait que l'opérateur eut une idée neuve, en préférant à l'emploi de la gouge et du maillet, pour l'ablation de la pièce d'os mortifiée, la scie à chaînons, dite de Jeffrey ou d'Aitken, laquelle, disait-il, n'avait pas encore reçu une telle application, en permettant de diviser par son milieu le sequestre en deux moitiés à peu près égales.

Nous fîmes voir, au contraire, que ce procédé n'avait rien de neuf, puisqu'il est décrit dans l'ouvrage du professeur Velpeau, lequel est bien antérieur à la publication du cas signalé ci-dessus. A cette occasion, nous montrâmes un sequestre de douze centimètres de longueur, d'un blanc mat et d'une forte densité; l'ablation en avait été opérée à l'Hôtel-Dieu de Paris, dix ans auparavant, par le professeur Sanson, au moyen

Digitized by Google

d'un procédé ingénieux et véritablement nouveau (1). — Chez un homme d'une quarantaine d'années et d'une bonne constitution, employé à percevoir le péage au pont d'Austerlitz, la nécrose avait attaqué, dans une grande étendue, la diaphyse du tibia, à la suite d'une brûlure qui avait agi profondément; l'os s'était trouvé dénudé, après que le feu eut entièrement consumé les parties molles qui le recouvraient.

Six mois après cet accident, en mars 1831, l'opérateur voulut extraire cette pièce vraiment énorme, puisqu'elle était constituée par les faces interne et externe de l'os, et depuis son bord antérieur jusqu'en arrière, dans une partie de sa longueur. A cet effet, M. Sanson divisa le sequestre vers la partie moyenne, à l'aide de la scie dite à dos mobile, en faisant agir cet instrument dans deux endroits et en sens opposé, de telle façon que séparés en avant par un intervalle de trois centimètres, les deux traits de la scie se rejoignirent en arrière. Il restait ainsi une portion médiane isolée du reste de la nécrose et de la forme d'un coin; après quoi, il fut facile d'amener la pièce supérieure au moyen de tractions par en bas; et en agissant en sens inverse pour le morceau inférieur, on finit par le retirer.

Le canal médullaire se trouvait réduit à la paroi postérieure de l'os, ce qui, avec l'aide du temps et des soins, n'empêcha pas la nature d'opérer une régénération osseuse assez solide pour que le malade fût dans la possibilité de reprendre plus tard l'exercice de sa profession.

(1) *N. B.* Nous étions interne alors dans le service chirurgical de cet estimable professeur enlevé trop tôt à la science.

Digitized by Google

Après cette communication, M. le président Antoine fit judicieusement observer qu'il était assez surprenant que M. Sanson n'eût pas fait connaître lui-même un semblable procédé dans l'application duquel il avait sans doute le mérite de l'invention.

Nous répondîmes qu'en mentionnant, d'une manière rapide, l'observation précédente, dans l'article nécrose du dictionnaire de médecine et de chirurgie pratiques, M. Sanson s'était contenté de l'envisager uniquement sous le point de vue de la formation de la cicatrice. Nous avons en même temps ajouté que la pièce pathologique se trouvait entre nos mains, depuis le moment de son extraction, et qu'ainsi ce professeur pouvait fort bien avoir perdu le souvenir du procédé qu'il avait alors suivi. Il faut dire, en outre, que dans l'article nécrose sus-énoncé, M. Sanson paraissait attacher une importance exclusive à l'instrument dénommé *ostéotriteur*, imaginé par M. Charrière, fabricant d'instruments de chirurgie; l'auteur enfin insistait sur cet ostéotriteur, en signalant l'heureuse application qu'en fit Dupuytren, dans un cas où il devint difficile d'enlever un sequestre, en raison de ses dimensions. Au demeurant, le procédé que nous venons de faire connaître, n'avait point encore, que nous sachions, été indiqué; il était bon de ne pas l'ensevelir dans l'oubli.

SUR QUELQUES FAITS ANATOMIQUES

Qui nous donnent lieu de conjecturer que la cure du strabisme, au moyen de la ténotomie, ne sera peut-être assez souvent que temporaire.

Tel est le titre d'une lettre que nous avons remise cachetée à l'Académie, dans la séance du 30 juin 1841 : nous allons en rapporter *textuellement* le contenu.

Digitized by Google

« Les chirurgiens qui se sont livrés depuis quelque temps avec un empressement inconcevable à la ténotomie appliquée aux muscles de l'œil, pour remédier au strabisme, n'ont point pris garde à une disposition anatomique propre aux muscles droits, laquelle m'a fait concevoir du doute sur les résultats de cette opération, après un certain laps de temps; c'est-à-dire, soit après des mois, soit après plusieurs années.

Voici, du reste, la disposition anatomique que je veux *rappeler* et que j'ai parfaitement retrouvée sur le cadavre, en apportant un peu de soin dans la dissection.

Les tendons des muscles de l'œil sont entourés, d'après le témoignage de M. Cruveilhier, d'un tissu *cellulaire membraneux, blanchâtre* et comme élastique, qui favorise les mouvements du globe oculaire. Cette espèce d'aponévrose vient s'insérer sur la sclérotique à une petite distance de la cornée : c'est elle qui constitue la membrane que plusieurs anatomistes ont nommée *tunique albuginée*, et dont l'épanouissement, d'après M. J. Cloquet, fortifie la sclérotique, en y contractant d'intimes adhérences, disposition particulière sur laquelle Taylor a insisté, tandis que Zinnius, en signalant cette même membrane, ajoute qu'il ne lui trouve pas de caractère assez tranché pour mériter un nom spécial, bien que Barbatus nous assure l'avoir divisée en trois lames.

Or, la disposition de cette aponévrose terminale des muscles droits de l'œil me fait conjecturer que, malgré la section de l'un des tendons, le retour de l'infirmité, c'est-à-dire du strabisme, peut avoir lieu à une époque plus ou moins éloignée, au moyen même de l'aponévrose dont nous venons de parler, laquelle ne man-

Digitized by Google

quera pas sans doute de réunir plus tard les portions de tendon qui ont été coupées et de les joindre ensemble, de même qu'elle tient tous les autres tendons de l'œil comme enchaînés entre eux dans l'état normal.

En coupant le tendon d'un de ces muscles, les tissus sont nécessairement alors mal divisés, puisqu'on laisse toujours subsister bien des adhérences entre ce même tendon et l'expansion qui l'unit aux tendons voisins.

L'expansion comme aponévrotique dont il s'agit, s'étend assez loin, et la section qu'on lui fait subir se trouve dans un endroit où la même expansion conserve encore quelque densité. Si la division se pratiquait profondément dans la portion charnue du muscle, l'inconvénient serait moindre; mais aussi ce serait s'exposer à un danger dont on peut avoir l'idée d'après la délicatesse de toutes ces parties, danger qui croît d'autant plus qu'on approche du fond de l'orbite. D'ailleurs, je ferai remarquer que dans le strabisme le plus fréquent, ou le convergent, la ténotomie expose à l'inconvénient de diviser le filet ethmoïdal de la branche nasale du nerf ophthalmique de Willis, dont la lésion pourrait fort bien porter préjudice aux fonctions de divers appareils de l'olfaction, au point de vue des téguments et des muscles qui tiennent au nez. Je puis faire voir une tête fort bien préparée sur laquelle le trou orbitaire interne et antérieur se trouve précédé d'une excavation vraiment considérable, ce qui m'amenait à comprendre le risque que l'on court alors, sinon de se fourvoyer en plongeant l'instrument tranchant dans ces régions, mais de faire naître des accidents fort graves.

Je pense enfin que le strabisme traité par la ténotomie peut devenir, tôt ou tard, l'occasion de certains

Digitized by Google

troubles, de quelques dérangements, soit du côté de la vue, soit du côté du cerveau, attendu que, *physiologiquement parlant*, je ne crois pas qu'il soit possible de changer impunément l'état d'un organe aussi important que l'œil, si surtout l'on parvient à rendre la vue droite à des individus qui louchaient depuis très-longtemps. »

Pour éviter les longueurs, nous ferons seulement mention de quelques autres notes adressées par nous à l'Académie. L'une de ces notes était relative à l'emploi du remède préconisé par le Dr Durande, dans la colique cystico-hépatique. Nous croyons, avons-nous dit, à l'efficacité de ce remède, pourvu que l'administration en soit rationnelle, c'est-à-dire, pourvu que la colique cystico-hépatique soit exclusivement déterminée par la présence des calculs biliaires, et que le malade soit amené graduellement à l'usage de ce mélange que l'on a vanté, puis rejeté tour à tour, mais dont nous avons vu, en définitive, un habile praticien, le Dr Bally, tirer, il y a dix ans, un parti avantageux.

Nous rappellerons également la série de calculs des voies urinaires que nous avions fait scier avec précaution, et qui a été déposée sur le bureau. Nous vous fîmes remarquer que ces calculs étaient, pour la plupart, composés de couches non-seulement différentes dans leur aspect, mais encore dans leur composition chimique. Notre communication avait pour but de vous faire considérer comme imaginaire le plus ordinairement, l'action des remèdes lithontriptiques, malgré

Digitized by Google

quelques assertions contraires que semble ne pas motiver uniquement un aveugle enthousiasme.

Il nous reste encore à consigner un fait mentionné par nous, l'an passé, dans le feuilleton de l'un des journaux de la ville, au sujet de certaines communications intéressantes faites à l'Académie. Ce fait se rattachait à l'orthopédie ; il vous avait été communiqué par M. Dompmartin, votre collègue. L'on avait alors insisté sur quelques particularités, au sujet d'un double pied équin chez une jeune fille de 4 à 5 ans. Depuis, votre collègue vous a présenté la même malade qu'une fort belle cure a rétablie. Dans la séance du 20 avril dernier, M. Dompmartin vous a montré le moulage des pieds, dans leur état de difformité primitive ; puis il a fait marcher l'enfant qui est redevable des avantages de la progression et d'une démarche régulière, à la section des deux tendons d'Achille d'abord, et ensuite à l'efficacité d'un appareil déjà décrit dans vos précédents Mémoires, sous le nom de *Brodequin rotateur*, imaginé par le même collègue, brodequin qu'il a modifié d'une manière heureuse, dans cette circonstance.

Nous avons dessein de rapporter plus tard ce fait, avec quelques développements. C'est une observation qui a besoin d'être décrite longuement, et sans omettre aucun des détails dont la connaissance peut tourner à l'avantage de l'humanité et des hommes de l'art.

Digitized by Google

LISTE

DES MEMBRES REÇUS, DEPUIS DEUX ANS, DANS LA CLASSE DES SCIENCES.

MESSIEURS,

Par bonheur, vous n'avez pas à regretter de membres titulaires. Il n'en est pas de même pour les membres non résidants et correspondants. Parmi les premiers, nous désignerons M. le Dr LOREY (*), que la mort a frappé loin de vous. Votre collègue, M. le Dr DUREY, de Nuits, a pris le soin de vous retracer, avec un zèle éclairé, les particularités les plus essentielles sur la vie de son savant ami, son ancien collaborateur, dont la perte l'avait affligé vivement. Nous vous rappellerons que la notice nécrologique rédigée par votre collègue, sur M. LOREY, a été mentionnée dans un feuilleton, l'an passé. — Vous avez encore perdu M. VAN-MONS, professeur de chimie à l'Université de Louvain. Depuis près de quarante années, vous comptiez au nombre de vos membres non résidants, ce savant collègue sur la vie duquel plusieurs journaux ont publié une notice où se trouvent rappelés tous les services qu'il a rendus aux sciences physiques et chimiques.

Nous devons, à la liste des Académiciens titulaires, ajouter deux nouveaux membres, M. BRULLÉ, profes-

Digitized by Google

seur de zoologie à la Faculté des Sciences de Dijon, reçu le 28 avril 1841 ; et M. Delarue, pharmacien et chimiste distingué, conservateur du laboratoire départemental de chimie, reçu le 14 juillet 1841.

Sur la liste des Académiciens non résidants et des correspondants, nous comptons avec plaisir les noms suivants ; ils appartiennent, pour la plupart, à des savants dont le mérite n'a pas besoin d'être rehaussé.

Parmi les membres non résidants, vous avez admis M. Breschet (O. ✱), membre de l'Institut et professeur d'anatomie à la Faculté de Médecine de Paris; M. le Dr Dupasquier, médecin de l'Hôtel-Dieu de Lyon, professeur de chimie à l'Ecole préparatoire de médecine et à l'Ecole La Martinière ; M. Huot, géologue-naturaliste, à Paris.

A vos correspondants, nous joindrons M. le Dr Brachet, médecin de l'Hôtel-Dieu de Lyon; M. le Dr Denis, à Toul, auteur de divers ouvrages de chimie organique et de médecine; M. le Dr Landouzy, professeur à l'Ecole préparatoire de médecine, et chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Reims; M. Piroux, directeur de l'Institut des sourds-muets de Nancy; et M. le Dr Petrequin, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Lyon.

Toutes ces honorables adjonctions, Messieurs, sont d'un heureux présage pour les nouveaux succès réservés à votre Compagnie.

Digitized by Google

TABLE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS LE COMPTE-RENDU.

PARTIE DES SCIENCES.

Introduction. . . . . pag. 5

Note communiquée par M. Nodot, au sujet du traité de Géologie de M. Huot. 12

Communications de M. Vallot. 14

Anote, p. 25.
Apoderus avellanæ, p. 49.
Araiguée labyrinthiforme, p. 42.
— Nerveuse, p. 42.
Aranea labyrinthiformis, p. 42.
— *Nervosa*, p. 42.
Attelabe fémoral, p. 49.
— Vert, p. 45.
Attelabus Bacchus, p. 45.
— *Coryli*, p 49.
— *Curculionoides*, p. 48.
— *Quercus*, p. 48.
Balanus, p. 57.
Bèche, p. 47.
Becmare vert, p. 45.
Bedeguar, p. 29.
Bursa pastoris monstrosa, p. 27.
Bry coussinet, p 24.
Bryum pulvinatum, p. 24.
Cecydomyia oxyacanthæ, p. 29.
— *Sisymbrii*, p. 44.
Cecydomyie de l'aubépine, p. 29.
— du Sisymbre, p. 44.
Charançon sauteur de l'orme. p. 33.
Cheiranthus erysimoides, p. 52-54.
Chelidoine minérale, p. 21.
Chelidonium majus, p. 41.
Chrysomela menalopa, p 40.
Cimex, p 39.
Clubiona nutrix, p. 42
Coccinella globosa, p. 30.
— *impunctata*. p. 30.
— *24-punctata*, p. 30.
Coccyx gemmana, p. 55, 56.
Coronilla emerus, p. 29, 40.
Coronulle tubicinelle, p. 22, 57.
Cotylélites, p. 21.
Criocère douze points, p. 37.
— porte-croix, p. 37.
— tout bleu, p. 39.
Cyclostoma impurum, p. 53.
Cynips, p. 28.
Cynips testacea, p. 29, 40.
Cytisus adami, p. 29.
— *sessilifolius*, p. 29, 40.
Dicranum pulvinatum, p. 25.
Epeira tubulosa, p. 41.
Eryngium campestre, p. 42.
Erysimum hieracifolium, p. 54.
— *Lanceolatum*, p. 54.
Fleur monstrueuse de moutarde, 35.
— — de Violette, p. 34.
Fullers earth, p. 21.
Galles, p. 28.
Gyrodus umbilicatus, p. 22.
Hemerobius perla, p 39.
Hirondelle (pierre d'), p. 21.
Hypne glauque, p. 20.
Hypnum commutatum, p. 18.
Jouvence (fontaine de), p. 16, 19.
Larve du Criocère douze points, p. 37.
Lema cyanella, p 40.
Liriodendron tulipifera, p. 31.
Lithophages, p. 51.
Lophyrus pini, p. 39.
Malachius bipustulatus, p. 40.
Messigny (fontaine de), p. 16.
Mouche baliste, p. 46.
Moutarde des champs, p. 26, 35.
Nids d'attelabes, p. 44, 50.
Noctua crassa, p. 41.
Opercule du cadran d'Herbert, p. 22.
Ophion inculcator, p. 38.
— *luteus*, p. 38.

Digitized by Google

Orchestes viminalis, p. 33.
Orme, p. 32.
Ornix otidiprunella, p. 30.
Papilloniforme (os), p. 22.
Peziza Bryiseda, p. 24.
Pezize du Bry, p. 24.
Phalæna castrensis, p. 42.
— *Deaurata*, p. 41.
Pierre (grosse), p. 14.
Pointrelle, p. 47.
Porte-maison, p. 52.
Pycnodontes, p. 22.
Reseda luteola, p. 52.
Rosa sulfurea, p. 33.
Rosier jaune soufre, p. 33.
Rosoir (fontaine du), p. 14.
Rhynchites Bacchus, p. 46.
— *populi*, p. 48.
Saponaria officinalis, p. 30.
Sericoris gemmana, p. 56.
Sinapis arvensis, p. 26.
Sisymbrium sylvestre, p. 44.
Sium nodiflorum, p. 31.
Sphæria rufa, p. 31.
— *Saponariæ*, p. 31
Suzon perpétuel, p. 15.
Teigne à fourreau en limaçon, p. 51.
Tenthredo abietis, p. 56.
— *pavida*, p. 53.
— *pini*, p. 56.
Theridion nervosum, p. 42.
Thyphonia lugubris, p. 53, 54.
Tinea helicoidella, p. 54, 55.
— *Lapidella*, p. 51.
— *lichenella*, p. 51.
— *resedella*, p. 54, 55.
— *saponariella*, p. 30.
— *turionella*, p. 56.
Tortue, p. 24, 58.
Travertin, p. 17.
Tubicinella balænarum, p. 57.
Uredo cruciferarum, p. 26.
— *Cytisi*, p. 32.
— *Nodiflori*, p. 32.
Uredo de la berle, p. 32.
— des crucifères, p. 27, 36.
Viola hirta, p. 34.
Viperine, p. 40.
Xyloma chamæbalani, p. 26.
— *liriodendri*, p. 31.
Yeux de serpent, p. 21.

Sur la théorie générale du jeu de Solitaire, considéré comme problème d'analyse et de situation, par M. Suremain de Missery, et rapport de M. Vallot. 58

Travaux de M. Cuynat. — Mauve élancée. 70
Buis à feuilles de romarin 71
Recherches chimiques sur le bulbe du Carum bulbocastanum, considéré comme plante alimentaire. 73
Essai philosophique et médical sur la douleur. 78
Considérations sur la manière d'étudier et d'observer les maladies chroniques. 80
Réflexions physiologiques sur le développement du cœur dans l'anévrisme actif, comparé à celui de l'utérus pendant la gestation. 86
Considérations sur les abcès du foie consécutifs aux lésions traumatiques en général. 94
Rapport sur le compte-rendu des travaux de la Société Linnéenne de Lyon, pour l'an 1841, suivi d'une observation sur le Dragonneau. 102

Digitized by Google

Travaux de M. Salgues. — Prolapsus du cœur. 110
Cœur offrant un ventricule supplémentaire. 116
Strabisme convergent et intermittent. 121
Hernie cœcale interne. 123
Tumeur encéphaloïde considérable, occupant la portion moyenne et inférieure du rein droit, par M. Bolu-Grillet. 127
Description d'un appareil nouveau pour les fractures du métacarpe, par M. Petrequin. 130
Notes communiquées par M. Ripault. 138
Déchirures multiples du foie et rupture de la veine cave sus-hépatique. 139
Sur l'état de l'utérus après les règles et sur la disposition des ovaires, après plusieurs accouchements. 141
Sur un procédé imaginé par le professeur Sanson, pour extraire un séquestre qui avait beaucoup d'étendue. . . 143
Sur quelques faits anatomiques qui donnent lieu de conjecturer que la cure du strabisme, au moyen de la ténotomie, ne sera peut-être assez souvent que temporaire. . 145
Sur l'utilité du remède du Dr Durande dans la colique cystico-hépatique. 148
Sur des différences offertes par les calculs urinaires dans leurs couches intérieures. 148
Sur un double pied équin guéri au moyen de la ténotomie, et par l'usage du Brodequin rotateur ou à bascule, par M. le Dr Dompmartin. 149
Liste des membres reçus, depuis deux ans, dans la classe des sciences. 150

ERRATA.

Page 7, ligne 3, *au lieu de :* à ces usages précédents, *lisez :* à ces sages précédents.
Page 13, ligne 1, *au lieu de :* Deandolle, *lisez :* Decandolle.
Page 53, ligne 21, *au lieu de :* meloloulhes, *lisez :* mélolontes.
Page 83, ligne 18, *après le mot* rémittente, *supprimez la virgule.*

Digitized by Google

COMPTE-RENDU

DES TRAVAUX DE L'ACADÉMIE

DES SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES DE DIJON.

PARTIE DES LETTRES.

ANNÉES 1841 ET 1842.

RÉDACTEUR, M. ROSSIGNOL, SECRÉTAIRE.

MESSIEURS,

Il n'est pas facile de mettre sous vos yeux l'ensemble de vos travaux, sans vous fatiguer par de sèches nomenclatures, ou vous arrêter longuement dans la transcription des textes. Entre des tableaux synoptiques et des *Mémoires*, il doit pourtant y avoir un milieu qui rappelle les uns et annonce les autres, sans longueur ou sécheresse. C'est l'œuvre que vous demandez de votre secrétaire général. A Dieu ne plaise que je m'empare de la ruche pour ma propre gloire! je ne suis que le dépositaire d'un trésor dont vous me demandez le compte et la distribution. Mon travail sera fidèle; je n'ai que la crainte d'être indigne de ma tâche. Quand vous publiez vos *Mémoires*, ils sont à côté du compte-rendu, l'expliquant et l'animant : ainsi vous sont faits l'honneur et la justice que vous enlève, toujours plus

Digitized by Google

ou moins, un discours qui ne peut jamais être que l'ombre de vous-mêmes. Mais le malheur qui vient de frapper, dans ses affections et ses intérêts, votre société désormais séculaire, vous a forcés à ne publier cette année qu'une vue générale de vos travaux. Si donc ils n'ont pas tout leur relief, le coupable, c'est moi; je vous demande de l'indulgence.

Je dois pourtant le dire en commençant; ce n'est pas une apologie que je me dispose à faire; je déteste les œuvres serviles : l'encens qu'on se donne à soi-même serait une grande sottise, s'il n'était pas un poison mortel. Il n'est pas convenable que les Académies, qui doivent, dans les régions littéraires et scientifiques, garder une dignité de reines, s'abaissent au style des vieilles épîtres dédicatoires et à la comédie des compliments. Le rapport dont vous m'avez chargé, est un honneur que je n'avilirai pas.

La section des lettres peut, à juste titre, se plaindre de la trop grande étendue de sa carrière. L'histoire, qui n'en est qu'une partie, porte l'une de ses mains sur le passé, et de l'autre sonde l'avenir qu'elle cherche à préparer par son expérience. Elle ne s'arrête pas seulement aux faits extérieurs, aux grandes révolutions qui secouent les peuples et les individus. Elle pénètre au fond de l'ame, interrogeant les replis de la conscience, examinant la source des arts, des lois, des mœurs, et constatant la conquête de l'esprit sur les forces de la nature. L'histoire est le flambeau de l'humanité.

Notre siècle aura pour caractère principal son zèle pour la vérité historique; et il ne sera pas dit que l'Académie de Dijon soit restée stationnaire et indiffé-

Digitized by Google

rente au milieu du mouvement général. Elle a payé sa dette à la science et, j'ajoute, à son pays et à elle-même : M. Foisset a déposé sur votre bureau l'*Histoire des lettres et des Parlements* au XVIII^e^ siècle, bel et vaste édifice que supporte sans peine un bourguignon, le président de Brosses, l'une des gloires de l'Académie.

Ce siècle, si plein de faits d'un haut et terrible enseignement, n'en déplaise à Lacretelle, est peu connu ; de Louis XIV, on passe d'un saut à la révolution. Il y a pourtant une époque entre ces deux mondes, une transition importante qui complète le passé en l'expliquant, et annonce le futur par les idées qu'elle fait surgir. Je laisse parler votre rapporteur, Messieurs; l'auteur des *Annales du moyen âge* dira mieux que personne ce qu'était M. de Brosses, et ce qu'a fait M. Foisset.

« MESSIEURS,

Est-ce seulement la vie d'un grand magistrat d'une de nos anciennes Compagnies souveraines, le labeur d'un érudit de province, qu'une plume habile vient de retracer? — La vie du président de Brosses, qui nous représente la plus grande renommée contemporaine d'homme de lettres dans une cité féconde en illustrations de ce genre, est, pour ainsi dire, l'histoire littéraire de Bourgogne au XVIII^e^ siècle. C'est encore l'histoire politique de cette province durant la dernière période de la monarchie française, qui perd chaque jour de sa force et de sa vigueur au sein d'une infructueuse lutte. La royauté a excédé ses limites, le pouvoir tribunitien des parlements est devenu inquiet, ombrageux, turbulent, par l'irritation même du débat et par la faiblesse despotique de la Cour.

Digitized by Google

L'histoire civile de cette belle province de Bourgogne, offre un épisode important du règne de Louis XV, de ce règne qui vit la vieille monarchie de Louis-le-Grand dévoiler enfin dans son ébranlement les ressorts usés de l'absolu pouvoir. Les querelles du Parlement et de la Cour se compliquent en Bourgogne par l'intervention des états du duché, engagés eux-mêmes dans un conflit de juridiction administrative avec la Compagnie souveraine. Le président de Brosses avait reçu de la nature un génie politique; il avait puisé dans l'étude de l'histoire une grande connaissance du ressort combiné des gouvernements mixtes, des mouvements alternatifs qui agitent ces états dans leurs différentes phases, et surtout à leur déclin. Aussi ce magistrat, dans le haut patriciat dont il était revêtu, déploya un caractère de sagesse, de conciliation, qui en faisaient un des modérateurs de ces grands intérêts. Il fut toujours désigné par sa Compagnie comme le négociateur et l'arbitre de ces discordes intestines, qui fatiguèrent le corps politique longtemps avant la dernière catastrophe. Il y mit en œuvre des ressources d'esprit dignes d'un plus grand théâtre. On pourrait supposer même sans témérité que, si les derniers ministres de la monarchie eussent été doués au même degré de cette précision de vues, de ce tempérament mêlé de prudence et de dextérité, accompagné d'une juste appréciation des dangers de l'état, il leur eût été donné de suspendre le déclin de cette monarchie, dont nous avons vu la chute lamentable.

La réputation littéraire du président de Brosses était immense dans sa province, et elle n'a retenti, elle n'a atteint son apogée en France que dans ces derniers temps. Le moment est venu de la mettre en lumière. C'est lorsque les études philologiques, lorsque la science

Digitized by Google

historique, étouffées par la frivolité de l'école voltairienne, revivent parmi nous et prennent un nouvel essor, c'est alors qu'il est opportun de rappeler les travaux du personnage qui fut le dernier héritier des Saumaise, des Scaliger, de ces grands critiques dont s'est tant honorée l'érudition française; qui communiqua à l'histoire le caractère de gravité, de majesté, cette intelligence intime du jeu des partis, attribut des historiens de Rome et de la Grèce.

Si toute la littérature d'une province célèbre rayonnait vers ce grand personnage, la période qu'il traversa doit comprendre encore l'histoire de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Dijon, dont le président de Brosses était le régulateur et l'ornement. Aussi, cette Compagnie, frappée aujourd'hui par la centralisation qui enveloppe peu à peu et anéantit toute agrégation provinciale, a voulu consacrer la mémoire du président de Brosses et de ses propres origines, en chargeant une de ses meilleures plumes du soin d'illustrer cette époque qui, dans la décadence de la monarchie, fut pourtant une des plus belles périodes littéraires de la Bourgogne.

La variété des talents du président de Brosses est dans la littérature un phénomène remarquable. Parmi les hommes éminents, nul n'a été doué d'une plus singulière souplesse de génie, d'une plus grande étendue de connaissances historiques, artistiques, philologiques. Habile appréciateur des beaux-arts, dans son voyage d'Italie; théoricien des gouvernements libres et des partis qu'ils enfantent, dans l'histoire du 7e siècle de la république romaine; éminent par une force de divination en géographie à l'égal de d'Anville, il a encore fixé les lois du mécanisme du langage, donné l'impulsion à cette science de la linguistique, c'est-à-

Digitized by Google

dire de l'origine et du démembrement des races d'hommes et des familles de nations par l'étude des idiomes primitifs, science qui n'était point née, qui est loin encore d'être complète, et qui toutefois, de nos jours, a fait de si merveilleux progrès. Cette diversité étonnante de talents se révèle par la liste si nombreuse et si variée des ouvrages du président.

Nous rappellerons seulement ici les *Navigations aux terres australes*, et la restauration de l'*Histoire du 7e siècle de la république romaine, d'après les fragments de Salluste.* M. de Brosses décrivit l'archipel austral en navigateur cosmographe. Après la funeste paix de 1763, qui l'avait privée de son empire de l'Amérique septentrionale, il désirait que la France se transportât dans ces parages ignorés et y fondât des colonies. Le président de Brosses, dit M. Foisset, ne se borne pas à une sèche et contestable affirmation de contrées méridionales inconnues; il dresse d'intuition, d'après des témoignages épars, incomplets, obscurs, la carte de *cette cinquième partie du monde*, comme il l'appelle. Il la divise en trois parts : il assigne à l'une d'elles le nom d'Australasie, légèrement modifié depuis; à une autre, celui de Polynésie qui est resté. Il pressent et la multiplicité de ces archipels, qu'il signale d'avance comme *des groupes d'îles rangées à la file et peu distantes les unes des autres;* et la séparation de la Nouvelle-Hollande, de la Nouvelle-Guinée, de l'île de Diémen, de la Nouvelle-Bretagne et des îles de Salomon, faits capitaux, peu soupçonnés jusqu'alors et qu'un demi siècle devait à peine suffire à vérifier tous. Il devine le détroit qui divise les Malouines, reconnu dix ans plus tard par Bougainville.

« M. de Brosses avait énuméré avec précision les avantages que promettait ce monde ignoré; nouveaux

Digitized by Google

objets d'échanges, débouché incessamment ouvert au surcroît de la population, lieux excellemment propres à une colonisation pénale.....

» Bougainville servait alors à Québec. La colonie perdue et la paix signée, il lut l'ouvrage du Président, et se fit marin. On lui permit de planter, aux frais des armateurs de Saint-Malo, un premier jalon colonisateur au bout de l'Amérique. Il jette l'ancre aux Malouines, en prend possession au nom du roi le 5 avril 1764, y laisse vingt-sept colons et un fort, revient à Paris, obtient des promesses qu'on ne lui tient pas, et repart avec une seule petite frégate. Tout avait prospéré en son absence. De retour, sa première pensée fut pour M. de Brosses : à quel autre aurait-il fait hommage de ce rapide succès?

» Mais l'élan était donné; la jalousie d'une nation voisine était éveillée. Dès son deuxième voyage (1765), Bougainville avait rencontré une escadre anglaise dans le détroit de Magellan. Le commodore Byron venait jeter au port d'Egmont, dans les Malouines, les fondements d'un établissement rival. Presque aussitôt, par ordre de l'amirauté, Wallis et Carteret font voile pour la mer du Sud le même jour (22 août 1766), se hâtant de prévenir le troisième départ du marin français (15 novembre, même année).

» Cependant, une traduction de l'ouvrage du président se préparait à Edimbourg, dans le but avoué de faire ressortir les avantages qui appelaient le pavillon anglais dans l'hémisphère austral. Bien avant cette traduction, un frère du lord Hailes, Alexandre Dalrymple, méditait sur le livre original, et s'empressait d'entrer en correspondance avec l'auteur, impatient de le surpasser au profit de sa patrie. Dès qu'il

Digitized by Google

apprit de M. de Brosses que Bougainville lui avait demandé des instructions pour son grand voyage, Dalrymple suspendit tous rapports avec le président, *de peur,* disait-il naïvement, *de faciliter les entreprises françaises.* »

Ainsi, Messieurs, le président de Brosses traça parmi nous le plan d'une cinquième partie du monde, qui servit, pour ainsi dire, de carte routière et de boussole aux Bougainville et aux Cook. Trop oublieux de notre gloire nationale, nous n'avons travaillé que pour nos jaloux voisins. L'Angleterre a recueilli le fruit des veilles de notre académicien, sans en reporter le moindre tribut au savant homme qui de son cabinet fut le pilote de ces grandes navigations qui, de nos jours, ont donné un immense développement à la géographie.

Quant à l'histoire de la république romaine, restaurée d'après Salluste, « c'est, reprend M. Foisset, un monument d'érudition tel, que nul autre ne fait plus d'honneur à la France du dernier siècle. Quels trésors sans prix de géographie comparée! Quelle intime connaissance des moindres détails qui tiennent au sujet!... Mais ce qui est surtout digne d'admiration, c'est la profonde intelligence du dernier âge de Rome républicaine, qui domine tout l'ouvrage. Je ne sache point de livre qui fasse aussi bien connaître les Romains, la civilisation, le droit des gens, les factions, les mœurs domestiques de cette nation si égoïste, si habile, si voluptueusement féroce. Comment a-t-il été donné à un homme du 18e siècle, à un écrivain mort douze ans avant 1789, de pénétrer aussi au vif dans la stratégie, dans les violences, dans les roueries des partis? Non, Machiavel, Montesquieu lui-même, n'ont point plongé si avant au fond de cette mer agitée des comices; ils n'ont point percé ainsi jusqu'au cœur de ces fiers Romains,

Digitized by Google

dont les hautes qualités d'apparat sont tachées de tant et de si grands vices.... M. de Brosses n'est pas un aussi grand écrivain que Montesquieu; mais, ajoute M. Foisset, je n'hésite point à dire qu'il avait plus que lui ce que j'appellerai le sentiment de la réalité romaine.

» C'est qu'il avait prodigieusement étudié le dernier siècle de Rome, grande encore, mais d'une grandeur fièvreuse et presque funèbre; c'est qu'il ne se borne point à prendre la fleur de ce période historique : il le sait et il le peint tout entier. — Le vieux patriciat, supplanté désormais par la noblesse, mais poussant jusqu'à la fin de vigoureux rejets, et donnant encore à Rome républicaine ses premiers maîtres, Sylla et César; — l'ordre équestre, la classe moyenne de l'époque, bien près d'éclipser dès lors l'illustration des nobles par la richesse; — une plèbe d'affranchis et d'étrangers, sans passé, sans nationalité véritable, mais glorieuse pourtant du nom romain qui lui a été donné; — le tribunat des derniers temps, la plus corrompue des institutions de la république; — ses représentants les plus divers : le tribun aristocrate, Caton; le tribun homme du milieu, Drusus; le tribun démagogue, Saturninus, Sulpicius, Clodius; — un général digne de continuer les Scipion, Métellus le Numidique; — Scaurus, prince du sénat, type complet du patricien romain, avide, altier, suppléant à la vertu par la gravité, la vigueur, la constance; — puis l'argent maître des affaires; la violence tenant lieu d'habileté; l'ambition forcenée et la débauche sans frein; — Marius et Sylla; — l'impuissant septemvirat de Catulus, de Crassus, de Métellus fils du Numidique, des deux Lucullus, d'Hortensius et de Philippe, hommes de transition, sorte de monnaie du premier dictateur; — deux guerres

Digitized by Google

civiles, celle des Samnites et celle de Sertorius ; d'autres ennemis dignes de Rome dans les trois parties du monde connu : Jugurtha en Afrique, Mithridate en Asie, et Spartacus aux portes de la ville éternelle ; — Catilina et Cicéron ; — César et Pompée ; — enfin la Numidie, la Mauritanie, la Thrace, la Crète et toute l'Asie antérieure jusqu'à l'Euphrate et au Jourdain, subjuguée ou conquise, et la domination de Rome, sinon sa puissance grandissant au dehors à mesure que l'Etat se gangrène au dedans, et grandissant par les excès même de ses citoyens, qui ne peuvent éteindre les dettes dont ils se sont perdus en achetant les suffrages que par la conquête et le pillage de l'univers.

» Voilà le dernier âge de la république romaine, tel qu'il revit dans le dernier ouvrage de M. de Brosses. Et plusieurs de ces mâles figures antiques sont de véritables restitutions dans le sens archéologique du mot, Scaurus, Philippe, Drusus, par exemple. Le président avait fait de ce livre comme son testament littéraire. Il avait voulu s'y montrer tout entier : géographe dans le périple de l'Euxin ; publiciste dans l'introduction, où, quelque présents que fussent à sa pensée les inconvénients du pouvoir tribunitien, il insiste sur la nécessité, *dans tout gouvernement bien réglé*, d'une puissance de *veto* et de contrôle ; historien, dans le supplément au texte perdu de Salluste ; humaniste, dans ses notes latines sur les fragments ; mythographe, philologue, littérateur, érudit en tout genre, dans les notes françaises ; ami éclairé des arts, par l'excellent choix de portraits et de médailles dont il a enrichi son texte. »

Il faut avouer que M. Foisset a eu besoin lui-même d'une variété d'instruction bien remarquable, d'une rare flexibilité de talent, pour reproduire fidèlement

Digitized by Google

à son tour l'époque historique du 18e siècle, où se présentent des matières si diverses et des éléments si agités. Ici l'intelligence du déclin de Rome sert réciproquement à éclairer la décomposition de la monarchie française. Les débats du Parlement et de la Cour, l'organisation des Etats de Bourgogne et leur jeu dans l'administration du duché, offrent une scène pleine de complication et d'embarras, et devenue claire, lumineuse, instructive sous la plume de l'habile écrivain. Mais tout ceci, je le répète, n'est qu'un cadre où vit et respire toute l'histoire civile, politique, sociale et littéraire du siècle de nos pères.

Nous avons souvent fait la réflexion que le règne presque contemporain de Louis XV est à peu près le moins connu de nos annales. C'est sans doute une déplorable époque ; mais cette décadence est celle de la monarchie française. Sous ce rapport, on ne peut trop applaudir à la sagacité avec laquelle M. Foisset a porté la lumière dans cette triste période. Même en nous entretenant du Parlement de Bourgogne, il nous fait toucher au doigt et à l'œil cette faiblesse des ministères qui se succèdent, cette incessante tracasserie du pouvoir tribunitien, qui redoublait d'ardeur à mesure que la Cour et le Gouvernement s'affaiblissaient, qui lui-même s'épuise et s'énerve par ses attaques multiples et inconsidérées. La sagacité d'investigation dont M. Foisset a fait preuve en ce sujet épineux ; les vues approfondies qu'il a déjà acquises sur le 18e siècle, dont les doctrines ont retenti dans le monde entier et ont renouvelé toute une époque sociale, lui rendraient plus facile qu'à tout autre écrivain le complément de cette histoire dont il nous offre aujourd'hui un si beau fragment. Et s'il nous était permis d'assigner un emploi aux méditations d'un homme de lettres dont la

Digitized by Google

carrière est encore peu avancée, c'est là la matière que nous prescririons désormais à son studieux loisir. Après l'éclipse d'un grand règne dont la majesté sombre a été si bien dépeinte par l'admirable duc de Saint-Simon, faire l'exposition de l'époque suivante jusqu'à l'assemblée des derniers Etats-Généraux de la France, qui ouvrent la longue et terrible phase de la Révolution; c'est là une introduction nécessaire à notre propre époque, et qui n'a point été traitée avec la lucidité d'exposition, avec la hauteur morale que ce sujet comporte.

Mais revenons au beau travail de M. Foisset. La partie biographique nous offre la vie intérieure d'une capitale de province dont le tableau est si loin et si près de nous. Un tableau sincère de la société de nos pères serait presque une révélation pour notre âge, dont le goût est si avide, trop avide peut-être, de ces peintures de mœurs qui sont toutefois un des éléments essentiels à la connaissance d'une phase historique. L'auteur nous fait assister aux scènes de la bourgeoisie dijonnaise à la mort de Louis XIV; mais peut-être ici, par un léger anachronisme, a-t-il peint cette société avec son imagination plus qu'avec ses souvenirs. La bourgeoisie française, lorsque le grand roi s'éteignit, n'était point encore hiérarchiquement classée autant que le suppose M. Foisset; les mœurs étaient plus simples. Qu'on interroge là-dessus les maîtres du théâtre et les Mémoires du temps; qu'on se rappelle surtout ces anciennes fêtes des Etats de Bourgogne où Aimé Piron luttait de verve comique avec le génovéfain Santeul, où la bourgeoisie prenait place sans distinction de rang. La pernicieuse hiérarchie de l'aristocratie bourgeoise ne s'est fixée qu'à la suite de l'agiotage de la Régence, qu'avec les factices anoblisse-

Digitized by Google

ments des derniers temps de la monarchie. C'est alors qu'en France la bourgeoisie se mesura entre elle et se renvoya le mépris; c'est alors que la fausse noblesse tua la vraie; c'est alors que la vanité nobiliaire s'insinua dans les rangs de la bourgeoisie, y décomposa l'esprit de famille, sema la dissension et l'envie entre les diverses professions de cet Ordre dont la fidélité compacte avait fait jadis la force des rois. « Descendons-nous tous deux que de *bonne bourgeoisie*, dit madame Jourdain, et votre père n'était-il pas marchand aussi bien que le mien? » Sur les vieilles tombes de sa paroisse, M. Foisset peut lire encore que tout *bon bourgeois* s'appelle *honorable homme*.

L'auteur, à l'aide de traditions récentes et fidèles, décrit la haute société de Dijon à l'époque qui suit, et qui est proprement celle de son sujet, c'est-à-dire à la seconde moitié du 18e siècle. Certes, il n'est pas permis de croire qu'aucune ville de province présentât alors une élite plus remarquable d'hommes de mœurs polies et d'un mérite distingué. Que l'on en juge par les lettres que le P. de Brosses écrivait d'Italie à ses amis de Dijon. Tout y tient sa place, l'antiquité et la renaissance, les monuments de la grande architecture, la peinture, la musique, les courtisanes vénitiennes, l'aristocratie énervée et chancelante des vieilles républiques, la Cour de Rome, et jusqu'au Conclave. Toute la scène du monde revit dans ces lettres si frappantes de vérité, de vivacité, de verve et de gaieté française. Il fallait que cette société provinciale fût bien curieuse de tout ce qui pouvait intéresser l'esprit humain, de tout ce qui rend la vie brillante et animée. Un correspondant comme le P. de Brosses ne s'adresse qu'à des amis dignes de lui : c'étaient Legouz de Gerland, explorateur des antiquités dijonnaises; Févret de Fontette, auteur de

Digitized by Google

la Bibliothèque historique de France ; Fyot de Neuilly, ambassadeur à Gênes ; le conseiller de Maletête, qui analysa l'Esprit des Lois ; les abbés Cortois de Quincey, destinés à une triple prélature. L'on sent chez tous ces hommes d'élite, parmi lesquels brillait le président, un mouvement littéraire et social auquel rien n'est à comparer dans nos provinces et à notre époque. Et en effet, Messieurs, la centralisation, de sa main de plomb, n'avait point encore touché et accablé tout ce qui a vie en province. Ne menace-t-elle point aujourd'hui d'étreindre et d'étouffer jusqu'à ce centre où elle réside et d'où elle commande? Qu'est-ce qu'un foyer sans rayons? Et ce foyer n'est-il pas près lui-même de s'éteindre lorsqu'aucune chaleur, aucune vie, aucune étincelle ne sera plus renvoyée de la circonférence au centre ?

Pour vous donner une preuve frappante de cette vie provinciale intellectuelle, alors si intense et aujourd'hui si attiédie, n'est-ce pas quelque chose de bien remarquable que le projet conçu par des gens de lettres bourguignons d'une collection académique qui devait renfermer et condenser tout ce qu'il y a d'important dans les publications des académies françaises et étrangères, depuis les Mémoires de la fameuse académie florentine *del Cimento*, composée des disciples du grand Galilée et substituant l'analyse des faits aux théories *à priori*, qui avaient longtemps égaré la science hors des champs de l'observation? Cette grande et heureuse conception fut pourtant exécutée dans notre province ; 33 vol. in-4° parurent ; et, ce qu'il y a de plus étonnant, ce ne fut point même la cité ducale, ce fut une petite ville du duché, Semur-en-Auxois, qui, sous les auspices de Malesherbes et de Buffon, devint le centre de l'entreprise. Gueneau de Montbeillard, le chevalier de Buffon, frère du grand écrivain, les deux Daubenton,.

Digitized by Google

la dirigèrent après le docteur Berryat d'Auxerre, qui en avait tracé le plan.

Nous sortirions de notre sujet, Messieurs, en cherchant ici à caractériser ce grand labeur académique qui n'a pu être poursuivi jusqu'à nos jours. Mais une réflexion naît involontairement de ce tableau. Malgré les hautes prétentions de notre siècle au perfectionnement social, la société française en province était donc bien supérieure alors à ce qu'elle nous présente aujourd'hui. En vain nous fondons de grandes écoles; en vain nous bâtissons des palais pour donner aux sciences une hospitalité fastueuse; la vie n'est plus là. Non-seulement une entreprise, telle que la collection académique, ne pourrait être exécutée en province, la pensée en serait une chimère. C'était alors comme un ferment de littérature et de science, à l'approche de la grande crise, au milieu des débats parlementaires où la vieille monarchie continuait à s'agiter. Cette exubérance de vie intellectuelle était-elle donc, Messieurs, un véhicule et un signal de rénovation politique?

Peut-être pourrait-on contester la thèse de M. Foisset quand il suppose que la question d'égalité sociale, qui tourmentait la société française, était mûre sous Louis XV, qu'elle fut décidée dès lors en faveur de la supériorité combinée du nombre, de l'activité et de l'intelligence. Pour qui a bien étudié comme lui les ressorts de la monarchie française, la crise qui l'emporta n'était point inévitable, et la sagesse humaine eût su y parer par une réforme anticipée. On ne voit point non plus, il faut l'avouer, que dans ces tristes débats où la Couronne s'abandonna elle-même, la supériorité d'intelligence ait paru chez le parti qui triompha plus que dans la classe des vaincus.

Digitized by Google

Sobre de ces esquisses de la vie sociale dont on abuse tant aujourd'hui, M. Foisset, reprenant son rôle d'historien, nous ramène bientôt aux scènes politiques, aux grands intérêts littéraires de ce siècle auxquels le P. de Brosses a pris une si belle part. Là son pinceau est toujours vrai. Il découvre les vices secrets qui minaient la vieille monarchie; il développe le caractère général de la littérature française à cette époque, de cette littérature encyclopédique, d'un sérieux frivole et d'une prosélytique ardeur, qui déjà dominait l'État; puis il passe en revue chacun des travaux du président, et se montre lui-même à son tour philologue, ethnographe, géographe, historien, dans la juste appréciation des œuvres si diverses de l'illustre magistrat bourguignon.

L'abolition de l'institut de saint Ignace a été l'un des événements les plus diversement jugés dans l'histoire politique de Louis XV. Encore aujourd'hui, la société des Jésuites compte de nombreux apologistes et de violents adversaires. Il nous semble que personne n'a porté un jugement plus éclairé et plus impartial que ne l'a fait M. Foisset sur cet institut célèbre.

« Ainsi finit un ordre religieux qui avait rendu d'immenses services, inférieurs néanmoins peut-être à sa colossale renommée. Il avait eu au XVI[e] siècle son âge, pour ainsi dire, titanique, où des géants, saint Ignace, saint François-Xavier, Lainez et tant d'autres plantèrent la croix à la Chine et au Japon, couvrirent l'Europe de colléges que Bacon déclarait supérieurs à toutes les écoles connues, peuplèrent de saints l'Eglise, et accomplirent en tout genre les plus grandes choses. Après avoir, au siècle suivant, donné Vieyra et Bourdaloue, à la chaire; à la théologie, Bellarmin, Maldonat, Suarez; aux sciences, Kircher; à l'éru-

Digitized by Google

dition, Sirmond, Hardouin, Petau; après avoir produit les *Conciles* de Labbe, la meilleure édition de Pline l'encyclopédiste, et la grande collection hagiographique de Bollandus; après avoir doté l'enseignement public de nombre d'écrits estimables, bien qu'au-dessous des travaux de Port-Royal et de Rollin, et de traductions nombreuses, surpassées aussi par des professeurs de l'Université; la société au 18e siècle n'avait compté que des noms secondaires, Brumoy, Buffier, Bougeant, de Neuville, Oudin. A aucune autre époque de son histoire, elle n'avait eu moins d'hommes remarquables; comme tout l'ancien régime, elle s'affaiblissait et s'amoindrissait à vue d'œil, lorsqu'un vent ennemi vint à souffler sur cette poussière qu'on croyait vivante et la dispersa comme une paille légère. Vers 1760, les Jésuites, si l'on en excepte Berthier, Brotier, Griffet et Guénard en France, Andrés en Espagne, Granelli, Bettinelli, Boscovich en Italie, n'étaient plus guère que des hommes bien nés, des prêtres pieux, instruits, laborieux, dévoués, de bonne compagnie, possédant à un haut degré le secret si rare aujourd'hui de rendre l'enseignement aimable. Par cela seul et non par la supériorité de leurs lumières et de leurs talents, leur expulsion laissa dans les colléges un vide qui ne put être comblé. On ne congédie pas, on n'improvise point impunément des institutions pour les deux tiers d'un royaume comme la France. Je ne suis pas de ceux qui croient que la conservation des Jésuites eût prévenu la Révolution; mais je n'oserais nier que leur destruction l'ait accélérée. Bien qu'ils n'aient pas empêché Voltaire, leur disciple, d'être le porte-étendard de l'incrédulité en Europe, comme le père Lejay l'avait prédit, les Jésuites étaient, de tous les corps enseignants, celui qui savait le mieux s'emparer de l'enfan-

Digitized by Google

ce, celui qui conservait le plus d'empire sur ses élèves devenus des hommes. Leur dispersion fut donc une première désorganisation du clergé, dont ils étaient les éclaireurs, comme aussi les tacticiens les plus compactes et les plus exercés. Dans un pays jusque-là gouverné par l'habitude, ce fut un premier exemple de ce qu'on pouvait oser contre le passé. Sous ce rapport, les Parlements furent les précurseurs de l'Assemblée Constituante ; bien plus (et c'est ici un de ces revers de médaille où la Providence se montre à découvert), les précurseurs de Maupeou lui-même. Car il est à croire qu'on eût trouvé moins de facilité à supprimer et à remplacer d'un seul coup tous les Parlements, si une tentative analogue n'eût si inopinément réussi contre une société qui semblait si puissante, et qui tint si peu. »

Le style de M. Foisset est, comme on voit, plein d'éclat et de vivacité, heureusement parsemé de réflexions piquantes et de vues aussi profondes qu'ingénieuses. L'habile exécution d'un plan si compliqué fait le plus grand honneur à son jugement ; et dans les détails, l'esprit étincelle. Citons encore un fragment où M. Foisset s'élève à toute la hauteur de l'histoire. Voici comme il s'exprime sur la destinée et la mission politique du Parlement :

« Après avoir été l'instrument le plus actif et le plus puissant de la royauté contre la féodalité et contre l'Eglise, le Parlement, qui avait initié la classe moyenne à la discussion des intérêts publics, se constituait le boulevard des priviléges et le porte-voix des passions aristocratiques. Son rôle avait été beau, quand il concourait à fonder l'unité française en subordonnant la justice seigneuriale à la justice du roi, en minant l'anarchie féodale par le principe de la suzeraineté royale

Digitized by Google

et de la confiscation pour forfaiture. Mais dès le règne de Louis XI, ce grand œuvre était consommé, et la mission première du Parlement était remplie. Dès lors cette haute magistrature, issue du conseil des rois, investie du titre de cour des pairs, sénat conservateur des maximes de la monarchie, apparaît avec le droit de remontrance qui, dans la désuétude des états-généraux, devint bientôt l'unique tempérament de l'omnipotence royale. De là ce pouvoir tribunitien, dont il finit par abuser par la pente naturelle des corps politiques, pouvoir qui hâta en partie les derniers jours de l'ancienne France, comme il avait précipité ceux de l'ancienne Rome. Au 18e siècle, le Parlement, seul et dernier frein contre les dilapidations des favoris et le despotisme des gens d'affaires qui avaient tout envahi depuis Louis XIV, avait certes une mission d'opposition légitime. Par malheur il s'enivra de son importance en présence de l'affaissement du pouvoir et du ramollissement des consciences. Il se laissa entraîner de la défense à l'agression, emporté surtout par les ardeurs et les illusions d'une guerre théologique, dont le contre-coup n'a pas été sans influence sur la fin de la vieille monarchie française, comme l'Arianisme sur la dissolution de l'empire romain ! Il en vint à croire que sa force était en lui-même, et non dans la portion la plus nombreuse et la plus active de la nation dont il avait été jusque-là le fidèle organe. Son nom est demeuré grand, et par les grandes choses qu'il a faites, et par les grands publicistes, les grands magistrats, les grands hommes de bien qu'il a produits et qui tiendront toujours tant de place parmi les illustrations françaises. Mais son terme était proche, et l'histoire ne doit point se lasser de répéter qu'il a péri parce qu'il avait perdu sa raison d'être. »

Digitized by Google

Tel est, Messieurs, le compte que nous avions à vous rendre de l'ouvrage de M. Foisset. L'Académie a senti avec justesse l'importance de cet écrit. Elle a vu sa propre histoire dans celle de sa province, et l'on ne saurait trop louer le choix qu'elle a fait de M. Foisset pour lui servir d'organe. C'est ainsi que les corps littéraires s'honorent; c'est surtout au moment où ils subissent les vicissitudes du temps et des partis qu'ils doivent confier en quelque sorte à la postérité le récit apologétique de leur utile et laborieuse carrière. L'Académie de Dijon a jeté elle-même quelque lustre sur la deuxième moitié du 18e siècle; elle a donné une impulsion puissante aux sciences et aux lettres dans la province de Bourgogne. Le président de Brosses ne dédaignait point de communiquer à cette Société les résultats de ses profondes recherches sur les dynasties asiatiques et sur les navigations australes. Fondée en 1740, l'Académie a voulu signaler sa carrière séculaire à la face de toute l'Europe savante par la publication de cet ouvrage, qui paraît sous ses auspices. Et si nous en croyons notre propre opinion, cette œuvre ne sera point perdue pour sa mémoire. Cette histoire littéraire de la province, qui est aussi celle de votre Compagnie, en consacrant dans la littérature française le nom de notre collègue, ne pourra manquer d'appeler sur l'Académie de Dijon l'estime et l'intérêt de toutes les sociétés littéraires avec lesquelles elle a entretenu des relations si utiles aux sciences et si bienveillantes durant plus d'un siècle. »

C'est encore ce moment que vous avez choisi pour écrire sur l'hôtel, qui fut le berceau du président de Brosses, des mots qui le signaleront aux générations à venir.

Digitized by Google

Laissant le dix-huitième siècle si bien caractérisé par notre savant collègue, M. Rossignol s'est élevé dans le onzième siècle avec le secours de l'érudition allemande. Son intention n'était pas de faire l'apologie du moyen âge; mais il s'est demandé s'il est permis à un critique de s'enfermer dans l'atmosphère contemporaine pour juger un homme qui vivait il y a huit cents ans. Hildebrand avait été trop calomnié par cette philosophie de bas aloi qui a besoin de frapper quand même; dans le travail de M. Rossignol, le lecteur est transporté sur le lieu de la scène: « L'Europe, dit-il, était alors dans un état affreux; des seigneurs, des forts de tous genres, altiers, voluptueux, cruels, écrasaient les faibles, violant les droits naturels les plus sacrés, rançonnant les voyageurs, commettant toute injustice. Les sujets, dès-lors, foulaient aux pieds la fidélité féodale, et refusaient d'obéir. Les schismes surgissaient, des hordes barbares étendaient leurs conquêtes à l'Orient et au Midi; l'ignorance des peuples était grossière, les ténèbres étaient profondes; toutes les forces sociales se heurtaient et menaçaient de tout détruire..... L'autorité de l'empereur avait tout envahi, a dit Voltaire; — au lieu de vouloir la justice, Henri IV ne voulait que son vouloir, de l'argent et des débauches. Ajoutez à ce tableau la dissolution des mœurs publiques, le mariage des prêtres, la simonie, protégés par le glaive impérial; et dites ce que vous auriez fait au milieu de ce chaos.

» Si, dans ce désordre général, un homme s'était trouvé revêtu d'un pouvoir grand et vénéré; si, d'ailleurs, il eût entendu au fond de sa conscience la voix du devoir, cet homme devait-il demeurer parmi les morts? Vous ne le croyez pas, Messieurs. Eh bien!

Digitized by Google

quand Hildebrand vit la profondeur du mal, il se sentit défaillir; mais la charité lui rendit le courage. Il éleva la voix sur cette mer agitée, et se fit entendre sur toute son étendue; il se posa comme un boulevard devant les hordes envahissantes. Pour que le jour se fît dans cette nuit profonde, il y planta la bannière du Christ, afin qu'elle fût comme une force d'attraction puissante, de charité, d'espérance, de grandeur d'ame, d'énergie, de continence, de liberté. Les seuls principes constituants *de cette époque* étaient dans le cœur de ce grand homme. Michelet l'a bien senti, quand il disait, il y a quelques années, « que l'Eglise était le seul asile de l'*ordre* et de la *justice;* et que les libertés de l'Eglise étaient alors celles du *Monde.* »

» Quoi donc, Messieurs! parce qu'il a été dit que le royaume du Christ n'est pas de ce monde; le grand-prêtre de la morale publique, le premier soldat du Christ, n'aurait pas le droit de dire à un homme: « Tu fais mal; retire-toi! Devait-il laisser envahir le sanctuaire, quand il tenait de sa conscience et de l'état des choses, le droit de le défendre? Il aurait laissé tout dire et tout faire, à cet homme, parce qu'il s'appelait César!... L'Eglise a précédé nos constitutions modernes; elles sont nées de son sein. Avant qu'elles existassent, elle avait dit: Puissance, tu ne seras pas absolue! »

» Voilà, Messieurs, ce que fit Grégoire : il crut qu'il pouvait imiter Jésus chassant les vendeurs du temple. Eût-il mieux valu croiser philosophiquement les bras sur la poitrine? Non; Hildebrand aurait été une de ces ames qui ne furent jamais vivantes, et que Dante place sur l'une de ses zônes infernales. »

Digitized by Google

Les traditions de l'Académie nous avaient appris à faire de l'histoire d'après les monuments, avant qu'il fût question en France d'archéologie et de sociétés d'antiquaires. M. Vallot s'est attaché tour à tour à l'histoire de la nature et à celle des usages; ce ne sont pas des traités, des discours, un ensemble de vues, de vastes synthèses, qu'il vous a communiqués; fidèle à ses habitudes, il ne prend, dans ses voyages, que des croquis rapides; il apporte tantôt un brin de lichen, tantôt un grain de sable; une autre fois la feuille d'un arbre ou la poussière d'une fleur; toutes choses qui entrent dans le grand édifice des sciences. Aujourd'hui, son érudition s'exerce sur le scel et le contre-scel de l'Université de Besançon; demain, on le trouve chez les Celtes ou les bords du Nil.

Ce n'est pas à dire pour cela qu'il attache peu d'importance aux objets qui tombent sous sa main. Son intelligence se fixe tout entière sur le point qui l'arrête, et y demeure jusqu'à ce qu'elle l'ait connu à fond; bien mieux, jusqu'à ce qu'elle ait couru sur tous les rayons qui y aboutissent. Ainsi, après avoir décrit en quelques lignes le scel de l'Université de Besançon, M. Vallot quitte ce champ restreint et passe en revue tout le costume de ses docteurs. « Les dessins du scel et du contre-scel, dit-il, annoncent que les Universités furent établies sous la protection du Clergé, dont les membres s'occupaient de tout ce qui pouvait améliorer l'état social des peuples. Aussi les médecins étaient-ils clercs et assujettis au célibat dont ils ne furent dispensés que par le cardinal d'Estouteville, légat du pape, dans la réforme qu'il fit de l'Université, en 1480.

On attribue à Irnerius de Boulogne l'invention des degrés qui conduisent au doctorat, des titres de

Digitized by Google

bachelier et de docteur, du bonnet et des autres insignes, qui sont les marques de ces différents degrés. Il crut qu'en frappant l'imagination par les yeux, il concilierait plus de respect à la science (1). L'ample robe, dont la forme est aujourd'hui réservée aux membres de l'Université et de l'Ordre judiciaire, indiquait la gravité du maintien prescrit aux médecins par Hippocrate.

Le chausse, ou *culotte d'Aristote* (2), est l'ancien chaperon que les gens de robe ont fait descendre sur l'épaule, et qu'ils ont retenu pour marque de leurs dignités ou de leurs degrés. *Costadau, Traité hist. et critique des principaux signes*, 1724, *tom.* IV, *p.* 131-132. Les bandes de cette pelisse indiquent, en effet, les grades de bachelier, de licencié et de docteur; et la ceinture, que le médecin doit être toujours prêt à voler au secours de l'humanité souffrante.

L'anneau, fixé à la main gauche comme étant moins sujette à l'action que la droite, *op. cit., p.* 295, signifiait que le médecin était fiancé à la science; c'était d'après l'usage des philosophes brachmanes, qui se parent de l'anneau, pour se distinguer du peuple ignorant, *op. cit., p.* 289.

Parmi les doigts on choisit celui qui touche le plus petit, et on l'appela annulaire. Macrobe dit dans ses Saturnales, que dans l'homme il se trouve un nerf délié qui, du cœur, s'en va aboutir à ce doigt, *op. cit., p.* 296.

D'après ce préjugé et celui relatif aux vertus des pierres précieuses, *Lucas Gauricus, oper., tom.* 3, *p.* 1777, le

(1) Ginguéné, Hist. littér. d'Italie, 2e édit., tom. 1, p. 143.
(2) Revue de Paris, 1832, tom. 44, p. 80.

Digitized by Google

chaton de l'anneau devait contenir une améthiste (1) à laquelle on attribuait la vertu de chasser les venins, etc.; le signe de l'anneau date de loin. « A Rome, les affranchis qui se livraient à l'art de guérir devinrent libres; ils eurent le rang et les honneurs des chevaliers romains et le droit de porter comme eux un anneau d'or, décoration qu'on continua de décerner, dans les Universités d'Italie et d'Espagne, aux nouveaux docteurs comme un signe de leur dignité. » *Dict. Sc. médic., tom.* XXVI, *p.* 514.

Les bonnets devinrent peu à peu des signes de distinction, et des marques ou de religion, ou d'honneur, ou d'ignominie, ou de liberté..... Les Romains les donnèrent à leurs esclaves pour marque de leur affranchissement, quand ils les mettaient en liberté..... A l'imitation des Romains, on donna, dans les Universités, le bonnet aux écoliers, après qu'ils avaient passé un certain temps dans les classes; c'était pour montrer qu'ils n'étaient plus sujets à la verge, mais qu'ils avaient acquis un droit de liberté; de là vint qu'on ne les appelait plus du nom d'écolier, mais du nom de maître : de là, maître-ès-arts.

Le titre de docteur succéda à celui de maître, qui était devenu trop commun; il fut créé vers le milieu du XII^e^ siècle. L'établissement des degrés du doctorat, tel qu'il existe encore aujourd'hui, est attribué à Irne-

(1) Amæthistus lapis purpureus et transparens, violaceo colore permistus, rosaceasque flammulas fundens, ebrietatem fugat, cogitationes malas reprimit, bonum intellectum inducit, in agendis negotiis vigilans et expertum redigit, venenum extinguit, hostes superare facit et volucres capere, p. 1778.

Digitized by Google

rius, qui en dressa lui-même le formulaire. *Costadau, ouv. cité, tom.* IV, *p.* 118-119.

Lorsque les Rois tiennent leur lit de justice, ils souffrent que les Grands de l'état soient assis et *couverts* en leur présence, parce que dans ces occasions ils doivent avoir la liberté des *suffrages*; mais lorsque le Roi *tient* ses grâces, personne ne peut être assis ni couvert, parce qu'alors sa seule bonté et sa seule puissance agissent. Ainsi lorsqu'on dit à un avocat : *Couvrez-vous*, cela signifie *parlez* librement. *Dupin, Lettres sur la profession d'avocat*, 1818, *tom.* I, *p.* 422. *Revue encycl., tom.* XIV, *p.* 282.

Le nom de bachelier vient de la couronne de laurier, chargée de ses baies (*Bacca lauri*), qui dans les premiers temps était offerte au candidat.

Quelques étymologistes ont prétendu, mais à tort, que bachelier s'est dit par contraction de *bas chevalier*, Revue encycl., 1820, tom. 5, p. 356.

Toutes les parties du costume et les droits des docteurs étaient relatés dans le diplôme : monter en chaire, lire les livres ouverts et fermés (*défendus*). Il y était dit que la tête avait été couverte du diadême doctoral, qu'on avait *entouré* le candidat avec la ceinture, qu'on lui avait passé au doigt l'anneau d'or et qu'on lui avait donné le baiser de paix.

Des anciens médecins avaient pour attribut le chat et le chien. Le chat, animal cauteleux et rusé, est l'emblême du mal qui frappe à l'instant où on ne s'y attend pas. Le chien, actif et fidèle, est l'emblême de la médecine qui, par sa vigilance, arrête les progrès de nos infirmités et les combat avec succès. *Delandine, Mémoires, p.* 353.

Digitized by Google

Si l'on veut connaître les formalités employées jadis pour la réception des médecins, il suffira de lire un piquant article de Reveillé-Parise, inséré dans le Bulletin de la *Gazette médicale*, 1837, 7 *janvier*, *n°* 1. »

M. Vallot s'est ensuite arrêté devant ces tombeaux gallo-romains consacrés par l'*Ascia*, gravée en creux sur la première ligne de l'épitaphe, et signalés dans sa dernière par ces mots *sub ascia dedicavit*, ou seulement par les initiales S. A.

Vous n'ignorez pas, Messieurs, tout ce qu'on a dit sur ce sujet, et à mon avis, sans y jeter beaucoup de lumière. Notre collègue a voulu écrire son nom à la suite de tous les joûteurs qui l'ont précédé. Il croit, avec la plupart d'entre eux, que l'*ascia* est l'expression du dogme de l'immortalité de l'ame; mais il ajoute que cet hiéroglyphe est un emprunt fait aux Egyptiens par les soldats de Rome. M. Vallot appelle en témoignage de son opinion notre savant égyptologue et un signe hiéroglyphique qui a la forme d'un A majuscule, et qui, au dire de M. Champollion, se traduit par *perpétuité*.

« Les Romains, dit-il, ayant connu la valeur du signe, l'ont adopté. Dans la crainte que le vulgaire ne le comprît pas, ils y ajoutèrent la formule *sub ascia*, afin qu'il ne restât aucun doute sur l'intention qui les dirigeait dans la construction du monument. Cela était d'autant plus nécessaire que la forme du signe était fréquemment altérée et même changée par l'artiste qui lui substituait soit celle d'un instrument, soit celle d'un autre objet, comme on le voit dans les gravures données par Legouz de Gerland. La formule gallo-romaine signifie très-certainement *ad perpetuam defuncti memoriam*. »

Digitized by Google

Nous nous plaisons à rendre hommage à l'érudition de M. Vallot, et nous regrettons vivement que les bornes d'un compte-rendu ne nous permettent pas de transcrire tout son Mémoire; qu'il nous permette maintenant d'émettre notre pensée sur la question de l'*ascia*. Ce n'est pas une rectification que je me permets de faire, c'est une opinion que je place à côté d'une autre opinion, dans l'intérêt de la vérité.

Avant de discuter sur un signe, il faut d'abord le préciser, avoir la pleine connaissance de sa forme; autrement, on courrait risque de se perdre en dehors de son sujet. Or, la figure de l'*ascia* n'est pas une; elle varie, se modifie, se change quelquefois radicalement. D'ailleurs, toutes ces formes ne sont pas tellement précises qu'à leur aspect, la pensée de l'artiste arrive immédiatement à l'esprit. Aussi, l'un voit dans ce signe, la figure d'une croix; l'autre celle d'un polissoir de marbrier; celui-ci une gâche à mêler la chaux et le sable du maçon; celui-là une truelle à coucher le plâtre et le mortier fin. Pour d'autres, c'est une ancre, un marteau, une hache, une bêche, l'instrument dont les vignerons de Bourgogne se servent encore aujourd'hui pour *faire* leurs vignes *des trois coups*. Au milieu de toutes ces formes et avec tous ces sens, les érudits ont faits des frais d'érudition à décourager vingt Sociétés d'antiquaires. Quant au mot *ascia*, on en a fait du latin, du grec, du celtique; on serait encore aujourd'hui tout disposé, peut-être, à y trouver du cophte ou du chinois.

Pour nous qui avons horreur des expressions et des phrases hibrides, nous pensons que le mot *ascia* est identique au reste de l'épitaphe; je veux dire qu'il est latin, et signifie une *hache*, une arme tranchante,

Digitized by Google

dont la figure en question serait une image plus ou moins altérée. Ce n'est pas du tout un signe hiéroglyphique égyptien : à l'époque gallo-romaine on ne comprenait presque plus, même sur les bords du Nil, les traits les plus vulgaires de cette écriture sacrée. D'ailleurs, comment cette figure se trouverait-elle isolée et perdue dans les Gaules, et en particulier dans la partie septentrionale? Si vous appelez à votre secours les légions romaines, on pourra encore demander pourquoi auraient-elles honoré et transporté dans les Gaules ce qu'elles dédaignaient et ne comprenaient pas en Egypte? Les soldats de Rome avaient pour devise d'anéantir la langue des peuples vaincus. Et encore si l'*ascia* était une importation égyptienne, pourquoi est-elle la seule? pourquoi se trouve-t-elle presque exclusivement dans cette partie des Gaules qu'on appelle *Braccata* ? pourquoi, enfin, si ce prétendu signe hiéroglyphique est une dépouille enlevée par les Romains dans les temples de l'Egypte, caractérise-t-il chez nous plutôt des tombeaux de Celtes que les tombes des Romains qui l'auraient apporté ?

Ce n'est pas là, ce me semble, qu'il faut chercher l'explication de la *hache* sépulcrale, (car c'est bien un instrument; toutes les formes l'indiquent, et c'est le sens le plus naturel du mot *ascia*). Il faut évidemment la demander au peuple qui gravait cette figure sacrée sur ses pierres funéraires; mais avant de rien établir, rappelons-nous les idées religieuses des Celtes, son dogme fondamental et les luttes séculaires de ses druides contre l'idolâtrie romaine.

Quelle est donc la base véritablement fondamentale des intitutions religieuses des Celtes ? *In primis hoc volunt persuadere*, dit César, *non interire animas*. On peut

Digitized by Google

donc affirmer, sans trop d'imprudence, qu'après que la civilisation romaine eut pénétré dans les Gaules, le premier usage qu'on y dut faire des arts, quand les principes traditionnels fléchirent, ce dut être de graver sur les tombes l'acte de foi nationale, si je puis dire ainsi : la croyance à la permanence des ames. C'est là plus qu'ailleurs qu'elle devait naturellement se manifester. Nous croyons donc, nous aussi, qu'il y a un rapport direct entre ce signe et la croyance à l'autre vie, que nous pouvons appeler ici le dogme de l'*asçia*.

Mais qu'y a-t-il de commun entre une *hache* et ce dogme? Interrogeons encore les documents qui nous restent sur la religion des Celtes ou Kimris. N'avaient-ils pas, comme les Romains et les Grecs, quelque divinité à laquelle les ames étaient confiées après la mort, quelque Mercure gallique chargé de protéger de sa verge les ames éplorées et tremblantes au seuil de l'autre vie, ou plutôt un dieu fort, militant comme Hercule aux portes de l'enfer et tuant le serpent, emblême universel de l'ennemi des ames? Nous répondons affirmativement; et ce dieu était *Thor*, mot celtique qui, de l'aveu de Thierry, signifie le *Fort*. Il était en haute vénération chez nos pères, et les Lapons lui dressent encore aujourd'hui de grossières statues dans les forêts de la mer Blanche. Il animait tout le système des idées religieuses des Celtes; le jour consacré par les Romains à Jupiter était, par les Druides, consacré à Thor. Aussi bien son culte fut-il prohibé par Auguste, par Tibère, par Claude; on renversa ses autels, on poursuivit ses prêtres; mais Jupiter fut vaincu par Thor, car les peuples ne consentirent pas à appeler le jeudi *dies Jovis*, jour de Jupiter; ils lui gardèrent le nom traditionnel et vraiment celtique, c'est-à-dire *jour de*

Digitized by Google

Thor : c'est encore aujourd'hui le nom que lui donnent les Anglais, les Suédois, les Danois, qui ont subi, moins que le reste de l'Occident, l'influence des victoires et des persécutions de Rome (1).

Ceci posé, quel était le caractère de cette divinité? L'Edda nous la montre protégeant *les ames* dans le passage de cette vie à une autre vie ; c'est elle qui doit tuer le grand serpent, progéniture de Loke, l'artisan des tromperies et le père de la *mort*. C'est pour Thor que le sang humain coulait dans nos forêts : c'est lui qui *sauvait les ames*. Ses armes étaient des *haches, ascia*, ou le marteau *mjemler*. Tels étaient les emblêmes sous lesquels il fut représenté dans les chants que les Druides confiaient à la mémoire de leurs adeptes et sur la pierre, quand ils se décidèrent à faire usage du ciseau romain.

Ici je n'affirme plus, mais je demande s'il n'était pas tout naturel que des Celtes fissent graver sur leurs tombes le signe du salut des ames, l'arme de leur libérateur? qu'ils dressassent contre la mort et son serpent *la hache* vénérée de Thor, leur éternel ennemi? La représentation du couteau, de la hache ou du marteau du sacrifice, n'était-elle pas à la fois l'image de la croyance à la permanence des ames et, en même temps, une prière permanente au dieu de la vie? Nous pensons qu'il est difficile de répondre négativement, surtout quand on voit cette arme sur les tombeaux celtiques, gravés par Rozen de l'Université d'Upsal ; quand on trouve par tout le territoire celtique une quantité prodigieuse de ces haches en pierre, connues

(1) En Anglais, jeudi est appelé *Thurs-day*, jour de *Thor, Thoron, Taran*, ou *Taranis*.

Digitized by Google

en Allemagne sous le nom de *Thor-viggs*, qu'on croyait détachées du marteau fulminant de Thor, et précipitées en terre. Il n'y a pas de cabinet d'antiquités qui n'en possède quelques-unes. On en a trouvé dans des temples gallo-romains, et il est rare de découvrir des tombeaux celtiques sans trouver sous la tête des squelettes quelques-unes de ces *ascia*. Il y en a de très-grandes et de si petites qu'il serait impossible d'en faire usage; elles sont de silex, de pierre ollaire, de marbre, de gré, de roche amphibolique, verdâtre, etc.; généralement *cordiformes*, semblables à celle que tient l'enfant représenté sur le monument *funèbre* gravé par Legouz de Gerland, dans sa *Dissertation sur l'origine de Dijon* (1), et qui paraît si extraordinaire à M. Vallot. Les bornes de ce discours ne me permettent pas de m'étendre davantage (2); j'en ai dit assez pour manifester mon opinion et en montrer les bases.

A la même époque où l'*ascia* celtique se gravait sur les tombeaux, il arrivait souvent que les Romains, mais plus souvent peut-être les Galls, élevaient des *tumuli* sur les restes de leurs compatriotes. La Bourgogne possède encore plusieurs de ces tombelles ou monticules funéraires qui n'ont point encore été fouillés; il y en a qui dominent les plaines et s'élèvent assez pour être visibles à une longue distance. Il y en a d'autres qui ont disparu depuis longtemps; la charrue a passé sur les *tumuli*, ne soulevant que les pierres entassées à la surface. Le laboureur ne se doutait pas, d'abord, qu'il passait sur des cadavres; mais à force

(1) 1771; — in-4°, p. 98, planche IX.

(2) M. Nolhac a exprimé son sentiment à l'Académie de Lyon; je le partage, regrettant de ne pouvoir le développer ici.

Digitized by Google

d'aller et de venir, il a fini par remuer avec son soc des ossements sur lesquels autrefois on avait élevé une montagne.

M. H. Baudot vous a fait connaître, Messieurs, la découverte d'un *tumulus* qui avait été cultivé. « Un propriétaire de Fonce-Grive, dit notre confrère dans la notice qu'il a offerte à l'Académie, en cultivant une propriété qu'il possède près du village de *Vernois-les-Vesvres*, a découvert trois cadavres assez bien conservés. L'un d'eux portait trois bracelets en bronze, dont l'un était à l'avant-bras droit, près du poignet; le bras gauche portait les deux autres, mais ils n'étaient point juxta-posés; l'un était au poignet, l'autre au-dessus du bras. Ces trois bracelets, composés d'une lame de métal circulaire sans fermoire ni charnière, avaient été évidemment mis au bras de l'individu après sa mort, en resserrant violemment le cercle de manière à ne pouvoir être enlevés sans fracture. Leur forme est à peu près identique : ils ont six centimètres et demi dans leur longueur, quatre millimètres d'épaisseur, et ils sont ornés de dessins chevronnés de deux centimètres; sur le sommet du crâne du même individu était placé, en manière de petite couronne, un cercle d'une matière schisteuse qui s'exfoliait au moindre contact. Il avait environ trente centimètres de circonférence; il en avait deux d'épaisseur. Les débris en sont conservés dans le Musée de la Commission d'antiquités du Département.

» Des deux autres squelettes, l'un n'avait au bras qu'un mince fil de laiton; l'autre avait à ses côtés un objet en fer profondément oxidé et qui est tombé en poussière. D'après la description faite par un témoin

Digitized by Google

oculaire, on peut croire que l'objet en question était l'épée courte dont les Romains se servaient. »

Après cet exposé, M. Baudot cherche à fixer l'âge de ce tombeau. Les bracelets, dit-il, sont évidemment de ceux que les chefs romains distribuaient après la victoire pour récompenser la valeur militaire : on les appelait *Armillæ*.

M. Baudot ne s'est pas contenté de constater cette découverte; il s'est demandé quels sont les caractères distinctifs des bracelets civils et militaires. Le *brachiale*, ornement purement civil, ne devait pas ressembler à l'*armilla*, distinction militaire que le chef donnait pour honorer le courage après une victoire.

« Voyons, dit l'auteur, quels sont les signes caractéristiques de la parure civile et de la récompense militaire. Le *brachiale* ou bracelet proprement dit, généralement porté par les femmes et chez tous les peuples, devait s'ajuster au bras et s'en retirer avec facilité. Dès-lors, une ou plusieurs charnières étaient indispensables, à moins que la grande ténuité du métal, en donnant au bracelet une extrême souplesse, permît de l'ouvrir assez pour le mettre au bras. Dans ce cas-là même, un fermoir était nécessaire pour l'y retenir. Le *brachiale* devait donc toujours être pourvu de charnières destinées à l'ouvrir et d'un fermoir pour le fixer.

L'*armilla* était une récompense de la valeur, *donum militare*, comme les chaînes, les colliers, les fibules qui attachaient les bords antérieurs du sagum ou de la chlamyde, comme aussi les ornements des casques appelés *cornicylæ*, et les *faleræ* qu'on plaçait sur le poitrail des chevaux. Mais cette récompense, ajoute M. Baudot, ne

Digitized by Google

se portait pas habituellement; car la plupart des bracelets trouvés dans les sépultures sont en bronze et d'un poids assez considérable pour gêner singulièrement les mouvements du bras; bien plus, le même individu souvent en porte plusieurs au même bras; en 1715, M. Haribel n'a-t-il pas trouvé en Normandie un squelette dont le bras, depuis l'épaule au coude, était garni de bracelets grands et petits, de bronze et de forme semblable? Voici une autre découverte signalée par M. de Saint-Mémin (1), et faite par M. Darcey sur le territoire de la commune de Menades (2). Le squelette qu'on y a trouvé dans un tombeau romain, portait au bras sept bracelets en bronze pesant chacun 150 grammes, en tout 1 kilog. 238 grammes. L'obligation de porter continuellement ce poids eût fait d'une récompense un supplice analogue à la peine des forçats. »

L'auteur du Mémoire regarde donc les charnière et fermoir comme l'un des caractères distinctifs des bracelets civils, ceux de l'armée n'en ayant pas.

Vous avez entendu, avec intérêt, Messieurs, la lecture de ce travail archéologique. Honneur à ceux qui font des efforts pour éclaircir quelque point de l'histoire! Mais nous ne croyons pas que celui dont M. Baudot s'est occupé, soit entièrement éclairci. Les récompenses sont faites pour être vues; on ne devait pas, ce me semble, les destiner uniquement à la tombe. Ce n'étaient pas les morts qu'on voulait honorer; les distinctions d'ailleurs se portaient sur le casque, au col, sur la poitrine des hommes ou les épaules antérieures

(1) Mém. de la Commission des antiq. du dép. de la Côte-d'Or, 1, p. 152.

(2) Entre Avallon et Veselai.

Digitized by Google

des chevaux. Pourquoi donc l'*armilla* aurait-il fait exception ? S'il était uniquement destiné au tombeau, ce n'était plus une récompense, plus une distinction, plus un honneur, illustrant le guerrier en face des hommes, excitant leur admiration et réveillant au fond de leur ame l'énergie récompensée. Le bracelet était d'un usage civil, une parure élégamment placée sur le bras, afin qu'elle pût être vue; pourquoi l'aurait-on prise pour le cacher sous les voiles funèbres ? Aurait-elle uniquement récompensé les soldats tombés sur le champ de bataille ? A la bonne heure, mais encore faut-il être d'accord avec l'histoire, et trouver dans la forme et les détails du bracelet, quelque signe exclusivement funéraire. Le travail de M. Baudot est donc incomplet; il trouvera dans ses loisirs, nous l'espérons, quelques heures à donner à une œuvre qu'il a commencée avec passion, et qu'il aura terminée à l'honneur de la science archéologique.

Mais dans le temps où le druidisme et l'idolâtrie romaine luttaient l'un contre l'autre, il y avait au monde une autre puissance qui faisait tous ses efforts pour survivre à elle-même en face de Rome et du Christ, je veux parler des Juifs. Vespasien et Titus achevèrent de briser sous les ruines de Jérusalem, l'antique sceptre de Juda et dispersèrent l'autel de ses sacrifices. De grandes et nombreuses conversions éclatèrent; des médailles furent même frappées plus tard, portant la face du Christ d'un côté, de l'autre une légende hébraïque, véritable profession de foi chrétienne. M. Rossignol vous a lu un Mémoire sur celle que possède M. Peignot, notre honorable confrère, et vous a montré dans la

Digitized by Google

transcription judaïque du nom de Jésus, les absurdes éléments de l'opposition cabbalistico-rabbinique.

« La forme tronquée de Jésus ישו, pour ישוע en quatre lettres, me rappelle, dit M. Rossignol, quelques particularités qui peuvent n'être pas sans importance. Rien n'est indifférent quand il s'agit d'expliquer les antiques inscriptions, surtout quand elles sont rédigées dans une langue d'un autre monde, et morte depuis plus de deux mille ans. »

« Rabbi Elias, dans son livre appelé *Tisbi*, dit que » les Juifs ne voulant pas reconnaître Jésus pour *Sau-* » *veur*, affectent de l'appeler ישו ISU, au lieu de lui » donner son nom entier et original ישוע ISUA (1). »

Il est donc certain que cette soustraction du ע, A guttural, dans la littérature rabbinique, comme sur la médaille de M. Peignot, spontanée peut-être dans l'origine, est actuellement voulue, raisonnée, consacrée par l'esprit de la Synagogue.

Il s'agit maintenant de savoir pourquoi les Juifs préfèrent la transcription du nom de Jésus ישו à la transcription ישוע.

Quand les enfants d'Abraham veulent lancer sur leurs frères des paroles de malédiction, ils disent ימח שמו, *deleatur nomen ejus*. Quand ils sont plus animés, ils ajoutent un mot ימח שמו וזכרו, Imê Smu Uzkru ! Mais cette malédiction, ils nous la réservent le plus souvent; c'est un blasphême lancé contre Jésus : *soient effacés son nom et sa mémoire !* Cette imprécation judaïque, ils ne la changeraient pas pour une autre, parce que les initiales de ses trois mots forment le nom de

(1) Buxtorf. de abrev. hebr., p. 102.

Digitized by Google

Jésus ISU. Voilà pourquoi ils ne veulent pas la transcription originale et vraiment hébraïque ISUA qui signifie *Sauveur* (1).

Ne croyez pas, Messieurs, qu'il s'agit ici d'une subtilité de mon invention; je respecte trop l'Académie pour lui présenter mes rêves; ce sont des faits, c'est du positif qu'elle a droit de demander, et qu'il est de mon devoir de lui offrir. Nous sommes séparés par un monde de l'esprit oriental, et surtout de l'esprit juif et cabbalistique. Toutes ses minuties, tous ses calculs sur les lettres, toutes ses allusions forcées, ses chiffres et leur combinaison, les idées philosophiques, leur expression mystérieuse, sont choses généralement peu connues, et qu'on dédaigne une fois qu'on les connaît. Quoi qu'il en soit, voici ce que j'ajoute pour achever de prouver ce que je viens d'avoir l'honneur de vous dire.

Ce n'est pas seulement le nom de Jésus que l'esprit judaïque met en morceaux pour lui faire dire autre chose que ce qu'il dit en réalité; il est ordinaire, dans la littérature rabbinique, de garder les initiales d'une phrase entière, lesquelles sont prononcées comme si elles formaient une véritable expression hébraïque, qui aurait le sens de la phrase dont elle n'a que les débris. Ainsi, *Isiâm* veut dire *que la paix leur arrive et qu'ils trouvent le repos dans leur couche.* Les trois lettres *itsu* יצו se traduisent par ces mots : *Qu'il soit gardé par son rocher et son Rédempteur. Rambam*, רמבם, le fameux juif espagnol, s'appelait *Rabbi-Moses-Ben-Maimoui*, dont on n'a gardé que les initiales. Il en est de même de Jésus; ISU n'est pas le

(1) L'autre transcription n'a pas de sens.

Digitized by Google

Sauveur, mais l'abréviation vulgaire du blasphême de la synagogue contre le nom de Jésus.

Je n'ai plus qu'un mot à dire; je ne veux rien négliger pour vous faire comprendre tout ce qu'il y a, pour un Juif, dans le nom de *Jésus*, écrit tel qu'on le voit sur la médaille de M. Peignot, avec l'apocope rabbinique.

Dans la Bible, il est souvent défendu d'honorer les dieux *étrangers*. Après l'établissement du Christianisme, les docteurs de la synagogue voulurent prouver, par les livres Saints, qu'il fallait rejeter *Jésus:* voici la puissante raison qu'ils trouvèrent. La science *guématrique* (1) nous apprend qu'entre *Dieu étranger* et *Jésus,* il y a identité parfaite, puisque la valeur numérique de l'un et de l'autre est la même. *Jésus* égale 316, précisément comme *Dieu étranger;* donc Jésus est un dieu étranger; donc il ne doit point avoir notre adoration. Ce merveilleux raisonnement se trouve dans un livre juif, intitulé : *Avkas rochel,* אבקת רוקל; ce qui signifie : *Poudre aromatique* (2).

Dans un livre de prières juives, une imprécation commence par *Alinou,* עלינו....; puis, il y a un espace vide; le Juif a eu peur du Chrétien. On voit souvent de ces omissions dans les talmuds de Pologne. Il existe pourtant des exemplaires dans lesquels la phrase a été continuée. Elle appelle les malédictions sur ceux *qui, se courbant, rendent honneur à la vanité et à l'inanité, et adorent celui qui ne peut être le* Sauveur. Il s'agissait

(1) C'est une altération rabbinique de γεωμετρια.

(2) Il a été imprimé à Venise, en *ssnz*, c'est-à-dire en 1597. L'auteur est R. Meir, comme on le voit dans *Juchasin,* f° 163. Il est divisé en trois livres.

Digitized by Google

de faire retomber ces lettres sur la tête de Jésus. Rien de plus simple ; la science *guématrique* n'est-elle pas là? Le mot *inanité* ריק équivaut à 316 ; or, Jésus יהשוע a la même valeur ; donc *Jésus* ne peut être le Joël qui nous *sauvera.*

Vous voyez, Messieurs, les ressources de la cabbale ; les Juifs ne crient plus *Tolle* sur la place publique, mais ils en conservent l'écho qui se cache près des fourneaux éteints de l'alchimie. »

Voilà, Messieurs, quelques traits des différentes époques historiques qui ont été soumises à vos études. Le dix-huitième siècle, le moyen âge, les Romains, les Celtes ; — l'histoire universelle a été soumise à vos regards, dans quelques-uns de ses points culminants. La science historique occupe donc, au sein de l'Académie, la place qu'elle tient aujourd'hui dans les travaux des intelligences contemporaines.

Je ne vous rappellerai pas toutes les autres communications de M. le docteur Vallot ; — sa note sur le précepte de Pythagore *à fabis abstine,* qu'il explique dans un sens spiritualiste, regardant la fève comme l'image de l'incontinence et de l'impureté ; — l'origine du nom des *Chauves-Souris,* dont il trouve l'étymologie dans les expressions romanes, *Choue, Chouen, Cho, Choé* ou *Choas,* qui sont ou ont été employées pour désigner les *oiseaux de nuit ;* — ses quelques lignes *sur les trésors des églises,* des abbayes et des monastères ; — toutes choses que nous pouvons regarder comme la menue monnaie de l'histoire, et que l'auteur jette sans prétention sur la table de l'Académie. De

Digitized by Google

toutes ces notes, en effet, les unes sont des réminiscences qu'il développe et sur lesquelles il laisse l'empreinte de son intelligence; les autres sont restées à l'état d'embryon et ne sont guère que le titre imparfait d'immenses ouvrages. Ainsi, que n'y aurait-il pas à dire sur les trésors des églises et des monastères? Là, se conservèrent longtemps en dépôt les débris de la littérature antique, les sciences, les arts, toute une civilisation. Comme autrefois le Capitole, le temple de Trajan, celui d'Apollon, de la Paix, de la Liberté, de Sérapis, l'Eglise gardait les bibliothèques des particuliers et les archives du Monde. Les lois de Justinien, par exemple, étaient, par l'ordre de cet empereur, gardées dans le lieu saint avec les vases sacrés ou les meubles précieux des basiliques. Le sanctuaire était l'asile de la justice, de la liberté, des sciences, de tout ce qu'il y avait au monde de grand et de noble. Les guerres avaient produit au dehors l'ignorance et la barbarie; les infatigables travailleurs du clergé s'emparèrent des débris de tous les foyers et cherchèrent à en ranimer les étincelles. Les écoles étaient dans les églises, les écritures dans ses trésors; quand la civilisation romaine tombait sous les coups des Barbares, ne voyons-nous pas le grand Cassiodore en sauver des lambeaux qu'il confiait aux monastères? Cet homme, dont les mains avaient tenu les rênes de l'Etat, comprit qu'il ne pouvait jeter sur une meilleure terre la semence d'une civilisation nouvelle. Avant lui, sur la terre d'Afrique, le plus grand citoyen d'Hippone dont les restes viennent de traverser la Méditerranée, et inaugurent, sous la protection de nos armes, une civilisation dont il avait été le propagateur et la gloire, saint Augustin en mourant confia le soin de ses livres au

Digitized by Google

clergé de son église; — et parmi ceux que la Grande-Bretagne tenait de ses apôtres, notre siècle a découvert avec admiration une magnifique copie des œuvres d'Homère. Voilà des trésors que gardaient les églises. M. Vallot n'est pas entré dans cette vaste carrière; il en serait sorti chargé, comme un Bénédictin, d'une immense moisson, qu'il aurait pu déposer au pied de l'autel.

A une autre époque, quand la Révolution pénétra dans les abbayes, les monastères, les églises, qu'elle pilla et détruisit souvent, il y avait une foule d'objets précieux qui furent dispersés, vendus ou brisés. Il serait à désirer qu'une enquête fût faite; que les Commissions d'archéologie recueillissent non-seulement les débris de ces trésors qui sont souvent jetés aux mains avides des brocanteurs ambulants, mais encore les souvenirs que les vieillards en conservent, et les inventaires qui furent dressés sur place, au moment où la nation allait s'en enrichir. M. Vallot s'est affranchi de ce grand travail, qui formerait une belle page de l'histoire contemporaine, et vous a entretenus, Messieurs, des œufs d'autruche suspendus, en l'Orient, aux voûtes des édifices sacrés, pour servir de symbole mystique. « Quand l'autruche couve ses *œufs*, dit le Mollah, » elle ne doit pas les perdre de vue, sinon le germe » vital meurt à l'instant. De même les fidèles croyants » doivent sans cesse avoir les yeux fixés vers leur » but, afin que leur vie ne soit pas comme un œuf » stérile (1). »

Les églises des Chrétiens en Orient connaissent ce symbole; l'œuf suspendu autrefois dans celle de Saint-

(1) Revue des Deux-Mondes, 1841, tom. xxvii, p. 756.

Digitized by Google

Mamès, à Langres, avait une origine asiatique et remontait aux Croisades dont il était un souvenir. Le 66e évêque de cette ville l'avait rapporté d'Asie, en revenant de l'une des dernières expéditions religieuses.

Les corporations ont cela de particulier, que leur intelligence est multiple dans sa vaste unité; elles vivent de toute l'activité des membres; elles sont un véritable corps d'expédition; pendant qu'un détachement s'empare d'un terrain et y plante son pavillon, un autre s'établit sur un autre point pour l'honneur de la société : ce sont des conquêtes simultanées dont les lauriers sont moins beaux, mais plus purs que ceux qu'on ramasse dans le sang des batailles. Pendant que M. Foisset recueillait, dans le XVIIIe siècle, les échos affaiblis de la voix de Louis XIV, et écoutait le sourd mugissement d'un lointain orage, votre secrétaire étudiait les ressorts de la vieille féodalité; MM. Baudot, Vallot, Rossignol, se penchaient sur les tombeaux des Romains et des Celtes, demandant à leur poussière des souvenirs religieux, civils ou militaires. Pendant que les docteurs Salgues, Ripault, Cuynat, Tilloy, Delarue, s'occupaient de physiologie, d'analyses chimiques, de classifications de botanique, d'anatomie, MM. Morelot, Frantin, Derome, Stiévenart, s'attachaient au droit, à l'histoire, à la littérature grecque. Vous le voyez, Messieurs, l'Académie est digne de la Bourgogne et de la France : *fervet opus;* si mon nom ne se trouvait pas à côté des vôtres, j'ajouterais : *redolentque thymo fragrantia mella.* Un point, toutefois, restait inexploré; je veux dire que vous n'aviez pas de représentant en Asie. M. Rossignol s'est mis à la suite des armées

Digitized by Google

anglaises en Arabie, dans l'Inde et la Chine. « Ce n'est pas d'aujourd'hui, dit-il, que l'on morcelle l'histoire en fractions biographiques : Cornelius-Nepos, Plutarque, Laërte, ont des places honorables dans les littératures de la Grèce et de Rome. Mais il y a, en Asie, un fameux biographe que l'on connaît peu en Europe, je veux dire Ibn-Khallikan. En Angleterre, on le regarde comme le coryphée des biographes. Son livre est plus abondant que les pages de Cornelius; il a plus de douceur et d'élégance que Laërte et Plutarque. Aussi bien, le savant Tydman s'est-il occupé de cette renommée asiatique; M. Wüstenfeld vient de donner à Göttingue une édition lithographiée de l'auteur arabe, que commence à publier à Paris le baron Mac Guckin de Slans. Quoi qu'il soit de ce mouvement en faveur d'Ibn-Khallikan, gardons-nous d'accepter sans contrôle la gloire du Kadhi de Damas. Ce qui est nouveau séduit toujours; et les savants qui s'attachent à quelque objet d'un autre monde sont presque toujours enclins à l'idolâtrie, à mettre les idées et les formes de leur héros au-dessus de toutes les idées connues. Souvent même, il leur est arrivé de le placer dans le fond des âges sous des nuages de poussière qu'ils ont pris pour de l'histoire et de la civilisation. Parmi les choses qui ont fixé mon attention dans le manuscrit original arabe que possède M. Curton, il y a un trait qui caractérise la sincérité historique d'Ibn-Khallikan. Une page est effacée; et l'auteur, dans une note marginale, retire humblement son opinion; il avoue qu'il s'était trompé. Avis aux écrivains chrétiens qui, en pareil cas, n'ont pas le courage de dire : *Peccavi!* La leçon de l'Arabe en vaut bien une autre. »

Après s'être arrêté un moment au Caire et à Damas,

Digitized by Google

M. Rossignol vous a mis en présence des ruines de Tammana-Nuwera, dans l'île de Ceylan. Deux choses l'ont frappé sur ce théâtre : d'abord, les ruines elles-mêmes, qui ont la plus grande analogie avec les pierres levées des Druides et leurs mystérieux cercles de pierres; ensuite, le nom que portent ces ruines. Tammana-Nuwera, en langue palie, ce vieil idiome, dont on retrouve les éléments de Siam au Maroc, se traduit par *Tambopanni*, qui signifie *couleur cuivrée*, et qui est précisément le nom que les Grecs et les Latins donnaient à l'île de Ceylan. Seulement ils altérèrent le mot original *Tambopanni*, dont ils firent *Taprobane*; voyez Pline, Strabon et Ptolémée.

Il n'y a plus guère sur ce terrain, remué par Vijaga, plus de cinq cents ans avant Jésus-Christ, que des ruines qui disparaissent sous terre ou sous les arbres de la forêt. On ne verra bien plus que ses rameaux et les traces des pas des voyageurs modernes; les débris historiques auront disparu. Ce que j'ai l'honneur de vous dire, Messieurs, du sol de l'antique Tambopanni, on peut, on doit le dire à plus forte raison de toute la littérature historique des Indes. Ses éléments primitifs et vrais sont noyés, anéantis dans un luxe d'imagination dont notre Occident ne se rend pas compte. A cette propension du génie oriental, à faire passer les réalités de la vie dans ses régions poétiques, se joint l'orgueil national qui altère les choses les plus simples, l'ignorance des rédacteurs et leur mauvais vouloir. Dès-lors, l'histoire est impossible. L'imagination, si elle comprend la passion des systêmes, est peut-être la faculté dominante des Indous; ils n'ont pas même l'idée de l'histoire, comme nous l'entendons en Europe. Ils composent là leur et la retouchent de siècle en siècle, comme de jour

Digitized by Google

en jour un poète corrigerait une tragédie pour la rendre plus digne, plus poétique, plus entraînante. Il y a longtemps que cette remarque avait été faite. Mais, si l'on doit médiocrement estimer des documents fournis par les Indous, il ne faut pas les rejeter entièrement; nous en avons d'autres pour les contrôler. La vérité historique résultera de cette comparaison, nous aurons la juste mesure de l'importance des écrits falsifiés, et une connaissance plus précise des formes et des idées qu'affectionnaient les auteurs. Ces documents sont des voyages chinois dans l'Inde, de vieilles traductions faites par des Chinois des livres les plus vénérés sur les bords du Gange; une foule de livres répandus surtout dans le nord de la Chine, et qui sont perdus pour notre Occident. M. Rossignol vous a montré, en quelques traits, comment il serait possible de reconstituer l'histoire religieuse, politique et civile des royaumes bouddhiques. Maintenant que la Chine est démantelée, que les Anglais en ouvrent les ports et en percent la muraille, il faudrait qu'une expédition scientifique fût dirigée dans l'intérieur à la suite de Landresses, de Burnouf, de Klaproths, qui nous enverraient, par le service régulier de la vapeur, les bulletins de ses conquêtes et surtout les originaux tombés en son pouvoir.

Comment ne s'occuper pas de philosophie en parlant de l'Inde? M. Rossignol terminera son excursion dans cette étonnante contrée par l'exposé de ses idées philosophiques; en attendant, M. Nault, notre honorable président, vous a entretenus de celles de M. Girard de Caudemberg. Dans son *Exposé des vrais principes de la philosophie*, « il émet nettement la prétention d'être

Digitized by Google

neuf; et toutefois, à mon sens, il ne l'est pas, parce que les idées fondamentales sur lesquelles il a bâti son système ne sont point nouvelles, bien qu'il en tire des déductions qui peuvent lui appartenir en propre. Descartes et Mallebranche ont été neufs; Locke même si l'on veut; mais ces hommes, et surtout le premier, mettaient en avant un principe que personne avant eux n'avait posé, et c'était sur ce principe, sorti de leur cerveau, qu'ils entendaient construire une science nouvelle : en un mot, ils étaient inventeurs. Ainsi n'a point fait M. Girard de Caudemberg.

Il distingue dans la nature (j'entends par là l'ensemble des choses) deux éléments qui sont la matière d'une part, et de l'autre des principes immatériels. Au-dessus de cela une puissance créatrice à laquelle il n'attribue pas nettement l'origine de la *matière*. Les principes immatériels dont il reconnaît l'existence et l'action et en certains cas le concours, sont *l'ame organique* qui est présente en tous les êtres organisés : plantes et animaux ; *l'ame animale* qui réside dans tous les animaux y compris l'homme ; et *l'ame intellectuelle* qui est la prérogative de l'homme dans la création. L'ame organique est cette puissance assimilatrice et conservatrice qui préside à la formation des parties, qui maintient la conservation du sujet selon certaines lois, qui, dans l'animal comme dans la plante, fonctionne indépendamment de la volonté et sans que l'être organisé ait la conscience de son opération. L'ame animale, qui agit dans une sphère plus relevée, est unie à la première dans les animaux comme dans l'homme pour diriger les organes des sens dans leur exercice : celle-ci est le siége de la volonté. Enfin l'ame intellectuelle, *cognitio* des Anciens, est cette puissance qui

Digitized by Google

dans l'homme préside aux facultés de réfléchir et d'abstraire, et lui donne le sentiment de la personnalité. — Telles sont les idées fondamentales de l'auteur; il part de ces données pour expliquer la nature des êtres et rendre raison des phénomènes qui en dérivent. Or cette classification, si je puis parler ainsi, n'est point nouvelle et l'auteur ne peut se flatter d'avoir ouvert dans la philosophie un horizon nouveau. Mais les déductions qu'il tire des principes et les explications qu'il donne sont à lui; et sous ce rapport, il y a dans son livre un mérite d'apperception qui lui fait honneur. Entre autres, j'ai remarqué ses explications des rêves, du somnambulisme, de la folie, comme ingénieuses et bien liées.

Quant au fond de son système en général, je pense que le dernier mot de la philosophie n'appartiendra jamais à personne. Je ne vois guère dans un travail de ce genre qu'un jeu d'esprit plus ou moins heureux, d'où il peut sortir toutefois quelque lueur de vérité, mais toujours incomplète. *Tradidit mundum disputationi eorum:* ce mot de l'écrivain sacré est particulièrement vrai du monde métaphysique.

L'auteur se tient sur la limite de la révélation, dans ses théories, plutôt au-dedans qu'en dehors; mais il s'échappe par quelques endroits dans son livre, et ce ne sont ni les meilleurs ni les plus clairs.

Le style, et peut-être bien est-ce la faute de la matière, n'est pas toujours lucide. L'ouvrage est d'une lecture difficile et demande une contention d'esprit soutenue. Je dois dire pourtant que dans les parties où la pensée de l'auteur est nette, son style ne manque ni de dignité, ni de force, témoin le passage qui termine le livre et en est la *conclusion.* »

Digitized by Google

Mais vous n'avez pas seulement, Messieurs, des historiens, des philologues, des antiquaires, des philosophes; l'Académie a dans son sein des esprits observateurs qui s'arrêtent dans le présent et le calquent, s'il m'est permis de dire ainsi, avec la précision et la patience d'un peintre scrupuleux et passionné. Après avoir, dans ses campagnes, donné ses soins aux soldats blessés, M. Cuynat étudiait et décrivait la nature, en botaniste, en géologue; mais il ne dédaignait pas les cités, leurs coutumes, leurs institutions, leurs monuments. Notre zèlé et savant confrère vous a fait hommage de quelques-uns de ses souvenirs de la Catalogne. La vieille Espagne s'en va; depuis dix ans bien des choses se sont effacées; permettez-moi donc de vous citer quelques passages de la *Topographie* de M. Cuynat. Vous l'entendrez parler avec d'autant plus de plaisir de Barcelone, que, dans ce moment, les boulets d'Espartero tombent sur cette vieille fille de Carthage, qu'ont possédée tour à tour les Romains, les Goths, les Maures et les Français.

« La ville de Barcelone, dit M. Cuynat, est entourée de remparts qui se lient avec la citadelle au nord-est et une ligne d'ouvrages extérieurs qui rendent l'approche difficile. Sa figure ressemble assez à un arc surbaissé dont la corde serait formée par la muraille de mer, qui sépare la ville du port et du faubourg de Barcelonette.....

Un canal, dont l'eau est fournie par le Bezos, traverse la plaine du nord-ouest au sud, et, arrivé près de la *porta nueva,* il pénètre dans la place au moyen d'un aqueduc qui traverse la contre-escarpe. A l'extérieur, son eau alimente une multitude de canaux d'irrigation

Digitized by Google

qui se distribuent dans la plaine pour y entretenir la fertilité et faire marcher des usines.....

Barcelone se divise en ville neuve et vieille ville : la *Rambla* les sépare. La première est bien bâtie. Les rues en sont larges, ouvertes aux quatre points cardinaux, propres et bien pavées. Les maisons y sont élégamment bâties à cinq ou six étages, et les appartements sont grands, parfaitement aérés par de vastes croisées ornées de balcons, et parfaitement tenus.

Au contraire, la vieille ville est généralement mal bâtie; cependant on y remarque quelques beaux édifices. Les maisons sont à trois et quatre étages : chaque croisée a son balcon. Les rues sont en général fort étroites, tortueuses, beaucoup sont sales, et la plupart mal pavées; il y a même quelques rues qui ne sont point pavées; elles ne peuvent admettre une voiture tant elles sont resserrées; il y en a qui sont remplies de boue, d'eau croupie et d'immondices de toute espèce. Au milieu de chaque rue, il y a un canal couvert où viennent se rendre les immondices de la plupart des maisons, et qui ne sont enlevées que par les eaux pluviales, qui les transportent dans des égouts communs qui leur servent de conducteurs jusqu'au port, où elles s'amoncellent. Une grande partie de ces canaux s'engorgent facilement, et les crevasses, qui existent entre les dalles disjointes de pierres qui les revêtent, laissent échapper une odeur fétide qui infecte ces rues, ce qui ne contribue pas peu à déterminer, parmi les habitants qui vivent au milieu de ces émanations, des maladies graves qui prennent sous l'influence atmosphérique un caractère ataxique ou adinamique ou pernicieux : du moins, l'opinion médicale locale n'a pas cru cet inconvénient étranger à la formation et à l'intensité du

Digitized by Google

typhus ictérode épidémique qui, en 1821, a dépeuplé cette malheureuse cité. Tous les rez-de-chaussée de la plupart des maisons sont occupés par des boutiques, et beaucoup de combles sont convertis en terrasses.....

L'eau qui sert de boisson et aux usages culinaires est fournie par deux sources. La première est placée au nord-ouest, près le village de Gracia; la deuxième au nord, placée près celui de Moncada. Des aqueducs servent de conducteurs à ces eaux jusqu'à la ville; on observe encore dans ces aqueducs des constructions romaines et moresques. Ces eaux sont reçues dans de vastes réservoirs, d'où elles sont ensuite distribuées dans beaucoup de maisons et dans les fontaines publiques, disséminées avec art et profusion dans toute la ville. Ces eaux sont claires, limpides, légères, cuisent bien la viande et les légumes, et dissolvent parfaitement le savon.....

Les promenades de Barcelone sont belles et multipliées, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur. Les premières suivent le bord des fossés de la ville; elles sont ombragées par des ormeaux, et le voisinage des campagnes les rendraient agréables si on n'y était pas autant incommodé par la poussière.

Les promenades intérieures font le tour de la ville. On part de la porte de mer et on monte sur la muraille ou rempart de mer qui sépare la ville du port; on en parcourt toute l'étendue; on descend ensuite sur la Rambla aux Atarazanas, on suit cette promenade, puis on se détourne à gauche par une rue qui conduit au rempart ou muraille de terre; on tourne celle-ci jusqu'à l'esplanade et la promenade qu'on y a pratiquée; on parcourt cette dernière et on revient, par une rue

Digitized by Google

fort courte, à la porte de mer. Cette course agréable est d'environ une heure et demie.

La muraille ou rempart de mer s'étend depuis la porte de ce nom, jusqu'au pied du mont Jouis, toujours en ligne droite, dans une étendue de 380 toises, sur 46 pieds de largeur. C'est une superbe terrasse, qui règne le long du port et de la mer. Cette belle promenade est garnie d'un beau parapet et de bancs de pierre; il ne lui manque que d'être ornée d'arbres; mais les voûtes, sur lesquelles elle est en grande partie construite, ne le permettent pas. On y vient respirer un air frais qui est souvent imprégné des émanations délétères qui s'échappent du port, se dégagent d'un foyer de putréfaction, dont la puanteur devrait éloigner les habitants; au lieu de leur être salutaire, cette promenade est singulièrement pernicieuse.

La muraille ou rempart de terre commence presque où finit la muraille de mer et se termine à l'esplanade, ayant ainsi formé un demi cercle prolongé qui embrasse les trois quarts de la ville. De ce point élevé, l'œil plonge d'un côté sur la ville, de l'autre sur la campagne : on y respire un air agréable et salutaire; et on y voit à la fois des maisons délicieuses, des manufactures, des fabriques multipliées; et, à l'opposite, des campagnes riches, fertiles et parées de verdure.

L'esplanade est un grand espace de terrain, bien couvert par le rempart, situé depuis la porte Neuve ou de France jusqu'à la citadelle. C'est aux soins de *Don Auguste Lancaster,* alors capitaine général, qu'est due cette belle promenade. Elle a 122 toises de longueur et se divise en trois allées, dont celle du milieu est la plus large. Le tout est entouré d'une barrière peinte en vert, élevée à la hauteur d'appui, et qui s'ouvre

Digitized by Google

d'espace en espace, où l'on a placé des tourniquets, pour offrir des passages aux gens de pied. Dans les allées sont de grandes places circulaires entourées de bancs de marbre blanc, en forme de canapés, avec des dossiers peints en vert, et au milieu s'élève un jet d'eau de 25-30 pieds environ. Ces allées se terminent à leurs extrémités par une place demi circulaire, au milieu de laquelle s'élève un château d'eau, en forme d'arc de triomphe, bâti en rocailles. Le trop plein des bassins, qui reçoivent l'eau de ces fontaines, est réparti dans des conduits d'irrigation pratiqués le long de chaque allée d'arbres, qui leur portent, en été, l'eau nécessaire à l'entretien de la vie. Une autre allée, de 18 pieds de largeur, est destinée aux voitures; elle tourne en dehors de cette promenade. On y respire un air salubre; elle n'est fréquentée que pendant la belle saison. C'est à son extrémité sud, qu'on tient, pendant les Avents de Noël, le marché aux dindons, que l'on y amène de la Cerdagne et du Midi de la France, par milliers.

La Rambla, ancienne promenade de l'intérieur de la ville, longe la vieille enceinte de la ville de Barcelone; elle unit la muraille de mer à celle de terre, entre lesquelles elle forme une communication et s'étend, en faisant la séparation de la ville neuve avec la ville vieille, depuis la muraille de mer jusqu'aux casernes de los Estudios, adossées à la muraille de terre. Cette promenade a 353 pieds de longueur et est garnie d'arbres, depuis le couvent de Sainte-Dominique, jusqu'aux rues des Carmes et de la porte Ferissa, où elle se termine par une place qui servait aux exercices de la garnison. Sur les côtés de cette promenade s'élève, à la hauteur de deux pieds, une terrasse pavée en

Digitized by Google

brique, bordée de chaque côté de banquettes en maçonnerie qui lui servent de parapet. Elle a 27 pieds de large, et aboutit à une autre place de 144 pieds de longueur et de 125 de largeur, sans arbres, où se trouve placée la salle de spectacle; ces deux terrasses ont été détruites en 1826 pour l'élargir, et de nouveaux arbres y ont été plantés.

La ville de Barcelone a beaucoup de monuments. Elle est le siége d'un évêché : on y comptait, en 1821, 60 églises, 26 couvents d'hommes, 18 de femmes, 2 Maisons de la Congrégation de la Mission, 2 de Béguinage. La population, avant l'épidémie de 1821, se montait à 140,000 individus de tout sexe, sans compter la garnison qui était de 10,000 hommes, et à notre départ, à la fin de 1827, elle était de 116,000 individus.

La salle de spectacle est sur la place de la Rambla. Sa façade est une sorte de vestibule où l'on entre par trois arcades ornées de quatre colonnes d'ordre dorique; un autre corps d'architecture s'élève au-dessus avec quatre colonnes de l'ordre corinthien; mais cette façade est petite, resserrée et mesquine. La salle est très-spacieuse, bien coupée, remplie de dégagements, ornée de trois rangs de loges d'une simplicité élégante. Le théâtre est grand, l'avant-scène bien présentée; les décorations nombreuses et bien exécutées, et l'optique agréable et parfaitement observé. C'est la plus belle salle de spectacle que j'aie vue en Espagne; je la compare à celle du théâtre de la Scala de Milan, mais beaucoup plus fraîche.....

La cathédrale, dont la construction remonte au XIII^e^ siècle, n'est pas encore terminée; la façade est à faire. On y monte par de grands degrés en pierres de taille

Digitized by Google

et qui sont en mauvais état. Cependant, depuis trois cents ans, on a imposé un droit sur les permissions de mariage que donne la cour ecclésiastique; et le produit est assigné à la construction de ce portail. Ce droit, qui est encore perçu et qui ne laisse pas que d'être une forte contribution pour l'habitant, a dû fournir jusqu'à ce jour une somme plus que suffisante pour élever cette façade; et elle n'est pas encore commencée. Cette église offre un ensemble imposant : elle a cent soixante pieds de longueur, et sa largeur est de soixante-deux pieds. Les trois nefs sont séparées par douze gros piliers gothiques, formés de faisceaux de colonnes de diverses grosseurs. Des tribunes obscures, ornées chacune de neuf petites colonnes, sont placées sur les arcs qui lient ensemble les douze gros piliers. Les deux autres nefs latérales tournent et se joignent derrière le sanctuaire. Au milieu de l'espace, qui est entre la grande porte du chœur, est un dôme octogone en architecture gothique; il est garni de huit tribunes ornées de petites colonnes et de balustrades. A côté de la sacristie sont placées deux urnes sépulcrales en bois, renfermant les cendres de *Raimond Béranger,* comte de Barcelone, et de la comtesse *Almadis,* son épouse, fondateurs de cette église. Le sanctuaire couvre une chapelle souterraine où l'on conserve, dans une superbe châsse en or et en argent, les reliques de sainte *Eulalie,* patronne de la ville. Le cloître, placé à côté de l'église, est vaste; son préau est planté d'orangers : le trésor est beau, sans cependant égaler en magnificence ceux de beaucoup d'autres églises d'Espagne.....

L'hôtel de la Députation était le lieu où s'assemblaient les Etats de Catalogne; il sert aujourd'hui aux séances de l'Académie royale. Placé en face de l'église Saint-

Digitized by Google

Jacques, il passe pour un des plus beaux édifices de Barcelone ; en effet, il m'a rappelé les beaux palais de l'Italie, à quelques défauts près. Cet hôtel est le dépôt des chartres et des archives de la couronne d'Aragon, et de la correspondance manuscrite des anciens rois maures avec leurs sujets, dépôt précieux et intéressant pour l'histoire de ce pays : tout est en bon état et très-bien tenu.

Le palais des comtes de Barcelone et des rois d'Aragon n'est séparé de la cathédrale que par une rue étroite : la façade principale donnait sur une place qui a conservé le nom de Plazza del Rey. Cet antique palais était occupé en partie par les religieuses de Sainte-Claire ; une autre partie destinée à l'Académie de médecine ; une autre partie était occupée par le Saint-Office et les cachots de ce tribunal. Ce palais n'est remarquable que par la peinture à fresque qui décore les murs intérieurs, par la grandeur de ses salles et sa noble simplicité.

Le palais du capitaine-général, sur la place de ce nom, a été édifié en 1444 aux frais de la ville, pour servir de halle aux draps. Le corps municipal en fit, en 1514, un arsenal, et y déposa les armes de la commune. Philippe IV le confisqua en 1652, après avoir réduit les Catalans qui lui résistèrent pendant douze ans ; il en fit alors la résidence des vice-rois de la Catalogne. C'est un grand édifice régulier et carré, surmonté de créneaux et couvert en dehors par de mauvaises peintures à fresques.....

On trouve à Barcelone six hôpitaux, une Maison de charité et un hospice. L'hôpital de *San Antonio abba*, n'a plus de destination ; il a été supprimé. Celui de *San Severe* est destiné aux prêtres ; il y en a un pour

Digitized by Google

les pélerins, un pour les orphelins et un pour les incurables.

L'hospice est destiné à recevoir toute sorte de pauvres et les enfants. On y occupe les femmes et les filles à filer, à tricoter, à faire de la dentelle et de la blonde; et les hommes à carder, à peigner le chanvre, le lin, la laine, le coton, et à en faire des tissus. On y compte ordinairement 1400 pauvres, parmi lesquels un millier travaille; les autres sont en bas âge et frappés de démence : on compte 200 de ces derniers, sur lesquels je n'ai pu obtenir que des renseignements vagues et incertains; ils sont, pour ainsi dire, abandonnés de la nature.

L'hôpital général est le plus considérable de tous : on y reçoit les malades des deux sexes et les enfants abandonnés. Les salles en sont vastes, bien aérées, hautes, prenant jour sur les rues adjacentes et dans l'intérieur de vastes cours, où l'on a planté des arbres qui servent de promenade aux malades et aux convalescents. Les écoles de médecine et de clinique sont réunies dans cet hospice. Les médecins et les chirurgiens en chef de cet établissement ont le titre de professeurs. Les malades couchent seuls; les lits y sont bien espacés; les sexes sont séparés, et cet établissement peut contenir facilement 1200 malades. L'ordre le plus parfait et la propreté la plus minutieuse s'y font remarquer.....

Ce peuple accoutumé sous les rois d'Aragon à partager le pouvoir législatif avec le souverain; à ne reconnaître dans leur prince que la qualité de comte de Barcelone; à ne payer d'impôts que ceux auxquels il voulait consentir; à ne fournir de soldats que le nombre qu'il voulait bien accorder; se regardaient tous comme partageant l'autorité suprême, et chacun en particulier comme un petit souverain : ils avaient,

Digitized by Google

dès-lors, une idée d'indépendance qui s'est perpétuée depuis longtemps et qui dégénérera peut-être un jour en un esprit républicain. De là, dérive une fierté propre aux habitants de la capitale et de la province ; un ton, autrefois impératif, qui a laissé des traces ineffaçables ; une répugnance pour tout ce qui offre un aspect d'assujettissement et même de subordination. La langue catalane contribue aussi à la rudesse de l'expression : sa prononciation est dure, âpre, sèche ; elle exprime souvent, avec peu de grâce et de délicatesse, le sentiment le plus doux, le plus passionné.....

Le Catalan a une langue qui lui est particulière. C'est l'ancien langage des provinces méridionales de la France, dont les habitants conquirent la Catalogne sur les Maures. Les Français des pays méridionaux la peuplèrent, y introduisirent leurs lois, leurs usages, leurs coutumes ; et leur patois, appelé langue limousine, s'est perpétué jusqu'à nos jours, en Gascogne, en Languedoc, en Provence, où il a éprouvé des altérations plus ou moins remarquables, produites par le mélange du français moderne ; il s'est conservé pur en Roussillon et en Catalogne, mais avec un mélange de castillan dans cette dernière province. La langue catalane a perdu cette douceur agréable qui la caractérisait autrefois, et qui s'est mieux conservée dans le royaume de Valence ; elle a pris dans la bouche des Catalans des terminaisons dures et une prononciation rude et désagréable avec la langue française moderne, par la construction et la tournure des phrases, par les règles grammaticales, par l'identité presque parfaite d'un grand nombre de ses mots, qui ne diffèrent des mots français que par leur terminaison. On la parle dans toute la Catalogne avec beaucoup de variations, suivant les divers cantons : avec

Digitized by Google

plus ou moins de pureté dans les montagnes, et avec plus ou moins d'altération dans les villes. La prévention du Catalan lui fait préférer sa langue à celle du Castillan : aussi cette dernière est-elle peu en usage en Catalogne; et lorsqu'on l'y rencontre, elle est défigurée et méconnaissable par le mélange d'expressions et de tournures catalanes.....

Trois processions ont lieu pendant la semaine-sainte : une le dimanche des Rameaux, les deux autres le jeudi et le vendredi-saint. Elles étaient jadis mêlées de flagellants, de pénitents attachés en croix à des barres de fer, de géants couverts de cuirasse et de casque, et d'autres personnages plus ridicules; mais elles ont été supprimées; et ces cérémonies sont devenues plus convenables. Elles sortent de l'église à la nuit tombante, et rentrent quatre à cinq heures après; leur ensemble est formé par des individus de tous les états. Les uns sont en habits noirs, les autres couverts d'un sac de pénitent à longue queue : il est fait de toile noire et luisante, ouvert par-devant au-dessus de la ceinture, et maintenu par un gros cordon de fil blanc, auquel un chapelet est suspendu. Les uns portent sur la tête une capuce de la même toile, qui se termine en une pointe renversée par derrière, et descend sur le devant jusqu'à la poitrine, couvrant entièrement le visage, et ne laissant que deux petites ouvertures pour les yeux; les autres ont un capuchon différent : la pointe s'élève sur la tête à la hauteur de deux pieds. Beaucoup ont la tête découverte, et leur chevelure frisée et poudrée flotte sur leurs épaules. Les nobles se distinguent par un grand poignard qu'ils portent à leur ceinture; ils sont suivis de plusieurs domestiques à leur livrée; presque tous ont des gants blancs, et portent des cierges; ils

Digitized by Google

marchent deux à deux, avec beaucoup de gravité, et à distance les uns des autres, afin de laisser un intervalle où traîne la queue des sacs, qui est longue de 4-5 pieds environ. Ces pénitents sont au nombre de six cents. Il en est qui marchent seuls entre les deux files et à la distance de vingt pas les uns des autres : ceux-ci ont les pieds nus et le capuchon renversé ; une chaîne de fer est attachée à leur ceinture, et qu'ils traînent avec eux sur le pavé : les uns portent sur l'épaule gauche des croix assez pesantes, et les autres tiennent dans les mains les divers instruments de la passion. On voit ensuite une compagnie de soldats vêtus et armés à la romaine, commandés par un centurion décoré du manteau de pourpre, et portant un drapeau de même couleur, ayant les lettres initiales S. P. Q. R. Une trentaine de brancards, qui diffèrent à chaque procession, sont distribués de distance en distance ; chacun est porté par douze hommes cachés par les draperies dont les brancards sont ornés, de manière que ces grandes machines paraissent marcher toutes seules. Au-dessus se voient les représentations des principaux événements de la passion de Notre-Seigneur, la plupart en figures de bois ou de carton, dont l'exécution pourrait être meilleure. Quant aux vêtements, ils sont analogues aux personnages. Ces brancards sont remarquables par la magnificence de leurs ornements : une grande draperie les couvre et tombe tout autour jusqu'à terre ; elle est de velours noir, enrichie de galons, de crépines, de broderies en bosses d'or de la plus grande richesse ; ils sont en outre plus ou moins décorés par des fleurs artificielles et des bandes de broderies ou de perles. Quatre heures sont à peine suffisantes pour voir défiler ce cortège.

Deux autres processions ont lieu également : l'une

Digitized by Google

le 13 juin, fête de *San Antonio di Padoua*; l'autre le jour de la fête du Saint-Sacrement. Cette dernière est fort longue, bien ordonnée et imposante. Tous les corps de métiers et d'arts s'y réunissent, ayant chacun leur étendard en damas. Ce jour-là le capitaine-général marche devant le Saint-Sacrement, en portant une bannière dont les cordons sont tenus par les généraux. Les communautés religieuses et une grande partie du clergé séculier de toutes les paroisses et du chapitre de la cathédrale s'y trouvent. De jeunes enfants, habillés en anges, en Saint-Jean-Baptiste, en cardinaux, portent de l'encens, des encensoirs, et répandent des fleurs dans les rues. Des chœurs de musique sont distribués de distance en distance; un détachement de grenadiers entoure le dais; la troupe forme la haie; les magistrats et les officiers de la garnison la suivent. Le bruit de l'artillerie se mêle à celui des cloches, des tambours, des fanfares militaires. Tous les balcons des maisons, des rues où doit passer la procession, sont garnis d'étoffes de diverses couleurs.

Pendant l'octave de cette fête, des processions moins nombreuses sortent des différentes paroisses. Les habitants s'y rendent; il y en a qui envoient leurs domestiques avec des flambeaux. Des oratoires sont construits de loin en loin dans les rues où passent ces processions; les nobles de la paroisse considèrent comme un grand honneur de marcher en tête, en portant la bannière. »

Le travail de M. Cuynat formerait, à lui seul, un volume entier; il faut donc arrêter ici nos citations. Mais, sur tout ce que l'auteur a fait passer sous vos yeux, hommes et choses, un fort s'élève, et de la crête d'une montagne

Digitized by Google

tient sous sa puissance la ville, le port, la citadelle, Barcelonette, les campagnes voisines, une grande étendue de mer. Le fort du Mont-Jouis (*Jovis*) est terrible ; *Jupiter*, en mourant, lui a légué des foudres, qui en moins de temps que je n'en ai mis à rédiger ces feuilles, viennent de gronder sur cette contrée et d'épouvanter la malheureuse Espagne. M. Cuynat aurait pu s'arrêter plus longtemps sur cette montagne, et nous montrer son importance archéologique, historique, religieuse, politique : le panorama qui, de là, se déroule sous les yeux du voyageur a, d'ailleurs, quelque chose de majestueux qui saisit l'âme et la livre à des méditations tour à tour joyeuses et profondément tristes. M. Cuynat n'a voulu prendre qu'un calque du présent et du palpable ; il l'a fait avec la franche et libre allure d'un soldat.

La poésie, Messieurs, est noblement représentée dans votre Société. M. Bressier est toujours plein d'esprit et de délicatesse ; son style porte le cachet du beau siècle, comme celui de M. Nault dans un autre genre. Voici deux fables dont il vous a fait hommage. La première est unique dans son genre : ce n'est plus un conte qui se termine par une moralité ; c'est une histoire dont chaque élément brille d'une vérité sociale. C'est une voie nouvelle tentée avec succès, mais qu'il serait, ce me semble, dangereux de suivre trop loin. Cette sorte de composition, quelque parfaite qu'elle puisse être, n'aura jamais ce qui fait le premier charme de la fable, la simplicité, l'aisance, cette bonhomie que je voudrais appeler sublime, si je n'apercevais derrière Esope, la grenouille et le bœuf, l'âne et le dindon.

Digitized by Google

L'autre fable que M. Bressier a bien voulu tirer de son portefeuille est l'une des plus jolies que je connaisse; la lecture de ces deux morceaux vous fera oublier, Messieurs, la sécheresse d'un compte-rendu qui est essentiellement meurtrier, *dispersi membra poetæ.*

LE MAT DE COCAGNE.

FABLE.

C'est la fête du prince, il faut se réjouir,
Bouffons, ménétriers se mettent en campagne;
De plaisirs variés quand chacun peut jouir,
Arrêtons-nous au pied de ce mât de Cocagne.
Il est poli, luisant et surtout avec soin
Enduit de savon noir, de sain-doux, de vieux oing.
Quel dégoûtant vernis de matières impures!
Mais pour faire un bon coup de main,
Prend-on garde à quelques souillures
Qu'il faut contracter en chemin?
Attention, voilà que la lutte commence;
Le premier qui monte à l'assaut
N'a d'arriver aucune chance;
C'est le plus généreux, si l'on veut, le plus sot.
Il met la chose en train et prépare la voie,
De remporter le prix un autre aura la joie.
Presque partout les premiers pas
Sont les moins glorieux et les plus difficiles;
Que de gens plus ou moins habiles
Préparent le succès et n'en jouissent pas!
Malgré sa grotesque tournure
Ce lourdeau, court, trapu, veut tenter l'aventure?
Il est plus que hardi ce prétendant nouveau.
Un mauvais plaisant le repousse,
Et lui dit: Alte-là, fils de feu Ramponeau,
Tu pourrais au besoin rouler comme un tonneau,
Et tu veux grimper comme un mousse?

Digitized by Google

L'air retentit au loin d'ironiques clameurs;
Mais notre homme affectant l'audace,
Calme et de ses deux mains écartant les railleurs,
Se hisse avec effort sur le mât qu'il embrasse.
A douze pieds du sol il n'est point parvenu,
On le voit déjà qui chancelle
Et maudit ce jeu saugrenu.
De son front la sueur ruisselle;
A la victoire il dit adieu,
Cède enfin et tombe au milieu
De la risée universelle.
Aveuglés par la vanité,
Des hommes sans mérite (et la race en pullule)
Ne sortent un moment de leur obscurité
Que pour s'y replonger couverts de ridicule.
Quel est ce champion vif, alerte et fringant?
Certe à tous ses rivaux il peut jeter le gant.
A la hauteur qu'il vient d'atteindre
Aucun d'eux n'avait su s'élever avant lui.
Comme il grimpe à ce mât! comme il sait bien l'étreindre!
Voici, n'en doutons pas, le vainqueur d'aujourd'hui.
Mais il semble hésiter..... courage,
Encor un seul élan..... l'y voilà..... point du tout;
Il s'arrête essoufflé, ses forces sont à bout;
Il était si près, c'est dommage.
Tel un ambitieux, dans son brillant début,
Des plus grands obstacles se joue;
Au moment de toucher au but,
Il trébuche et du ciel va tomber dans la boue.
Après maint autre essai, tant de fois essuyé
Dans toute sa longueur, le mât est nettoyé;
L'espace à parcourir devient moins difficile.
Enfin le plus heureux, sinon le plus habile,
Parvient jusqu'au sommet et saisit de sa main
Le prix de la victoire, une écharpe assez belle;
Il la regarde avec dédain

Digitized by Google

Et dit tout haut : Le jeu ne vaut pas la chandelle.
Oh ! combien de fois le mépris
A l'enthousiasme succède !
L'objet que l'on convoite est toujours d'un grand prix,
Mais il perd sa valeur sitôt qu'on le possède.
Chacun s'amuse à sa façon,
Du plaisir la folie est ici la compagne ;
Moi, d'utiles pensers je fais ample moisson
Et je prends de sagesse une haute leçon
Au pied de ce mât de Cocagne.

L'ÉCUREUIL ET LES OISEAUX.

FABLE.

Dans le feuillage épais d'un vieux géant des bois,
Un jeune écureuil, vif, agile,
Avait fixé son domicile.
C'était sans doute un très-bon choix
Que celui de ce frais asile ;
Il y trouvait le couvert mis,
Un abri sûr et des amis ;
Paisible, inoffensif, par la gent volatile
Comme un frère il était admis.
Chez les humains le voisinage
D'une bonne amitié n'est pas toujours le gage ;
Il en est autrement parmi les animaux ;
S'ils n'ont pas notre intelligence,
Notre raison sublime, en récompense
Ils sont exempts de nos défauts.
De la famille aérienne
L'écureuil se montrait le digne compagnon ;
Quelle légèreté comparable à la sienne !
Il n'a point d'ailes, à quoi bon ?
Quand il prend ses ébats, on dirait qu'il voltige,
Et son agilité tient vraiment du prodige.

Digitized by Google

L'œil à peine le suit; c'est plaisir de le voir
Au milieu des rameaux faire cent tours d'adresse,
Courir, grimper, bondir du matin jusqu'au soir.
Les oiseaux d'applaudir à tant de gentillesse.
Oui, disait l'un d'entre eux imprudent ou malin,
Il sauterait, je le parie,
De notre vieux tilleul sur cet arbre voisin.
Un piège était caché sous cette flatterie.
L'écureuil voudrait accepter
Le défi, mais de l'œil mesurant la distance
Il s'arrête et semble hésiter;
L'amour propre bientôt fait taire la prudence.
Reculer, quand sur lui sont fixés tous les yeux!
Que diraient ses amis? C'en est fait, il s'élance
De toute sa vigueur, mais de l'audacieux
L'entreprise était insensée;
Il tombe et dans sa chute a la patte cassée.
Il a manqué le but d'un rien,
Dit l'un des fils de l'air, voyez comme avec peine
Sur l'herbe là bas il se traîne;
Pauvre ami, c'est dommage, il bondissait si bien!
J'avais prévu la catastrophe
Disait un autre oiseau quelque peu philosophe,
Le fou! pourquoi tant se flatter?
Il faut voir où l'on tombe avant que de sauter.

Vos correspondants, Messieurs, s'augmentent chaque année et leur vie se manifeste périodiquement par les communications qu'ils s'engagent à faire. Il est inutile de mettre aujourd'hui sous vos yeux ce que vous avez reçu de tous les points de la France et de l'Etranger : les Sociétés académiques et vos agrégés forment un corps dont toutes les parties correspondent entre elles, et s'alimentent chacune des confidences de toutes. Transcrivons seulement les noms des hommes que vous avez

Digitized by Google

jugés dignes, l'année dernière, de prendre place parmi les Académiciens résidants, vos soldats de tous les jours :

MM. Morelot, doyen de la Faculté de Droit; Derome, professeur d'histoire à la Faculté des Lettres; Rossignol, archiviste du département; Lodin de Lalaire, professeur de littérature française à la Faculté des Lettres.

Ces hommes, nouveaux parmi vous, Messieurs, fussent-ils l'élite de la science, ne peuvent vous faire oublier que sur les fauteuils qu'ils occupent, siégeaient naguère des hommes qui ont passé, en laissant au foyer commun le tribut de leurs lumières : l'intelligence n'étouffe pas le cœur.

M. Charles-Hippolyte Maillard de Chambure naquit à Semur, le 11 juillet 1792; vous l'avez perdu le 10 septembre 1841, à peine âgé de quarante-trois ans. Esprit encyclopédique, ardent, plein du zèle qui est l'expression de la vie individuelle et l'ame de tous les corps scientifiques ou littéraires, M. Maillard se faisait distinguer tour à tour à la tête de la Commission des antiquités, au sein de l'Académie, dans les rangs de la Société philharmonique. Il avait été l'un des membres actifs de la *Société d'étude* qui a disparu aujourd'hui de nos murs, mais qui compte, avec orgueil, par la France, des poètes, des philosophes, des orateurs, des jurisconsultes, des archéologues, des ingénieurs, des professeurs de droit, des députés, des préfets.

Presque toutes les Sociétés savantes de l'Europe connaissaient M. Maillard; il était inspecteur des monuments historiques, et deux jours après sa mort, la Société d'archéologie de Genève l'inscrivait parmi ses membres correspondants. Il vivait, Messieurs, dans toute la plénitude du mot, et communiquait sa vie à tout ce qui l'entourait. — Votre secrétaire, il assistait

Digitized by Google

régulièrement à vos séances et prenait part à toutes vos discussions, scientifiques, littéraires ou artistiques. — Président de la Commission d'archéologie, il lui donnait de l'élan et l'entraînait dans les régions de l'histoire monumentale. — Archiviste du département, il découvrait les *statuts secrets des Templiers* et les publiait. — Professeur d'archéologie sacrée au séminaire, il l'initiait dans les secrets de la science et préparait à la religion d'intelligents tuteurs de ses édifices, et au pays des protecteurs zélés de l'architecture nationale. Ce n'est pas tout, Messieurs, il trouvait le temps d'écrire. Les *Chroniques de Montfort,* ce roman tout plein de pensées religieuses et historiques est de M. Maillard; c'est lui qui traça le *coup-d'œil historique sur l'Irlande,* à l'époque de l'émancipation des catholiques anglais; c'est encore lui qui, en 1825, entrait à l'Académie avec une *dissertation sur le dieu Moritasgen.*

Cependant, cette intelligence si souple et qui se portait avec passion sur tous les points de la science, prise dans son sens absolu, avait une prédilection évidente pour l'archéologie bourguignonne. On la retrouve jusque dans son roman qu'il établit dans l'antique castel de Montfort, dont les ruines l'avaient frappé dans son enfance. Une grande partie des textes du *Voyage pittoresque en Bourgogne,* sont de la plume de M. Maillard, ainsi qu'un *Essai sur l'ogive* et le *Dijon ancien et moderne.* Il projeta un ouvrage grandiose dont le titre seul rappelle la science et le courage des Bénédictins : *Monasticum Burgundicum.* — Honneur aux hommes qui aiment leur pays avec cette noble ardeur, et veulent l'embrasser dans toutes ses générations !

Mais il est, dans notre Bourgogne, une crête de montagne nue et désolée. Le soc de la charrue la sillonne en tous sens, soulevant des pierres séculaires, des dé-

Digitized by Google

bris de poterie, du fer, du marbre, des scories, des cendres, des médailles par milliers. Ce roc, aujourd'hui solitaire, et à l'ombre duquel M. Maillard avait son berceau, est le lit sacré sur lequel s'éteignit la dernière étincelle de la liberté des Gaules : *là fut Alisia.* Je conçois facilement que l'imagination du jeune Charles fut excitée par les débris romains qu'il trouva sous ses pieds. Il se plaisait à gravir le Mont-Auxois, cherchant des vestiges de l'antique cité des *Mandubii;* il commentait César sur le champ de bataille de ses légions, et recomposait l'histoire de la ville nouvelle à l'aide de toutes les monnaies découvertes dans son sol. Il y avait là quelque chose qui attirait sans cesse M. Maillard ; vous savez, Messieurs, toutes les communications qu'il vous a faites sur Alise; il y revenait sans cesse, et je puis dire avec vérité, que la mort l'a surpris dans les tranchées qu'il avait ouvertes sur le *Mont-Auxois,* dans l'intérêt de la science archéologique et de l'histoire primitive de la Bourgogne. Ses derniers rapports sur le plateau d'Alise ont été imprimés dernièrement dans les Mémoires de la Commission d'archéologie. Ce n'est guère qu'une sèche nomenclature d'objets de pierres et de bronze, la revue rapide des matériaux primitifs sur lesquels devait un jour s'appuyer une grande histoire d'*Alisia.* Il n'a pas eu le temps de mettre la dernière pierre à l'édifice. — *Opera pendent interrupta.*

Voilà, Messieurs, ce qu'a fait notre honorable confrère; ces faits disent avec quelqu'énergie ce que nous avons perdu.

Digitized by Google